PROGRAMME DE FRANCAIS

CYCLE PRIMAIRE

2016

SOMMAIRE

1. Présentation de la discipline :

L'école qui « assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification » doit « permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères ». Loi d'Orientation sur l'Education Nationale n°08-04 du 23 janvier 2008.(Chap. II, art.4)

L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes : Le français est enseigné en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle, en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. (cf. Référentiel Général des Programmes)

1.1- Finalités de la discipline pour le cycle :

L'enseignement du français au cycle primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) pour contribuer à « doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements ». (Loi d'Orientation sur l'Education Nationale, n°08-04 du 23 janvier 2008,chap. II, Art.4)

Dans le 2ème palier de l'école primaire, l'élève, après deux années de scolarité en langue arabe, est **initié** à la langue étrangère1. Il est amené progressivement à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif. La classe constitue le contexte d'immersion privilégié. Les apprentissages s'y réalisent aux plans communicatif, cognitif et linguistique :

- au plan communicatif, l'élève est placé dans des situations de communication où il prend sa place pour s'exprimer de façon appropriée dans le cadre de l'échange ;
- au plan cognitif, il est amené à développer des démarches pour construire ses apprentissages en utilisant des ressources linguistiques et méthodologiques ;
- au plan linguistique, il prend progressivement conscience des systèmes phonologique, grammatical et lexical de la langue française pour dire, lire et écrire des énoncés.

Les compétences étant évolutives, chaque année du cycle primaire concrétisera un stade de leur développement, dans la discipline, selon les degrés suivants :

3e AP : Initiation
4e AP : Renforcement /Développement
5e AP : Maîtrise des langages fondamentaux

1.2- Contribution de la discipline à la réalisation du profil global :

Le profil global de l'enseignement primaire, lié aux finalités de l'école, se traduit dans les domaines de la formation de la personnalité, des compétences transversales et des connaissances.

1.3- Les valeurs :

Domaine de la formation de la personnalité, au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les valeurs identitaires, intellectuelles et esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles. Ainsi, à travers les textes du français, l’apprenant :

- est en mesure de s’approprier les principes de l’Algérianité et d’exprimer sa fierté et son respect pour les symboles qui les incarnent;
- est imprégné d’une connaissance large du patrimoine, géographique, linguistique, culturel historique et religieux de la nation;
- découvre d’autres civilisations et d’autres cultures différentes de la sienne et accepte la diversité;
- valorise le travail et la persévérance;
- participe au dialogue par une écoute appropriée et exprime le refus vis-à-vis du racisme et des formes de violence ;
- participe aux activités qui valorise la propreté, l’hygiène et la santé;
- participe aux activités qui valorise la beauté de la nature et sa protection;
- est capable de prendre l’initiative pour réaliser un objectif collectif.

1.4- Compétences transversales :

- **Compétences d’ordre intellectuel :**

1. observer et découvrir ;
2. rechercher seul des informations dans des documents proposés ;
3. résoudre des situations problèmes en rapport avec son âge et ses centres d’intérêt ;
4. vérifier et approuver la validité des résultats ;
5. évaluer les résultats de son travail.

- **Compétences d'ordre méthodologique :**

1. planifier et organiser son travail ;
2. exercer ses capacités de classement des documents et de catégorisation des informations ;
3. élaborer des plans pour résoudre des situations problèmes ;
4. réaliser un projet individuel et/ou s'inscrire dans un projet collectif.

- **Compétences d'ordre communicatif :**

1. développer ses capacités d'expression *orale* et *écrite*;
2. communiquer de manière efficace dans les diverses situations de communication ;
3. être capable d'adapter ses acquis selon la situation communicationnelle ;
4. utiliser les technologies de l'information et de la communication.

- **Compétences d'ordre personnel et social :**

1. exprimer ses idées et échanger avec les autres en montrant de l'intérêt et du respect ;
2. s'intégrer dans un groupe de travail et apporter sa contribution à la réalisation des tâches communes ;
3. s'affirmer en tant qu'individu et apprendre à être autonome ;
4. achever les tâches dans lesquelles il s'engage ;
5. s'auto évaluer et accepter l'évaluation du groupe ;
6. exercer sa curiosité, son imagination et sa créativité.

1.5-Les principes fondateurs des programmes

Un programme d'enseignement est une construction cohérente mettant en jeu un ensemble d'éléments organisés en systèmes, au moyen de relations explicitement définies et de rapports de complémentarité.
La construction d'un programme prend appui sur le respect des principes de :

- **globalité** : les programmes seront construits par cycle ;
- **cohérence**: les relations entre les différentes composantes du curriculum seront explicites ;
- **faisabilité**: l'adaptabilité aux conditions de réalisation sera prise en charge;
- **lisibilité** : la simplicité, la clarté et la précision seront recherchées ;
- **pertinence** : l'adéquation des objectifs de formation des programmes avec les besoins éducatifs sera travaillée.

Les principes fondateurs de tout programme sont de trois ordres : axiologique, épistémologique, méthodologique et pédagogique.

Sur le plan axiologique :
Le choix des valeurs et leur mise en œuvre constituent une source pour l'orientation du système éducatif, de ses finalités, de la nature du curriculum, du choix des contenus, des méthodes d'apprentissage, etc.

Le système éducatif algérien doit faire acquérir à chaque apprenant, un ensemble de compétences relevant du domaine des valeurs, avec une double dimension, nationale et universelle, constituant un tout harmonieux et cohérent à l'effet de :

- Premièrement, renforcer l'acquisition d'un ensemble de valeurs identitaires nationales de référence, Islamité, Arabité et Amazighité, dont l'intégration dynamique constitue l'**Algérianité**;
- Deuxièmement, renforcer l'acquisition de valeurs universelles dans leurs dimensions humaines, scientifiques et culturelles les plus fécondes.

Sur le plan épistémologique
Les contenus d'enseignement/apprentissage dans les programmes doivent éviter l'inflation des savoirs pour privilégier les notions, concepts, principes, méthodes "structurants" de la discipline et qui constituent les fondements des apprentissages et qui facilitent une cohérence verticale des disciplines propices à cette approche.

- La cohérence propre à la discipline doit concilier les stades de développement psychologique de l'apprenant ainsi que la prise en compte de ses représentations telles que permet de les appréhender l'état actuel de nos connaissances.
- Décloisonner les programmes disciplinaires et les mettre au service d'un projet d'éducation.

Sur le plan méthodologique et pédagogique
Le nouveau cadrage méthodologique, à savoir curriculaire, dépasse le cadre didactique, trop étroit et inopérant, à prendre en charge, encore de manière efficace, les présupposés et les pratiques qui sous-tendent une entrée des programmes par la compétence (démarche à dominante cognitive et surtout socio-constructiviste).

Les choix stratégiques en application sont centrés sur les compétences et les apprentissages construits comme principe organisateur des programmes et des curricula. Toute la mise en œuvre consiste dans la construction d'approches systémiques des contenus et des activités (déroulement des séquences pédagogiques), en approfondissant l'analyse des situations de classe, postulant une gamme de possibles didactiques et pédagogiques (projet pédagogique, sorties sur le terrain, invitation de personnes- ressources…)

1.6- Domaine des connaissances

La contribution de la langue étrangère au profil global se réalise par le développement de compétences langagières dans les domaines de l'oral et de l'écrit :

- la compréhension de textes oraux et/ou écrits ;
- la maîtrise des outils de la langue : le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe ;
- la production d'énoncés par rapport à des situations de communication diversifiées.

A la fin du cycle primaire, en langue étrangère, l'élève sait :

- comprendre des énoncés en adoptant l'attitude d'écoute adéquate en fonction de la situation de communication ;
- produire un énoncé oral cohérent dans le cadre de l'échange ;
- lire/comprendre des textes en adoptant des stratégies de lecture adaptées à la situation de communication et au support ;
- produire, dans le cadre de situations de communication, des énoncés écrits de 20 à 30 mots.

Les compétences couvrent les quatre champs: oral/réception, oral/production, écrit/réception et écrit/production permettant ainsi à l'élève d'aborder le cycle moyen.

1.7- Nature des ressources à mobiliser :

La compétence globale de fin de cycle primaire de la discipline vise à rendre l'élève apte à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires et de la vie courante où il est appelé à comprendre/produire des énoncés dans lesquels se réalisent les actes de parole exigés par la situation de communication.

Dans le cycle primaire, les éléments structurant les programmes de français sont **les actes de parole** (ou actes de langage) à savoir, les actes sociaux, les actes de demande/de réponse, d'expression du degré de savoir, d'expression de l'affectivité, de présentation des faits et d'expression pour évoquer. Les actes de parole impliquent des ressources d'ordres linguistique, méthodologique et intellectuel à développer dans une approche communicative.

Pour comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, les élèves apprennent l'organisation du texte et l'organisation de la phrase en langue étrangère. A partir de supports sonores et visuels, les élèves sont progressivement initiés à un nouveau système phonologique et à un nouveau code graphique.

Les ressources linguistiques disciplinaires à mobiliser sont :

- la progression phonologique
- le code graphique
- le vocabulaire
- la grammaire

La progression phonologique :

Il s'agit pour l'élève d'apprendre et d'intégrer progressivement le système phonologique de la langue française (36 phonèmes : 17 consonnes, 16 voyelles et 3 semi-voyelles). Pour l'apprenant en phase d'initiation, l'apprentissage des phonèmes se fera :

- dans une **approche contrastive** avec la langue arabe pour dégager les phonèmes communs en vue d'un transfert et les phonèmes différents ;
- **par ordre de difficulté croissant** dans le cadre de la progression phonologique ;
- **par opposition de paires minimales** pour une meilleure discrimination. Ce qui permet à l'élève de percevoir les différences qui entraînent le changement de sens ;
- **par apprentissage conjoint** des consonnes et des voyelles car celles-ci sont nécessaires à la prononciation des consonnes et à la fabrication du sens ;
- **par le développement d'une « conscience phonologique »** chez l'élève, la langue orale et la langue écrite n'étant pas parallèles. L'apprentissage des phonèmes se fera sur les deux années du palier (3^{e} AP, 4^{e} AP).&

Le code graphique :

L'élève sera initié en 3^{e} AP au code graphique du français avec ce que cela implique comme apprentissage sur les plans de la discrimination auditive, de la motricité, de la latéralité, de la spatialité.

La prise de conscience du rapport phonie/graphie par l'élève sera progressive durant le cycle pour atteindre la maîtrise de la correspondance des divers phonèmes du français avec leurs transcriptions graphiques.

Le vocabulaire :

L'étude du vocabulaire se fera en contexte, par la mise en place d'un vocabulaire thématique, concret essentiellement, lié aux activités de langage et de lecture. A cela s'ajoutera un vocabulaire fonctionnel pour communiquer en classe.

L'acquisition du vocabulaire permettra à l'élève de se constituer un stock lexical varié, composé de mots de différentes natures (noms, pronoms, verbes, adverbes, adjectifs et prépositions).

La grammaire :

L'enseignement de la grammaire (syntaxe, conjugaison, orthographe) a pour but de permettre la compréhension des textes entendus ou lus et de soutenir la production orale et écrite.

La syntaxe :

Les structures syntaxiques fondamentales seront abordées de manière implicite en 3e AP puis de manière explicite en 4e AP et 5e AP. L'apprentissage explicite vise à privilégier quatre axes au service des actes de parole et de la dimension textuelle :

- connaissance de la structure élémentaire de la phrase (ses différents constituants) ;
- reconnaissance de la nature des mots (nom, pronom, verbe, adverbe…) et de leur fonction (sujet, complément…) ;
- reconnaissance des types et des formes de phrases (outils universaux de la communication et de l'expression) ;
- compréhension des relations syntaxiques (marques du genre et du nombre, accords dans le groupe nominal…).

Découvrant progressivement les principes de fonctionnement syntaxique de la langue, l'élève les mobilisera en vue d'organiser ses connaissances pour comprendre le sens des textes étudiés et produire à son tour des énoncés cohérents à l'oral et à l'écrit.

La conjugaison :

L'étude de la conjugaison, objet d'apprentissage systématique, porte sur les temps verbaux les plus fréquents aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'objectif est de parvenir, en fin de cycle, à la maîtrise de la conjugaison des modes indicatif et impératif et des temps (présent, futur simple, imparfait, passé simple, passé composé). La compréhension des règles de transformation relatives aux désinences verbales permettra d'orthographier correctement les formes verbales dans la phrase.

L'orthographe :

L'étude d'un ensemble de notions de base permet à l'élève de comparer sur l'axe phonogrammique (axe sur lequel est assurée la transcription des phonèmes) et d'accorder sur l'axe morphogrammique (qui permet le choix du genre, du temps, des personnes et la formation des mots de la même famille) des éléments linguistiques pertinents.

En 3e AP, l'élève prend conscience de la relation phonie/graphie et de sa complexité. Ce rapport présente quelques particularités :

- à un phonème peuvent correspondre un, deux ou plusieurs graphèmes ;
- à un même graphème peuvent correspondre plusieurs phonèmes ;
- certaines lettres ne se prononcent pas : les lettres muettes, la marque du pluriel.

La prise de conscience de ce rapport sera déterminante pour mieux faire correspondre les divers phonèmes du français avec leurs réalisations graphiques.

En 4e AP, il apprend à comparer, à accorder et à dégager des règles d'écriture qui lui facilitent l'entrée dans l'écrit.

En 5e AP, l'étude porte sur l'orthographe **grammaticale** (ou la formulation de règles de fonctionnement : marques du genre et du nombre, accords dans le groupe nominal, accord groupe nominal sujet-verbe, accord de l'attribut du sujet, désinences verbales) et sur **l'orthographe lexicale** (règles de transcription écrite, relation entre phonie et graphie).

Les activités en orthographe doivent développer une construction progressive des règles de fonctionnement et entraîner les élèves à un emploi réfléchi, toujours au service de la communication orale et écrite.

2-Profils de sortie de discipline (cycle, paliers et années)

2.1- Présentation

La définition du profil de sortie met en relation les valeurs, les compétences transversales, les compétences disciplinaires et les différents domaines de connaissances. Le profil de sortie permet ainsi sur le plan méthodologique, de structurer les apprentissages par cycle, par palier et par année. Il fournit par ailleurs, les critères et les indicateurs de l'évaluation certificative.

2.2-les profils de sortie

Pour le cycle primaire, le profil de l'élève se traduit dans **une compétence globale de fin de cycle.** Celle-ci exprime ce qui est attendu de l'élève au terme du cycle primaire. L'installation de la compétence globale de fin de cycle se fait de manière graduelle par palier et par année en tenant compte de la complexité progressive des actes de parole et des notions programmées dans le cycle.

L'installation des compétences du cycle primaire est envisagée dans la perspective du profil de sortie du cycle fondamental, comme suit:

- **Profil de sortie de la fin de l'enseignement Fondamental (compétence globale) :**

Au terme de l'enseignement fondamental, dans une démarche de résolution de situations problèmes, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre et de produire à l'oral et à l'écrit :

- des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole (cycle primaire) ;
- des textes explicatifs, prescriptifs, descriptifs, narratifs et argumentatifs (cycle moyen) dans des situations de communication variées.

- **Profil de sortie du cycle Primaire (compétence globale) :**

Au terme du cycle primaire, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, à partir de supports sonores et visuels, l'élève est capable de communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires et de la vie courante où il est appelé à comprendre/produire des énoncés dans lesquels se réalisent les actes de parole étudiés et exigés par la situation de communication.

- **Compétences globales de fin de palier :**

Au terme du 3ème palier du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre **les actes de parole étudiés (palier1) puis exigés par la situation de communication (palier2)**.

Les progressions annuelles doivent être construites par étapes, dans le sens de l'**initiation** à la mise en œuvre d'actes de parole dans un énoncé minimal (3°AP), en passant par un **approfondissement des apprentissages fondamentaux** (4°AP) jusqu'à la **maîtrise des langages fondamentaux** (5°AP). La progression de ces étapes se fait par compétences terminales annuelles :

- **Compétences terminales de la 3°AP :**

Comprendre et produire des énoncés oraux d'une dizaine de mots en s'appuyant sur l'intonation et le non verbal dans une situation d'échange simple.

- **Compétences terminales de la 4°AP :**

Comprendre et produire des énoncés oraux (20 à 30 mots) et écrits (10 à 20 mots) portant sur des situations d'échange d'actes de parole simples étudiés en classe.

- **Compétences terminales de la 5°AP :**

Comprendre et produire des énoncés oraux (30 à 40 mots) et écrits (20 à 30 mots) en mettant en œuvre des actes de paroles qui tiennent compte des contraintes de la situation de communication.

3. Matrice conceptuelle du cycle primaire

3.1- Présentation

Dans une approche curriculaire des programmes, la matrice conceptuelle est un outil qui permet une mise en relation des savoirs-ressources avec les compétences visées. Elle fournit l'inventaire des savoirs-ressources à mobiliser pour l'acquisition des compétences visées dans une discipline. Elle est présentée sous forme de tableau synoptique élaboré pour le cycle et par palier. La matrice fait ressortir les concepts structurants de la discipline, qui sont objets de l'apprentissage dans les programmes annuels.

3.2- Tableau de la matrice conceptuelle :

La matrice conceptuelle suivante donne une vision globale des domaines et concepts structurants de la discipline. Elle permet une organisation cohérente des programmes assurant ainsi une progression harmonieuse des apprentissages.

Paliers	Domaines	Compétences terminales	Concepts	Contenus notionnels / Ressources

Palier 2 (3eAP 4eAP)	**Oral réception** **Et production**	Comprendre et produire à l'oral des énoncés dans lesquels seréalisent les actes de parole étudiés en situation d'interaction.	Actes de parole Communication/ Echange Conscience phonologique Temps Espace Vocabulaire	- fonctions phatique et expressive du langage par des énoncés standardisés (variantes lexicales et syntaxiques) - communication directe - échange de type conversationnel - découpage de la chaine parlée (rythme, prosodie, accent) - combinatoire et paires minimales - les dimensions du temps (présent, passé, futur) par rapport à un repère « le présent » - simultanéité/ antériorité/ postériorité - les modes (impératif, indicatif, infinitif) - conjugaison des verbes usuels - les indicateurs de temps - les pronoms personnels de conjugaison - les indicateurs spatiaux - vocabulaire scolaire, mots concrets, vocabulaire intersticiel (tous les mots qui permettent à la classe de fonctionner) - champs notionnels

	Ecrit réception **Et production**	Comprendre et produire à l'écrit, des énoncés d'une **vingtaine** de mots dans lesquels se réalisent les actes de paroles étudiés, en respectant les contraintes de la situation de communication.	Actes de parole Appropriation du signe et du sens Grammaire de Texte (cohérence textuelle) Syntaxe Espace Spatialité Conscience orthographique Temps	- fonction référentielle du langage - correspondance graphie/ phonie - structure et organisation - la chronologie, les substituts - Image du texte : présentation (titre, paragraphes, nom de l'auteur), illustration - la ponctuation forte (le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation) - la phrase simple : types de phrase (déclarative, interrogative, exclamative) formes de phrase (affirmative, négative) - latéralité : gauche/droite - organisation de l'espace écriture - formation des lettres en respectant les règles d'écriture - correspondance phonie/ graphie - les dimensions du temps (présent, passé, futur) par rapport à un repère « le présent » - simultanéité/ antériorité/ postériorité - les modes (impératif, indicatif, infinitif) - les indicateurs de temps - les pronoms personnels de conjugaison - conjugaison des verbes du 1er groupe + verbes être et avoir - la transcription des formes verbales en conjugaison

<table>
<tr><td rowspan="2">Palier 3 (5eAP)</td><td>Oral réception

Et production</td><td>Comprendre et produire à l'oral des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole en respectant les contraintes de la situation de communication.</td><td>Actes de parole
Communication

Grammaire

Temps / Espace

Vocabulaire</td><td>- fonction expressive du langage
- directe/indirecte
- paramètres de la situation de communication (qui parle, à qui, de quoi, pourquoi)

- Syntaxe de l'oral :
traitement des éléments linguistiques et prosodiques

- les dimensions du temps (présent, passé, futur) par rapport à un repère « le présent »
- simultanéité/ antériorité/ postériorité
- imparfait, passé simple
- conjugaison des verbes pronominaux
- les modes (impératif, indicatif, infinitif)
- la dimension spatio-temporelle : les indicateurs de temps / d'espace

- la formation des mots, sens et emploi
- vocabulaire thématique lié aux thèmes du programme</td></tr>
<tr><td>Ecrit réception et production</td><td>Comprendre des énoncés porteurs d'actes de parole, en mettant en relation les paramètres de la situation de communication.</td><td>Actes de parole

Grammaire de Texte (cohérence textuelle)

Orthographe</td><td>- fonction référentielle du langage

- Image du texte : présentation (titre, paragraphes, références), illustration
- la ponctuation
- la chronologie, les substituts, les connecteurs
- structure, organisation</td></tr>
</table>

		Comprendre et produire des énoncés d'une **trentaine** de mots mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.	Syntaxe Vocabulaire Temps	- orthographe grammaticale - orthographe lexicale - la phrase simple / phrase complexe - les fonctions syntaxiques - formation des mots, sens et emploi - vocabulaire thématique - les dimensions du temps (présent, passé, futur) par rapport à un repère « le présent » - simultanéité/ antériorité/ postériorité - les modes (impératif, indicatif, infinitif) - les temps du récit : imparfait, passé simple - les indicateurs de temps - les pronoms personnels de conjugaison - conjugaison des verbes du 1er groupe + verbes être et avoir - la transcription des formes verbales en conjugaison
Compétences transversales et valeurs à développer		Résoudre des situations problèmes, exprimer sa citoyenneté, s'ouvrir sur le monde, manifester son autonomie, développer un esprit d'analyse et de synthèse, interagir positivement, communiquer de manière efficace… - Les valeurs : le civisme, le respect, la solidarité, l'amitié…		

4. Programmes annuels

4.1- Présentation

Les tableaux suivants présentent les programmes détaillés par années. Les contenus sont déduits de la matrice conceptuelle précédemment présentée, dans le respect des prérequis et des volumes horaires impartis. Pour chaque année d'apprentissage, la lecture des tableaux permet d'anticiper sur le niveau de « performance» attendu. Chaque compétence terminale se démultiplie en trois composantes (disciplinaire, transversale, valeurs).

4.2-Tableaux des programmes annuels

<table>
<tr><td colspan="6">Compétence globale : Au terme de la 3ème AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole étudiés</td></tr>
<tr><th>domaine</th><th>Compétences terminale</th><th colspan="3">Composantes</th><th rowspan="2">Temps imparti</th></tr>
<tr><th></th><th></th><th>Actes de parole</th><th>Phonologie/prosodie</th><th>Ressources linguistiques</th></tr>
<tr><td>Savoir écouter parler

Savoir lire</td><td>Comprendre des énoncés oraux en s'appuyant sur l'intonation et le non- verbal dans une situation d'échange conversationne.</td><td>• établir un contact : saluer, se présenter, remercier, accepter, refuser, s'excuser, prendre congé.
• exprimer un besoin, demander (une autorisation, un objet, de l'aide, le nom d'une personne ou d'un objet, une information sur une personne ou un objet, une explication).
• dire qu'on sait/ ne sait pas, qu'on comprend / ne</td><td>Selon une progression phonologique
-Connaître le système phonologique et prosodique.

- Distinguer les intonations des interlocuteurs dans un énoncé : assertion, interrogation, injonction et exclamation.

- Re/produire un énoncé de façon intelligible.

- Restituer un message écouté.</td><td>Vocabulaire thématique (voir tableau des thèmes)
- notion de phrase
- les différentes intonations : - les traits prosodiques : pauses, hésitations, accents d'insistance, arrêts.
- les formules figées : il y a, il faut.
- les pronoms personnels de conjugaison (je, tu, il/elle, nous, vous, ils/elles.).
Conjugaison à l'oral
- indicatif des verbes : être, avoir, faire, dire, pouvoir, aller, voir, vouloir, venir et devoir + verbes du 1er groupe (aimer, chanter…).
-
- conjugaison au passé composé et au futur des verbes usuels.

- La phrase simple : types interrogatif, exclamatif, déclaratif, impératif
- Les formes de phrases : affirmative, négative
- Les relations syntaxiques : sujet, verbe, complément
- Le genre / le nombre des noms.</td><td>32H

32H</td></tr>
</table>

Savoir écrire		comprend pas. • dire sa joie, son chagrin. • donner une information (sur soi, sa famille, son école, son quartier), donner une explication, dire ce qu'on est en train de faire. • présenter un fait, annoncer un événement. • Evoquer des actions vécues	- Maîtriser les aspects grapho-moteurs du français	- Le nom propre/ nom commun. - Les adjectifs qualificatifs : couleurs, dimensions, tailles - Les adverbes de temps, de manière, de lieu et de quantité Latéralité : gauche/droite • Signe / Sens (encoder et décoder) • La combinatoire • Correspondances graphie /phonie • Correspondances phonie -graphie (un phonème =un graphème) • Espace et Spatialité • Les graphies (scripte/ cursive, minuscule/majuscule) • Les signes de ponctuation (le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation, les deux points et le tiret).	**32H**

COMPETENCE GLOBALE : Au terme de la 4ème AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole étudiés

domaine	Compétences terminale	Composantes			Temps imparti
		Actes de parole	**Temps imparti**	**Ressources linguistiques**	
Savoir écouter parler	Comprendre et produire des énoncés oraux (20 à 30 mots) et écrits (10 à 20 mots) portant sur des situations d'échange d'actes de parole simples étudiés en classe	Saluer/prendre congé, se présenter/ présenter quelqu'un. (+ variantes) Demander (quelque chose + formule de politesse, la permission de faire quelque chose, des renseignements sur un fait, un événement vécu, demander le temps qu'il fait, qu'il fera, demander son chemin). Donner des informations (sur son	Selon une progression phonologique Maîtriser le système phonologique et prosodique. - Adopter une attitude d'écoute. -Restituer un message écouté. - produire un énoncé de façon intelligible	Vocabulaire thématique et fonctionnel (voir tableau des thèmes) **Les mots et leur formation :** - Les familles de mots ; la préfixation (préfixe de négation : **dé..,in.., im ;** préfixe de répétition : **re.. ;** suffixation: nom d'agent en : **eur, ier ;** nom d'action en :**age, ment.** **Les mots et leur sens :** - La définition d'un mot (son explication par des synonymes, par des antonymes). Constitution de la nature grammaticale ; phrase simple : le nom (commun propre), le verbe, l'adjectif - le déterminant (article défini, article indéfini, adjectif possessif, adjectif démonstratif) **Le groupe verbal : -** le verbe, l'infinitif du verbe, les différents groupes du verbe **Les pronoms : -** les pronoms de conjugaison les indicateurs temporels (chronologie, passé, présent, futur) - les indicateurs spatiaux (localisation, orientation) **Les accords : -** la relation sujet/verbe - l'accord en genre et en nombre de l'adjectif avec le nom	**42H**

		état, sur une personne, un événement, un objet, une quantité, une mesure). dire qu'on sait/ ne sait pas, qu'on comprend /ne comprend pas. demander à quelqu'un de faire quelque chose : ordonner, conseiller.		**L'orthographe** - pluriel des noms en « s » - le pluriel des noms en « x » ;b- le genre et le nombre des noms **Conjugaison** à l'oral : au présent de l'indicatif des verbes : être, avoir, faire, dire, pouvoir, aller, voir, vouloir, venir et devoir + verbes du 1er groupe (aimer, chanter…). - au présent de l'impératif des verbes de consignes (écrire, terminer, compléter, entourer, souligner…) et des verbes fonctionnels (prendre, ranger …). - au passé composé et au futur des verbes usuels.	

COMPETENCE GLOBALE : Au terme de la 4ème AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole étudiés

domaine	Compétences terminale	Composantes			Temps imparti
		Actes de parole	Phonologie/prosodie	Ressources linguistiques	
Savoir lire Savoir écrire	Comprendre et produire des énoncés oraux (20 à 30 mots) et écrits (10 à 20 mots) portant sur des situations d'échange d'actes de parole simples étudiés en classe	Ecrire pour répondre à une consigne d'écriture.	Selon une progression phonologique (suite) Maîtriser le système phonologique et prosodique. - Adopter une attitude d'écoute. Prendre sa place dans un échange pour communiquer - produire un énoncé de façon intelligible - Maîtriser les aspects grapho-moteurs du français du français.	• Espace et Spatialité Latéralité : gauche/droite • Signe / Sens (encoder et décoder) • La combinatoire • Correspondance graphie /phonie • Les graphies (scripte/ cursive, minuscule/majuscule) • Correspondances phonie -graphie (un phonème =un graphème)	57H 45H

COMPETENCE GLOBALE : Au terme de la 5°AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole dans une situation de communication contraignante.

domaine	**Compétences terminale**	**Composantes**			**Temps imparti**
		Actes de parole	**Phonologie/prosodie**	**Ressources linguistiques**	
Savoir écouter parler Savoir lire Savoir écrire	Comprendre et produire des énoncés oraux (30 à 40 mots) et écrits (20 à 30 mots) en mettant en œuvre des actes de paroles qui tiennent compte des contraintes de la situation de communication.	exprimer un sentiment, une préférence Donner des informations (sur son état, sur une personne, un événement, un objet, une quantité, une mesure). présenter un fait, annoncer un événement, le situer dans le temps et dans l'espace). -- -raconter un événement personnel	Maîtrise du système phonologique et prosodique. - Adopter une attitude d'écoute sélective Prendre sa place dans un échange conversationnel. - Utiliser les ressources de la communication verbale et non verbale.	**vocabulaire** ✓ Les mots et leur formation suffixe : -tion, -ée ✓ Les mots et leur sens - Les adjectifs cardinaux et ordinaux - Les noms composés - Les champs lexicaux des thèmes proposés en relation avec les actes de parole • Grammaire de texte **Les indicateurs** : - indicateurs de temps ; indicateurs de lieu - conjonctions de coordination (car, mais, donc) ✓ **Les substituts** : : pronoms personnels, - lexique thématique ; écriture des nombres • **Grammaire de phrase** (explicite) - La phrase simple : - la forme négative (ne…plus, ne…rien, ne … jamais) ; - la phrase interrogative (avec les adverbes interrogatifs : *Quand ? Où ? Pourquoi ?* *Combien ? Comment ?* Avec les adjectifs interrogatifs : *Quel est… ?Quelles sont … ?*) - La structure élémentaire de la phrase simple : Les constituants de	**42H** **57H** **45H**

		- Apprécier la communication et les échanges avec les autres. Développer des stratégies de lecture Produire des énoncés en fonction d'une situation de communication. - Assurer la présentation d'un écrit.		la phrase simple : - le sujet (GNP pronom personnel) ; - le verbe - les compléments du verbe : COD, COI ; - les compléments circonstanciels : de temps, de lieu, de manière, de but (place et forme) ✓ Le groupe nominal et ses constituants : les déterminants dans le groupe nominal (possessifs, démonstratifs) ✓ Le groupe verbal et ses constituants verbes d'état et verbes d'action, l'adjectif attribut, verbes avec ou sans complément, Les mots selon leur nature ; les pronoms personnels compléments (le, la, les, l'). Les adverbes **de manière en…ment** ✓ Les relations syntaxiques l'accord en genre et en nombre de l'adjectif attribut du sujet. **la phrase complexe :** phrases coordonnées avec « et » ; - phrases juxtaposées	

COMPETENCE GLOBALE : Au terme de la 5°AP du cycle primaire, à partir de supports sonores et/ou visuels, l'élève est capable de comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés mettant en œuvre les actes de parole dans une situation de communication contraignante.					
domaine	**Compétences terminale**	**Composantes**			**Temps imparti**
		Actes de parole	**Phonologie/prosodie**	**Ressources linguistiques**	
Savoir écouter parler Savoir lire Savoir écrire	Comprendre et produire des énoncés oraux (30 à 40 mots) et écrits (20 à 30 mots) en mettant en œuvre des actes de paroles qui tiennent compte des contraintes de la situation de communication.	- exprimer un sentiment, une préférence -Donner des informations (sur son état, sur une personne, un événement, un objet, une quantité, une mesure). -présenter un fait, annoncer un événement, le situer dans le temps et dans l'espace). -- -raconter un	Maîtrise du système phonologique et prosodique. - Adopter une attitude d'écoute sélective Prendre sa place dans un échange conversationnel. - Utiliser les ressources de la communication verbale et non verbale.	• **Conjugaison** *A l'oral* -aux temps simples de l'indicatif (présent, futur, imparfait) - au temps composé de l'indicatif : passé composé - au présent de l'impératif - Conjugaison des verbes pronominaux : présent de l'indicatif *A l'écrit* - aux temps simples : présent, futur simple et imparfait de l'indicatif - aux temps composés : passé composé de l'indicatif - des verbes pronominaux au présent de l'indicatif • **Orthographe** *grammaticale* - L'accord du participe passé avec l'auxiliaire être, - Le féminin des noms (e-ette-elle-enne-euse-trice-ère-ière),	

		événement personnel - Apprécier la communication et les échanges avec les autres. -Développer des stratégies de lecture -Produire des énoncés en fonction d'une situation de communication. - Assurer la présentation d'un écrit.		- Le pluriel régulier des noms en x, - Le pluriel irrégulier des noms (en al, en ail), - Les accords dans le GN (déterminant possessif ou démonstratif + nom), - Les homophones grammaticaux (a/à, est/et, on/ont, sont/son, ce/se, ou/où). -terminaison de conjugaison des verbes -les marques du genre et du nombre *Lexicale* -Les lettres muettes, le redoublement des consonnes dans les mots les plus fréquents, - Les signes orthographiques : tréma, trait d'union, - Les graphèmes complexes : ail, eil, euil, aille, eille, euille, ouille, ui… • Espace et Spatialité • Latéralité : gauche/droite	

5. Mise en œuvre du programme

5.1- Recommandations de mise œuvre du programme

Dans une démarche d'intégration, les compétences globales de fin d'années et de fin de paliers permettent l'atteinte de la compétence globale de fin de cycle primaire. C'est dans le cadre de situations de communication que l'élève apprend la langue. Aussi,

➢ **sur le plan didactique :**

- Il sera proposé à l'élève des situations de communications diversifiées porteuses de valeurs à l'oral comme à l'écrit **aussi bien** en réception qu'en production.
- Il sera développé chez l'élève une conscience des valeurs nationales et universelles à travers le choix des supports oraux et écrits.
- En 3^{e} AP, une place prépondérante sera accordée à l'oral.
- L'enseignement / apprentissage de l'oral et de l'écrit est mené de façon convergente.
- Il sera développé chez l'élève une « conscience phonologique » dans le cadre de la progression phonologique retenue.
- L'élève s'exprimera par l'emploi d'énoncés dits « actes de parole **»** (ou actes de langage)qui favorisent l'interlocution. Les actes de parole retenus dans le programme de 3^{e} AP seront déclinés avec plus de variantes en 4^{e} et 5^{e}AP, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.
- Les apprentissages linguistiques seront mis en place de manière implicite (3^{e} AP) puis explicite (4^{e} et 5^{e} AP). La langue devient objet d'étude.
- Les compétences de lecteur et de scripteur seront développées dans le cadre de projets porteurs de valeurs nationales et universelles.

➢ **sur le plan pédagogique :**

- Les apprentissages seront réalisés dans le cadre de situations problèmes, contexte favorable à l'apprentissage. « La situation-problème est une situation d'apprentissage signifiante et concrète. Elle a un lien avec la réalité de l'élève, l'interpellant en faisant naître chez lui un questionnement. Sa pratique, fondée sur l'activité, donne l'occasion à l'élève d'expliquer sa démarche, d'expliciter sa pensée et de justifier ses choix pour répondre aux questions posées ou au problème à résoudre.» in Guide Méthodologique d'Elaboration des Programmes, juin 2009.
- L'élève doit agir: l'activité doit s'impliquer dans le processus d'apprentissage.
- A l'oral, l'appropriation progressive de la langue se fera : par mémorisation, répétition, commutation, substitution, systématisation, réemploi et reformulation.

- A l’écrit, elle se fera par reproduction, substitution, réemploi et emploi.
- En lecture, le point de départ de l’enseignement/apprentissage est le texte qui doit présenter aux élèves de manière implicite ou explicite des valeurs nationales ou universelles.

On évitera de présenter à l’élève une suite de phonèmes dépourvue de signification. La démarche s’appuiera sur des stratégies convergentes basées sur la prise de sens et la connaissance du code.

- Les apprentissages linguistiques se feront dans le cadre d’une démarche inductive à partir d’un texte écrit. Ils concerneront le vocabulaire, la conjugaison, la grammaire et l’orthographe.
- En production écrite, l’élève sera amené à (re)produire de courts énoncés.
- La planification du projet, qui relève du pré-pédagogique**,** précèdera sa mise en œuvre en classe.
- Il sera mis en place des moments d’évaluation du projet et d’évaluation des apprentissages par le biais de situations d’intégrations.

5.2- Recommandations sur la nomenclature des moyens didactiques

Il est nécessaire de mettre l’élève en contact avec des écrits variés. Les textes doivent être accessibles et intéressants, en rapport avec les préoccupations de la tranche d’âge concernée. Ils traiteront de sujets familiers au jeune apprenant.

5.3- l’évaluation

L’évaluation doit être planifiée et intégrée dans l’acte d’enseignement /apprentissage. Les compétences sont évaluables de manière positive dans le cadre de **la pédagogie de la réussite.** Deux principes de base sont à retenir en évaluation :

- les compétences sont évaluables dans toutes leurs composantes (disciplinaire, transversale, valeur);
- les élèves sont évalués individuellement.

L’approche par les compétences qui repose sur le choix d’une pédagogie de l’intégration détermine une évaluation différente, nouvelle qui conduit à évaluer les acquis des élèves à travers des situations-problèmes nécessitant une production complexe de la part de l’élève. Elle peut prendre plusieurs formes :

Evaluation diagnostique, elle vise à établir l’état des lieux des savoirs acquis liés aux savoirs et aux savoirs faire concernant la compétence visée. Elle permet de programmer les apprentissages pour combler les éventuelles lacunes détectées et bâtir la suite sur les ressources existantes.

Evaluation formative, elle permet de mesurer régulièrement le taux d’intégration des savoirs en vue d’apporter la **régulation** nécessaire pour une meilleure progression. Elle se fera à l’oral comme à l’écrit pendant le déroulement du projet.

Evaluation certificative, elle permet de valider le niveau de compétence atteint par chaque élève pour s'assurer de la maîtrise des compétences installées, à la fin d'une période donnée (trimestre, année).

Pour pouvoir évaluer les élèves, il est important de les mettre en situation de mobilisation de leurs acquis dans des situations d'intégration qui présentent des tâches nouvelles de même niveau de complexité, sur la base des critères de réussite retenus. La situation d'intégration, souvent proche d'une situation quotidienne, permet à l'apprenant l'exercice de la compétence proprement dite et par là même, à l'enseignant(e), de vérifier si l'apprenant est compétent en examinant le degré d'adéquation entre la production de l'élève et les critères retenus en vue de prendre une décision (pour réguler, certifier ou orienter).

Pour l'élaboration des épreuves d'évaluation, en particulier d'évaluation certificative, on se réfèrera aux tableaux des programmes annuels. Ils devront constituer le repère essentiel pour l'élaboration des sujets d'examens de fin de cycle et pour la définition des critères et des indicateurs des grilles d'évaluation. Les critères retenus doivent être peu nombreux, indépendants, formulés de façon claire, opérationnalisés par des indicateurs et couvrir une compétence.

5.4 Définition de la compétence: La compétence étant définie comme la mobilisation d'un ensemble organisé des savoirs، de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. « C'est un savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources (connaissances, savoir-faire, valeurs, aptitudes intellectuelles, attitudes personnelles…) pour résoudre des situations problèmes significatives.».

Les compétences disciplinaires, sont les compétences à acquérir dans une discipline scolaire; elles visent la maîtrise des savoirs et leur mobilisation dans des situations, en fournissant à l'apprenant des ressources nécessaires à la résolution de situations problèmes.

La compétence terminale est disciplinaire, elle est dans la démarche pas à pas de l'opérationnalisation qui relie le sens des finalités aux actions qui se déroulent dans la classe, l'expression d'une partie des profils de sortie du cycle et du palier. Elle reste, dans sa formulation, trop générale, trop agrégée pour permettre la construction d'unités et de séquences d'apprentissage: elle maintient le sens contenu dans les profils mais reste encore peu opérationnelle du point de vue de sa mise en œuvre dans la classe.

La compétence terminale et ses composantes doivent être énoncées de telle sorte qu'elles soient évaluables.

La compétence terminale doit être décomposée (**composantes de la compétence terminale)** pour faire apparaître dans son prolongement des objectifs d'apprentissage réalisables

les compétences transversales, sont formées des attitudes ainsi que des démarches mentales et méthodologiques communes aux différentes disciplines à acquérir et à mettre en œuvre au cours de la construction des différents savoirs, ainsi que des valeurs à développer.

Les compétences transversales se développeront d'autant plus qu'on mettra l'accent sur leur réinvestissement et leur transfert vers d'autres disciplines.

Le décloisonnement disciplinaire et les activités **d'intégration** sont favorisés par l'articulation des compétences disciplinaires et des compétences transversales.

Les ressources sont les matériaux indispensables à la construction des compétences. Elles sont constituées des savoirs scolaires et extrascolaires, valeurs, démarches….

Compétence globale est un objectif que l'on se propose d'atteindre, pour une discipline donnée , à l'issue d'un parcours scolaire à définir en fonction de l'organisation du cursus. Il y a une compétence globale à la fin du cycle, une compétence globale à la fin de chaque palier et une compétence globale à la fin de chaque année. Elle se subdivise de façon cohérente et complémentaire en compétence globale par discipline .Elle traduit de façon condensée le profil de sortie.

Domaine: Le domaine sert à structurer et organiser une discipline en vue de la mise en œuvre des apprentissages. Le nombre de domaines structurants d'une discipline détermine le nombre de compétences terminales à faire figurer dans les profils de sortie. Ce procédé assure une prise en charge intégrale des savoirs disciplinaires par les profils de sortie.

6- Les thèmes :

3e AP	**La citoyenneté** (le pays : le drapeau, l'hymne national, la monnaie, la capitale, les fêtes nationales et religieuses…) Les droits et les devoirs vis-à-vis de la collectivité, de la société. **L'environnement** - L'école et son environnement immédiat, la classe, le mobilier scolaire…. - La campagne, les animaux domestiques, les animaux de la ferme………… **La population**

	- La famille, les fêtes de famille - La famille : la vie en famille, **Le développement durable** La lutte contre le gaspillage de l'eau, de l'électricité, du papier……. **Les droits de l'homme** Droit à l'éducation ou instruction, à la santé, l'alimentation… **La santé** Les vaccins, l'hygiène, l'alimentation… **La sécurité** - La prévention des accidents domestiques. **Les risques majeurs** - Les tremblements de terre. **Le patrimoine** Le patrimoine matériel : palais historiques, ruines romaines…
4e AP	**L'environnement** -La flore : les plantes, la forêt, les jardins. - La flore : les fleurs, les arbres. **La population** **Le développement durable** - Les énergies renouvelables **Les droits de l'homme** - La charte des droits de l'enfant **La santé**

	- La santé et le corps humain : l'alimentation (fruits légumes………), les vitamines et le développement du corps humain. - L'hygiène corporelle - Les métiers de la santé : dentiste, docteur, infirmier, … **La sécurité** - La prévention contre les accidents de la circulation (mesures à respecter en traversant la route…) **Les risques majeurs :** - Les inondations **Le patrimoine** - Les musées
5e AP	**L'environnement** - La faune en Algérie. - Les animaux sauvages. **La population** - Les peuples du monde. **Le développement durable** - Les nouvelles énergies propres : solaire, éolienne. **Les droits de l'homme** - Droit à la liberté **La santé** - La prévention contre les maladies **La sécurité** - La sécurité routière **Les risques majeurs**

	- Les catastrophes naturelles (séismes, tsunamis, inondations, ouragans) **Le patrimoine** - Les monuments historiques, les sites protégés, les musées.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التربية الوطنية

اللجنة الوطنية للمناهج المجموعة المتخصّصة للغة الفرنسية

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

CYCLE PRIMAIRE

ELABORE PAR LE Groupe Spécialisé Disciplinaire du français

2016

Sommaire

1. Présentation de la discipline et sa contribution à la réalisation des profils

1.1-Présentation de la discipline

L'école qui « assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification » doit « permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères ». *Loi d'Orientation sur l'Education Nationale n°08-04 du 23 janvier 2008, Chap. II, art.4.*

L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes : « ***Le français est enseigné en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle, en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales*** », *cf. Référentiel Général des Programmes.*

1.2-Finalités de la discipline pour le cycle

L'enseignement du français dans le cycle primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) pour contribuer à ***« doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements ».*** *Loi d'Orientation sur l'Education Nationale, n°08-04 du 23 janvier 2008, Chap. II, Art.4.*

Dans le 2ème palier de l'école primaire, l'élève, après deux années de scolarité en langue arabe, est **initié** à la langue étrangère 1, la langue française. Il est amené progressivement à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif. La classe constituant le contexte d'immersion privilégié, les apprentissages se réalisent aux plans communicatif, cognitif et linguistique.

- Au plan communicatif, l'élève est placé dans des situations de communication où il prend sa place pour s'exprimer de façon appropriée dans le cadre de l'échange.

- Au plan cognitif, il est amené à développer des démarches pour construire ses apprentissages en utilisant des ressources linguistiques et méthodologiques.

- Au plan linguistique, il prend progressivement conscience des systèmes phonologique, grammatical et lexical de la langue française pour écouter/dire et lire/écrire des énoncés.

1.3-Contribution de la discipline à la réalisation du profil global

Le profil global de l'enseignement primaire, lié aux finalités de l'école, se traduit dans les domaines de la formation de la personnalité (valeurs), des compétences transversales et des connaissances.

a. Domaine de la formation de la personnalité : au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les valeurs identitaires, intellectuelles et esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles, ainsi :

- sur le plan de **l'identité** : *L'élève a conscience des composantes de son identité algérienne (l'Islamité, l'Arabité et l'Amazighité).*
- sur le plan de **la conscience nationale** : *En plus de l'étendue géographique du pays et la diversité de sa population, l'élève a conscience de ce qui fait l'unité nationale à savoir une histoire, une culture, des valeurs partagées, une communauté de destin, des symboles dont l'emblème et l'hymne national…*

La prise en charge des valeurs nationales se concrétisera, par exemple, dans le fait de : **nommer** en langue étrangère des personnages, des lieux et dates historiques, des symboles du pays; de **lire** et d'**identifier** des valeurs nationales dans des textes de lecture; d'**écrire** en langue étrangère de courts textes pour raconter un événement historique, religieux, sportif, culturel porteur de valeurs nationales et/ou universelles ….

- sur le plan de **la citoyenneté** : *L'élève est en mesure de délimiter en toute objectivité ce qui relève des droits et ce qui relève des devoirs en tant que futur citoyen et de mettre en pratique cette pondération dans ses rapports avec autrui, comme le stipule la Constitution algérienne.*

La prise en charge des valeurs citoyennes se concrétisera, par exemple, dans le fait : d'**identifier** et de **nommer** en langue étrangère des valeurs comme le courage, la solidarité… dans des situations de vie collective au quotidien, de **réaliser un projet de lecture ou d'écriture** pour présenter son environnement, pour souligner des gestes citoyens afin de faire face à des nuisances (pollution, bruit…), pour prendre part à la vie participative, d'**énoncer** un droit ou un devoir de citoyenneté dans une production orale ou écrite.

- sur le plan de **l'ouverture sur le monde** : *Tout en ayant conscience de son identité, socle de sa personnalité, l'élève est en mesure de prendre de l'intérêt à connaître les autres civilisations, de percevoir les ressemblances et les différences entre les cultures pour s'ouvrir sur les civilisations du monde et respecter l'altérité.*

La prise en charge des valeurs d'ouverture sur le monde se concrétisera, par exemple, dans le fait : d'**écouter et dire** des contes du patrimoine universel, de **citer** une ou des journée(s) mondiale(s), de **parler** des peuples du monde, de **lire** de courts textes de littérature universelle de jeunesse, de **réaliser un projet d'écriture** pour manifester son intérêt pour autrui (noms de personnes, de pays, de lieux…).

b. Domaine des compétences transversales :

Durant toute la scolarité l'élève sera amené à acquérir des compétences transversales à travers **l'ensemble des disciplines**. Ces compétences seront développées dans le cadre du réinvestissement et du transfert. En français, l'enseignement participe à la mise en place de compétences transversales :

Ordre	Compétences transversales	Exemples
D'ordre intellectuel	-Résoudre des situations problèmes en rapport avec son âge et ses centres d'intérêt. -Rechercher seul des informations dans des documents proposés.	*Ex : rechercher seul des informations dans des documents (dictionnaires, revues, lexiques…), classer par ordre alphabétique).*
D'ordre méthodologique	- Réaliser un projet individuel et/ou s'inscrire dans un projet collectif. - Restituer chronologiquement une information entendue ou lue. - Organiser son travail.	*Ex : organiser son travail selon un calendrier ; contribuer à un travail de groupe en respectant un plan de travail; situer un événement par rapport à une date.*
D'ordre de la communication	-Ecouter les autres et ne pas les interrompre avant son tour de parole. - Se faire comprendre dans des situations de communication de vie scolaire. -Utiliser les ressources de la communication verbale et non verbale.	*Ex : participer à un échange conversationnel; utiliser les T.I.C. pour transmettre ou rechercher de l'information; utiliser les supports d'information (courrier, téléphone, affiche, panneaux, dépliants…) pour communiquer.*
D'ordre personnel et social	- Interagir positivement. - Participer à un travail de groupe en fonction des ressources dont on dispose. - Achever les tâches dans lesquelles on s'engage. - S'auto évaluer à l'aide de grilles et accepter l'évaluation du groupe. - Justifier ses choix par des moyens linguistiques variés.	*Ex : participer à la vie scolaire (chorale, club scientifique, club vert, journal de l'école, équipe sportive…) ou extra-scolaire (concours inter-écoles, journées nationales de volontariat, festivals scolaires, journées internationales…)*; *revoir son travail, écouter et respecter l'avis de l'autre*.

c. Domaine des connaissances

La contribution de la langue étrangère au profil global se réalise par :

- le développement de compétences langagières, dans le cadre d'une approche communicative,
- la maîtrise des outils de la langue : le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe,
- la compréhension de textes oraux et/ou écrits,
- la production d'énoncés par rapport à des situations de communication diversifiées.

A la fin du cycle primaire, l'élève sait en langue étrangère :

- écouter et comprendre des énoncés en adoptant l'attitude d'écoute adéquate en fonction de la situation de communication ;
- produire un énoncé oral cohérent exigé dans le cadre de l'échange ;
- lire /comprendre des textes en adoptant des stratégies de lecture adaptées à la situation de communication et au support ;
- produire par écrit, dans le cadre de situations de communication, des énoncés de 30 à 40 mots.

Les compétences couvrent les deux domaines : oral (réception, production) et écrit (réception, production) permettant ainsi à l'élève d'aborder le cycle moyen.

2- Obstacles d'apprentissages dans la discipline

En début d'apprentissage d'une langue étrangère, l'élève peut rencontrer un certain nombre de difficultés. On peut les identifier ainsi :

- un **nouveau système phonologique** constitué de sons nouveaux, d'intonations nouvelles et d'une nouvelle prosodie qu'il aura à intégrer progressivement.
- un **rapport phonie /graphie dans un système complexe** puisque dans la langue française, à certains phonèmes peuvent correspondre plusieurs graphèmes et à certains graphèmes peuvent correspondre plusieurs phonèmes ;
- certaines lettres ne se prononcent pas (lettres muettes, désinences verbales, marque du pluriel…) alors que d'autres se prononcent lorsqu'elles jouent le rôle de liaison.
- de **nouveaux aspects grapho-moteurs**, une latéralité et une spatialité différentes de celles de la langue arabe ; il découvrira les différents formes de caractères : minuscules, majuscules, cursive, script.
- Un **nouveau code orthographique** lexical et morphosyntaxique.
- Un **nouveau code social** et ses spécificités en situation de communication (l'emploi du tutoiement ou du vouvoiement, les salutations).

3-Proposition d'un plan annuel des apprentissages

Une formation plus réfléchie de l'apprenant est prédéterminée par une progression qui montre de quelle manière les apprentissages et les évaluations s'articulent.

Les progressions qui suivent présentent une organisation logique des contenus retenus dans les programmes de 3e AP, 4e AP et 5e AP ; elles évitent la répétition de certaines notions ; elles servent de bases pour l'élaboration de répartitions dans le cycle et dans l'année pour une meilleure gestion du temps scolaire.

Les progressions suivantes, à destination des enseignants du primaire, sont déployées à partir des programmes de français de 3e AP, 4e AP et 5e AP en fonction des rythmes scolaires adoptés :

- elles présentent les compétences à installer dans les domaines de l'oral et de l'écrit,
- elles organisent les savoirs-ressources nécessaires au développement des compétences,
- elles prennent en compte le cheminement cognitif des apprenants,
- elles déterminent des types d'activités à réaliser avec les élèves,
- elles proposent des critères et des indicateurs pour l'évaluation formative et intégrative.

Les différentes évaluations, qui ponctuent les apprentissages, permettent à l'élève de faire le point sur ses acquis et à l'enseignant d'organiser efficacement la remédiation.

Ces progressions doivent faire l'objet d'une lecture systémique et globalisante pour une bonne perception des programmes et une meilleure appréhension des apprentissages à mettre en place en fonction du niveau et du volume horaire défini.

Trouvant dans ces progressions un outil qui permet de cadrer et rythmer les apprentissages sur une année scolaire, l'enseignant saura en faire un usage pédagogique adapté et performant, selon les besoins des apprenants s'inscrivant ainsi dans une pédagogie de la réussite.

3.1- Progression de 3e AP

1ère période

Domaine	Compétences visées	Savoirs ressources	Types d'activités	Temps prévu pour les activités	Obs. Et orientations
COMPREHENSSION /ORALE	***Construire le sens d'un message oral en réception.***	•**Actes de parole** **Actes sociaux** - établir un contact, saluer (les adultes, le groupe), se présenter, remercier, accepter, refuser, s'excuser, prendre congé. •**Système phonologique** - Progression phonologique (sons simples / paires minimales) **:** [a] [i], [m] [n], [∂] [e], [t] [d], [o], [l], [r]. • **Système prosodique** - Les différentes intonations - Les traits prosodiques - Les marques d'enchaînements •**Communication/ Echange** -Echange de type conversationnel : dialogue. -Fonction phatique du langage • **Lexique** Vocabulaire fonctionnel - communiquer en classe : consignes des exercices, vocabulaire intersticiel, mots pour nommer les parties du discours et les points de langue, lexique de la classe et de l'école.	- **Identification** des messages par l'intonation (ordre, question, affirmation…). - **Ecoute** de dialogues pour retrouver les interlocuteurs. -**Ecoute** de textes oraux pour retrouver des mots usuels, des mots outils, des noms propres. -**Discrimination** des phonèmes de la langue dans un énoncé**.** -**Distinction** des différentes intonations et des rythmes de la chaîne parlée. - **Identification** des interlocuteurs. - **Répétition** de phonèmes en contexte. - **Répétition** d'un message en articulant correctement. - **Reproduction** de la prosodie des comptines en les récitant. - **Production** d'un même énoncé avec des intonations différentes (colère, joie, surprise.) - **Formulation** de réponses à une question.	20 mn oral /jour x 3 =1h par semaine	- La sélection opérée dans les actes de parole permet d'aborder un ou deux types par période. - La progression phonologique dans la première période s'appuie sur des sons déjà connus /la langue arabe.
ION EXPRESS ORALE	***Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange***				

COMPREHENSSION DE L'ECRIT	***Lire et comprendre un texte d'une trentaine de mots.***	- Signe /Sens pour encoder et décoder • La combinatoire : • Le code graphique / phonique : à un phonème correspond un seul graphème • Deux ensembles **complémentaires** : grammaire de texte et grammaire de phrase • Image du texte • Illustrations • Espace et Spatialité : sens de la lecture (lecture de gauche à droite) • La ponctuation forte : le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation.	- **Identification** des graphèmes de la langue. -**Correspondance** graphie /phonie. - **Découpage** d'une phrase en mots, en groupes de mots. -**Identification** dans un énoncé des signes de la ponctuation forte. - **Distinction** des répliques dans un dialogue.	20 mn écrit/jour x 3 =1h par semaine	**Les phonèmes sont étudiés en initiale, en médiane et en finale des mots**
PRODUCTION/ ECRIT	***En réponse à une consigne, produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole.***	• Espace et Spatialité • Latéralité : gauche/droite • Système graphique - Le code graphique - Correspondances phonie -graphie (un phonème = un graphème). - Les différentes graphies • Système textuel -notion de texte -notion de phrase -la ponctuation forte	-**Transcription** script/cursives -**Reproduction** de lettres selon les normes -**Association** phonèmes/ graphèmes -**Copie** de mots, de phrases. -…	20 mn écrit/jour x 3 =1h par semaine	Apprentissage du geste graphique

Evaluation et remédiation périodique éventuelle		
	Critères sur la maîtrise des ressources	**Indicateurs sur la mobilisation et l'intégration des ressources**
Oral	**- Pertinence de l'écoute** **- Qualité de l'écoute**	- Ecoute complète d'un texte oral - Sélection d'éléments pertinents
	- Pertinence de la production **- Correction de la langue**	- Réalisation en situation des actes de parole étudiés. - Observation des règles sociales de la communication - Réalisation correcte des phonèmes étudiés
Ecrit	**- Qualité de la lecture**	- Bonne prononciation /articulation. - Respect des pauses et des enchaînements
	- Pertinence de la production **- Cohérence sémantique** **- Correction de la langue**	- Respect des normes de reproduction des lettres - Bonne association phonèmes/ graphèmes - Copie correcte de mots, de phrases.

2ème période

Domaine	Compétences visées	Savoirs ressources	Types d'activités	Temps prévu pour les activités	Obs. Et orientations
COMPREHENSION/ORAL	***Construire le sens d'un message oral en réception.***	• **Actes de parole** **Actes de demande** - exprimer un besoin, demander : une autorisation, un objet, de l'aide, le nom d'une personne ou d'un objet, une information sur une personne ou un objet, une explication. **Actes de réponse** **-** donner une information (sur soi, sa famille, son école, son quartier), donner une explication, dire ce qu'on est en train de faire. •**Système phonologique** - Progression phonologique (sons simples / paires minimales) : [p] [b], [y] [u], [f] [v] , [w], [s] [z], [ɔ], [α]. • **Système prosodique** - Les différentes intonations - Les traits prosodiques - Les marques d'enchaînements •**Communication/ Echange** - Echange de type conversationnel : dialogue - Fonction phatique du langage • **Lexique** Vocabulaire fonctionnel - communiquer en classe : consignes des exercices, vocabulaire interstitiel, mots pour nommer les parties du discours et les points de langue, lexique de la classe et de l'école. Vocabulaire thématique : - Utiliser les personnes de conjugaison -Temps/repères temporels - Espace/ indicateurs de lieu	**- Identification** des messages par l'intonation (ordre, question, affirmation…) - **Ecoute** de dialogues pour retrouver les interlocuteurs. -**Ecoute** de textes oraux pour retrouver des unités de sens (mots usuels, mots outils, mots connus, noms propres.) - **Discrimination** des phonèmes de la langue dans un énoncé**.** - **Distinction** des différentes intonations et des rythmes de la chaîne parlée. - **Identification** des actes de parole - **Identification** des interlocuteurs et de leur statut, du thème général, du cadre spatiotemporel. - **Répétition** de phonèmes en contexte - **Répétition** d'un message en articulant correctement. - **Reproduction** de la prosodie des comptines en les récitant. - **Production** d'un même énoncé avec des intonations différentes (colère, joie, surprise.) - **Formulation** de questions pour obtenir des informations. - **Formulation** de réponses à une question.	20 mn oral /jour x 3 =1h par semaine	
EXPRESSION/LORA	***Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.***				

COMPREHENSION/ECRIT	***Lire et comprendre un texte d'une trentaine de mots.***	• La combinatoire : • Le code graphique / phonique : à un son correspond un graphème • Deux ensembles **complémentaires** : grammaire de texte et grammaire de phrase • Image du texte : • Illustrations : • Espace et Spatialité : sens de la lecture (lecture de gauche à droite) • La ponctuation forte : le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation	- **Identification** des graphèmes de la langue. - **Correspondance** graphie /phonie. - **Découpage** d'une phrase en mots, en groupes de mots. - **Identification** dans un énoncé des signes de la ponctuation forte. - **Repérage** les différents éléments d'un récit : lieu, personnages, temps, actions... -**Distinction** des répliques dans un dialogue. -**Identification** de la trame narrative. -**Construction** du sens d'un texte à partir d'éléments linguistiques visibles.	20 mn écrit/jour x 3 =1h par semaine	
PRODUCTION/ECRIT	***En réponse à une consigne, produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole.***	• Espace et Spatialité • Latéralité : gauche/droite • Système graphique - Le code graphique - Correspondances phonie - graphie (un phonème =un graphème). - Les différentes graphies • Système textuel -notion de texte -notion de phrase -la ponctuation forte -les fonctions : sujet et complément -les relations spatio-temporelles -les paramètres de la situation de communication.	-**Transcription** script/ cursives - **Reproduction** de lettres selon les normes - **Association** phonèmes/ graphèmes - **Copie** de mots, de phrases. - **Complétion** d'une phrase par un mot.	20 mn écrit/jour x 3 =1h par semaine	Apprentissage du geste graphique
Evaluation et remédiation périodique éventuelle					

Critères sur la maîtrise des ressources		**Indicateurs sur la mobilisation et l'intégration des ressources**
Oral	**- Pertinence de l'écoute** **- Qualité de l'écoute**	- Ecoute complète d'un texte oral - Sélection d'éléments pertinents
	- Pertinence de la production **- Correction de la langue**	- Réalisation en situation des actes de parole étudiés. - Observation des règles sociales de la communication - Réalisation correcte des phonèmes étudiés
Ecrit	**- Qualité de la lecture**	- Bonne prononciation /articulation. - Respect des pauses et des enchainements
	- Pertinence de la production **- Cohérence sémantique** **- Correction de la langue**	-Respect des normes de reproduction des lettres -Bonne association phonèmes/ graphèmes -Copie correcte de mots, de phrases.

3ème période

Domaine	Compétences visées	Savoirs ressources	Types d’activités	Temps prévu pour les activités	Obs. Et orientations
COMPREHENSION/ORAL	***Construire le sens d’un message oral en réception.***	• **Actes de parole** **Actes d’expression du degré du savoir** **-** dire qu’on sait/ qu’on ne sait pas, qu’on comprend/qu’on ne comprend pas. **Actes de présentation des faits** **-** présenter un fait comme vrai, formuler une hypothèse, annoncer un fait. •**Système phonologique** - Progression phonologique (sons simples / paires minimales) **:** [k] [g], [ã], [ʃ] [ʒ], [õ]. - Révision des paires minimales • **Système prosodique** - Les différentes intonations - Les traits prosodiques - Les marques d’enchaînements •**Communication/ Echange** - Echange de type conversationnel - Fonction phatique du langage • **Lexique** • Vocabulaire thématique - Les moyens linguistiques pour réaliser les actes de parole et leurs déclinaisons sous plusieurs formes. - Les marques d’enchaînements lexicales et grammaticales. • Vocabulaire fonctionnel -Temps/repères temporels - Espace/ indicateurs de lieu	**- Identification** des messages par l’intonation (ordre, question, affirmation…) - **Ecoute** de dialogues pour retrouver les interlocuteurs. -**Ecoute** de textes oraux pour retrouver des unités de sens (mots usuels, mots outils). - **Ecoute** de textes oraux pour retrouver des mots connus, des noms propres. -**Discrimination** des phonèmes de la langue dans un énoncé**.** -**Distinction** des différentes intonations et des rythmes de la chaîne parlée. - **Identification** des actes de parole - **Identification** des interlocuteurs et de leur statut, du thème général, du cadre spatiotemporel. - **Production** d’énoncés pour s’adresser à une personne, à plusieurs personnes. - **Restitution** d’un message mémorisé. - **Reconstitution** avec ses propres mots d’un énoncé, d’un texte écouté. - **Emploi** d’adverbes de temps et de lieu en contexte. -**Production** d’actes de parole en situation (ex: donner son avis sur une histoire écoutée). - **Caractérisation** d’un personnage, d’un objet. - **Comparaison** de deux personnages, deux objets. - **Reconstitutio**n d’une histoire à partir d’images.	20 mn oral /jour x 3 =1h par semaine	- Vu la complexité des sons abordés au fur et à mesure, une révision des paires minimales s’impose dans la troisième période (et dans la quatrième).
EXPRESSION/ ORAL	***Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d’échange***				

COMPREHENSION/ECRIT	***Lire et comprendre un texte d'une trentaine de mots.***	• La combinatoire : • Le code graphique / phonique : à un son correspondent plusieurs graphies. • Deux ensembles **complémentaires** : grammaire de texte et grammaire de phrase • Image du texte : • Illustrations : • Espace et Spatialité : • La chronologie • La ponctuation forte : le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation	**Identification** des graphèmes de la langue. -**Correspondance** graphie /phonie. - **Découpage** d'une phrase en mots, en groupes de mots. -**Identification** dans un énoncé des signes de la ponctuation forte. - **Distinction** des répliques des personnages dans un dialogue. -**Repérage** des différents éléments d'un récit : lieu, pers, temps, actions... -**Identification** de la trame narrative. -**Construction** du sens d'un texte à partir d'éléments linguistiques visibles.	20 mn écrit/jour x 3 =1h par semaine	
N/ECRITPRODUCTIO	***En réponse à une consigne, produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole.***	• Espace et Spatialité • Latéralité : gauche/droite • Système graphique - Le code graphique - Correspondances phonie - graphie (un phonème =un graphème ou plusieurs graphèmes). - Les différentes graphies • Système textuel -notion de texte -notion de phrase -la ponctuation forte -les fonctions : sujet et complément -les relations spatiotemporelles -les paramètres de la situation de communication.	-**Transcription** script/ cursives -**Reproduction** de lettres selon les normes -**Association** phonèmes/ graphèmes -**Copie** de mots, de phrases. -**Complétion** d'un dialogue par une réplique. -**Production** d'une phrase en réponse à une question. -**Production** de légendes pour un support imagé. - **Production** des variantes linguistiques d'un acte de parole dans un énoncé. - **Production** d'un énoncé minimal sur un thème donné.	20 mn écrit/jour x 3 =1h par semaine	

<table>
<tr><th colspan="3">Evaluation et remédiation périodique éventuelle</th></tr>
<tr><th colspan="2">Critères sur la maîtrise des ressources</th><th>Indicateurs sur la mobilisation et l’intégration des ressources</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Oral</td><td>- Pertinence de l’écoute
- Qualité de l’écoute</td><td>- Ecoute complète d’un texte oral
- Sélection d’éléments pertinents</td></tr>
<tr><td>-Pertinence de la production
- Correction de la langue</td><td>- Réalisation en situation des actes de parole étudiés.
- Observation des règles sociales de la communication
- Réalisation correcte des phonèmes étudiés</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Ecrit</td><td>- Qualité de la lecture</td><td>- Bonne prononciation /articulation.
- Respect des pauses et des enchainements</td></tr>
<tr><td>- Pertinence de la production
- Cohérence sémantique
- Correction de la langue</td><td>-Respect des normes de reproduction des lettres
-Bonne association phonèmes/ graphèmes
-Copie correcte de mots, de phrases.</td></tr>
</table>

4ème période

<table>
<tr><th>Domaine</th><th>Compétences visées</th><th>Savoirs ressources</th><th>Types d’activités</th><th>Temps prévu pour les activités</th><th>Obs. Et orientations</th></tr>
<tr><td>COMPREHENSION/ORAL</td><td>Construire le sens d’un message oral en réception.</td><td rowspan="2">• Actes de parole
Actes d’expression de l’affectivité
- dire sa joie, sa satisfaction, sa contrariété, son chagrin.
Actes d’expression pour évoquer
- raconter un événement personnel, un événement vécu en classe, retrouver les éléments d’une histoire racontée, retrouver la chronologie d’un récit.
•Système phonologique
- Progression phonologique (sons simples/paires minimales) : [٤] [٤]□,
[œ], [j], [ø],[oe] [oe]□, [ɲ],[ų].
• Système prosodique
- Les différentes intonations
- Les traits prosodiques
- Les marques d’enchaînements</td><td rowspan="2">- Identification des messages par l’intonation (ordre, question, affirmation…)
- Ecoute de dialogues pour retrouver les interlocuteurs.
-Ecoute de textes oraux pour retrouver des unités de sens (mots usuels, mots outils).
- Ecoute de textes oraux pour retrouver des mots connus, des noms propres.
-Discrimination des phonèmes de la langue dans un énoncé.
-Distinction des différentes intonations et des rythmes de la chaîne parlée.
- Identification des actes de</td><td rowspan="2">20 mn oral /jour x 3 =1h par semaine</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td>EXPRESSION/ ORAL</td><td>Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d’échange.</td></tr>
</table>

		• **Communication/ Echange** -Echange de type conversationnel -Fonction phatique du langage • **Lexique** • Vocabulaire thématique - Les moyens linguistiques pour réaliser les actes de parole et leurs déclinaisons sous plusieurs formes. - Les marques d'enchaînements lexicales et grammaticales. • Vocabulaire fonctionnel - exprimer des actions et des sentiments - Temps/repères temporels. - Espace/ indicateurs de lieu.	parole - **Identification** des interlocuteurs et de leur statut, du thème général, du cadre spatiotemporel. -**Production** de la fin d'une histoire écoutée. - **Récit** de faits, d'événements. - **Explication** d'un choix. - **Récit** d'un événement vécu.		
COMPREHENSION/ECRIT	***Lire et comprendre un texte d'une trentaine de mots.***	• La combinatoire : • Le code graphique/phonique : sons complexes /graphies complexes • Deux ensembles **complémentaires** : grammaire de texte et grammaire de phrase • Image du texte : • Illustrations : • Espace et Spatialité : • La chronologie • Les substituts lexicaux et grammaticaux • La nature des mots • Types et formes de phrases • Les relations syntaxiques • La ponctuation forte	-**Identification** des graphèmes de la langue. -**Correspondance** graphie /phonie. - **Découpage** d'une phrase en mots, en groupes de mots. -**Identification** dans un énoncé des signes de la ponctuation forte. - **Repérage** du nombre de phrases dans un texte en s'aidant des signes de ponctuation. -**Distinction** des différents éléments d'un récit : lieu, pers, temps, actions... -**Identification** de la trame narrative. - **Distinction** des répliques des personnages dans un dialogue. -**Construction** du sens d'un texte à partir d'éléments linguistiques visibles.	20 mn écrit/jour x 3 =1h par semaine	

PRODUCTION/ECRIT	***En réponse à une consigne, produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole.***	• Espace et Spatialité • Latéralité : gauche/droite - Correspondances phonie -graphie (un phonème =un graphème ou plusieurs graphèmes). Le code graphique / phonique : à un son correspondent plusieurs graphies. - Les différentes graphies • Système textuel -notion de texte -notion de phrase -la ponctuation forte -les fonctions : sujet et complément -les relations spatio-temporelles -les paramètres de la situation de communication.	-**Reproduction** de lettres selon les normes -**Association** phonèmes/ graphèmes -**Copie** de mots, de phrases. -**Complétion** d'un dialogue par une réplique. -**Production** d'une phrase en réponse à une question. -**Production** de légendes pour un support imagé. - **Production** des variantes linguistiques d'un acte de parole dans un énoncé. - **Production** d'un énoncé minimal sur un thème donné.	20 mn écrit/jour x 3 =1h par semaine	

Evaluation et remédiation périodique éventuelle

Critères sur la maîtrise des ressources		**Indicateurs sur la mobilisation et l'intégration des ressources**
Oral	**- Pertinence de l'écoute** **- Qualité de l'écoute**	- Ecoute complète d'un texte oral - Sélection d'éléments pertinents
	- Pertinence de la production **- Correction de la langue**	- Réalisation en situation des actes de parole étudiés. - Observation des règles sociales de la communication - Réalisation correcte des phonèmes étudiés
Ecrit	**- Qualité de la lecture**	- Bonne prononciation /articulation. - Respect des pauses et des enchainements
	- Pertinence de la production **- Cohérence sémantique** **- Correction de la langue**	-Respect des normes de reproduction des lettres -Bonne association phonèmes/ graphèmes -Copie correcte de mots, de phrases.

3.2- Progression de 4e AP

1 ère période

Domaine	Compétences visées	Savoirs ressources	Types d'activités	Temps prévu pour les activités	Obs. Et orientations
COMPREHENSION /ORAL	***Construire le sens d'un message oral en réception.***	• **Actes de parole :** **Actes sociaux** - établir un contact, saluer (les adultes, le groupe), se présenter, remercier, accepter, refuser, s'excuser, prendre congé. **Actes de demande** -exprimer un besoin, demander : ce qu'il faut faire, des précisions sur ce qu'il faut faire, une explication. **Actes d'expression du degré du savoir** **-** dire : qu'on sait/ ne sait pas, qu'on comprend /ne comprend pas. **Actes d'expression de l'affectivité**	- **Ecoute** de dialogues pour repérer les intonations des interlocuteurs. - **Ecoute** de divers supports oraux pour retrouver le genre de texte (conte, poésie…) - **Ecoute** de divers supports oraux pour relever la formule d'ouverture, la formule de clôture. - **Ecoute** de textes oraux pour relever un nom, une date, une expression, une formule récurrente. - **Ecoute** de dialogues pour	30 mn oral /jour x 3 =1h 30par semaine	- Avec des variantes linguistiques différentes de la 3e AP

ORAL /EXPRESSION	***Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.***	**-** dire sa joie, sa satisfaction… **Actes de réponse** **-** donner une information (sur soi, sa famille, son école, son quartier). **Actes de présentation des faits** **-** Présenter un fait, annoncer un fait futur, rapporter un fait passé. **Actes d'expression pour évoquer** **-** Raconter un événement personnel, un événement vécu en classe, retrouver les éléments d'une histoire • Système phonologique - Progression phonologique (sons simples / sons complexes • Communication / Echange -Echange de type conversationnel -Fonction phatique du langage • Le lexique (stock lexical visé : 800 mots) -Les mots et leur formation : familles de mots -Vocabulaire fonctionnel -Vocabulaire thématique -Temps/ repères temporels - Espace/indicateurs de lieu	retrouver les interlocuteurs (qui parle? à qui ?) - **Ecoute** de contes pour retrouver le rôle des personnages (héros/ victime, bon/méchant). **- Restitution** de comptines mémorisées, d'une information écoutée. - **Reproduction** de répliques de dialogues, d'une partie d'un texte mémorisé. - **Reproduction** de mélodies de phrases. -**Production** d'énoncés pour répondre à des questions.		

ECRIT/COMPREHENSION	***Lire et comprendre un texte court (de 40 à 80 mots).***	• Signe /Sens pour encoder et décoder • La combinatoire : • Le code graphique / phonique : à un phonème correspond un seul graphème • Deux ensembles **complémentaires** : grammaire de texte et grammaire de phrase • Image du texte • Illustrations • Espace et Spatialité : sens de la lecture (lecture de gauche à droite) • La ponctuation forte : le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation	- **Identification** des graphèmes complexes dans les mots. - **Inférence** d'informations à partir d'indices textuels (date, mots en gras, formule «Il était une fois »…) - **Association** de textes et d'illustrations. - **Identification** des personnages dans un texte à partir des noms et prénoms. - **Identification** des personnages qui parlent dans un texte à partir des verbes introducteurs (Il dit, il répondit). - **Reproduction** d'énoncés en respectant la liaison et l'enchaînement des mots. -**Lecture** de courts textes de manière expressive.	30 mn écrit/jour x 4 =2h par semaine	- Les apprentissages linguistiques sont mis en place de manière explicite. - **1**h pour la lecture et **1**h pour les apprentissages linguistiques
PRODUCTION/ ECRIT	***Produire un énoncé d'une vingtaine de mots pour l'insérer dans un texte.***	• Espace et Spatialité • Latéralité : gauche/droite • Système graphique - Le code graphique - Correspondances phonie -graphie (un phonème =un graphème). - Les différentes graphies • Système textuel -notion de texte -notion de phrase -la ponctuation forte	**- Rédaction** d'une ou deux répliques pour compléter un dialogue - **Complétion** de textes lacunaires. - **Production** du contenu de bulles de B.D. - **Production** d'une partie de textes documentaires (titres, sous-titres, rubriques). - **Production** de phrases en respectant les règles d'orthographe lexicale et grammaticale. - **Production** d'une ou deux phrases sur un thème donné en respectant la ponctuation.	30 mn écrit/jour x 2 =1h par semaine	

<table>
<tr><th colspan="3">Evaluation et remédiation périodique éventuelle</th></tr>
<tr><th colspan="2">Critères sur la maîtrise des ressources</th><th>Indicateurs sur la mobilisation et l’intégration des ressources</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Oral</td><td>- Pertinence de l’écoute
- Qualité de l’écoute</td><td>- Ecoute complète
- Sélection de l’information essentielle</td></tr>
<tr><td>-Pertinence de la production
- Correction de la langue</td><td>- Observation des règles sociales de la communication
- Réalisation d’actes de parole exigés par la situation de communication
- Expression des relations de causalité (parce que), de temporalité, de spatialité
- Utilisation des variantes linguistiques des actes de parole.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Ecrit</td><td>- Qualité de la lecture</td><td>- Bonne prononciation /articulation.
- Respect des pauses et des enchainements.
- Respect de l’intonation pour rendre le sens du message.</td></tr>
<tr><td>- Pertinence de la production
- Cohérence sémantique
- Correction de la langue</td><td>- Respect des normes de reproduction des lettres.
- Bonne association phonèmes/ graphèmes.
- Emploi de la graphie adaptée.
- Respect de l’organisation de la phrase.
- Bonne orthographe des mots.</td></tr>
</table>

2ème période

<table>
<tr><th>Domaine</th><th>Compétences visées</th><th>Savoirs ressources</th><th>Types d'activités</th><th>Temps prévu pour les activités</th><th>Obs. Et orientations</th></tr>
<tr><td>ORAL/COMPREHENSION</td><td>Construire le sens d'un message oral en réception.</td><td rowspan="2">• Actes de parole :
Actes sociaux
- établir un contact, saluer (les adultes, le groupe), se présenter, remercier, accepter, refuser, s'excuser, prendre congé.
Actes de demande
-exprimer un besoin, demander : une autorisation, un objet, de l'aide, le nom d'une personne ou d'un objet, une information sur une personne ou un objet, ce qu'il faut faire, des précisions sur ce qu'il faut faire, une explication.
Actes d'expression du degré du savoir
- dire : qu'on sait/ ne sait pas, qu'on comprend /ne comprend pas.
Actes d'expression de l'affectivité
- dire sa joie, sa satisfaction. Exprimer un souhait, un désir, un affect.
Actes de réponse
- donner une information (sur soi, sa famille, son école, son quartier, sur son savoir scolaire), donner une explication, dire ce qu'on est en train de faire.</td><td rowspan="2">- Ecoute de dialogues pour repérer les intonations des interlocuteurs.
- Ecoute de divers supports oraux pour retrouver le genre de texte (conte, poésie…)
- Ecoute de divers supports oraux pour relever la formule d'ouverture et de clôture.
-Ecoute de textes oraux pour relever un nom, une date, une expression, une formule récurrente.
- Ecoute de dialogues pour retrouver les interlocuteurs (qui parle? à qui ?de quoi ?)
- Ecoute de contes pour retrouver le rôle des personnages (héros/ victime, bon/méchant).
- Ecoute de textes pour repérer l'objet, l'événement, les personnages décrits.
- Restitution de comptines mémorisées, d'une information écoutée.
- Reproduction de répliques de dialogues, d'une partie d'un texte mémorisé.
- Reproduction de mélodies de phrases.
-Production d'énoncés pour répondre à des questions.
- Production de phrases pour compléter une information.
- Production d'actes de parole en</td><td rowspan="2">30 mn oral /jour

x 3

=1h 30par semaine</td><td rowspan="2">- Avec des variantes linguistiques différentes de la 3e AP</td></tr>
<tr><td>ORAL/EXPRESSION</td><td>Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.</td></tr>
</table>

		Actes de présentation des faits **-** Présenter un fait comme vrai, annoncer un fait futur, rapporter un fait passé. **Actes d'expression pour évoquer** **-** Raconter un événement personnel, un événement vécu en classe, retrouver les éléments d'une histoire racontée, la chronologie d'un récit. • Système phonologique - Progression phonologique (sons simples / sons complexes • Communication / Echange -Echange de type conversationnel -Fonction phatique du langage • Le lexique (stock lexical visé : 800 à 900 mots) -Les mots et leur formation : familles de mots -Vocabulaire fonctionnel et thématique -Temps/ repères temporels - Espace/indicateurs de lieu • **La grammaire (explicite)** - le texte - la phrase -notions d'antériorité et de postériorité -notion de chronologie	situation.		

COMPREHENSION/ECRIT	***Lire et comprendre un texte court (de 40 à 80 mots).***	• La combinatoire : • Le code graphique / phonique : à un son correspond un graphème • Deux ensembles **complémentaires** : grammaire de texte et grammaire de phrase • Image du texte : • Illustrations : • Espace et Spatialité : sens de la lecture (lecture de gauche à droite) • La ponctuation forte : le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation	- **Inférence** d'informations à partir d'indices textuels (date, mots en gras, formule «Il était une fois »…) - **Association** de textes et d'illustrations. - **Identification** des personnages dans un texte à partir des noms et prénoms. - **Identification** des personnages qui parlent dans un texte à partir des verbes introducteurs (Il dit, il répondit). - **Identification** du cadre spatio-temporel. - **Identification** des différents moments d'un récit à l'aide des connecteurs logiques (d'abord, puis, enfin) ou chronologiques (hier, aujourd'hui, demain). -**Construction** du sens d'un texte à partir d'éléments linguistiques visibles - **Reproduction** d'énoncés en respectant la liaison et l'enchaînement des mots. - **Lecture** de courts textes de manière expressive.	30 mn écrit/jour x 4 =2h par semaine	- Les apprentissages linguistiques sont mis en place de manière explicite. - **1**h pour la lecture et **1**h pour les apprentissages linguistiques
PRODUCTION/ECRIT	***Produire un énoncé d'une vingtaine de mots pour l'insérer dans un texte.***	• Espace et Spatialité • Latéralité : gauche/droite • Système graphique - Le code graphique - Correspondances phonie - graphie (un phonème =un graphème). - Les différentes graphies • Système textuel -notion de texte	-**Rédaction** d'une ou deux répliques pour compléter un dialogue - **Complétion** de textes lacunaires, de fiches techniques. - **Production** du contenu de bulles de B.D. - **Production** d'une partie de textes documentaires (titres, sous-titres, rubriques).	30 mn écrit/jour x 2 =1h par semaine	

		-notion de phrase -la ponctuation forte -les fonctions : sujet et complément -les relations spatio-temporelles -les paramètres de la situation de communication.	- **Production** de phrases en respectant les règles d'orthographe lexicale et grammaticale. - **Production** d'une ou deux phrases sur un thème donné en respectant la ponctuation.		

Evaluation et remédiation périodique éventuelle		
Critères sur la maîtrise des ressources		**Indicateurs sur la mobilisation et l'intégration des ressources**
Oral	**- Pertinence de l'écoute** **- Qualité de l'écoute**	**- Ecoute complète** **- Sélection de l'information essentielle**
	- Pertinence de la production **- Correction de la langue**	**- Observation des règles sociales de la communication** **- Réalisation d'actes de parole exigés par la situation de communication** **- Expression des relations de causalité (parce que), de temporalité, de spatialité** **- Utilisation des variantes linguistiques des actes de parole.**
Ecrit	**- Qualité de la lecture**	**- Bonne prononciation /articulation.** **- Respect des pauses et des enchainements.** **- Respect de l'intonation pour rendre le sens du message.**
	- Pertinence de la production **- Cohérence sémantique** **- Correction de la langue**	**- Respect de la consigne.** **- Bonne association phonèmes/ graphèmes.** **- Emploi de la graphie adaptée.** **- Respect des normes de reproduction des lettres.** **- Respect de l'organisation de la phrase.** **- Bonne orthographe des mots.**

3ème période

Domaine	Compétences visées	Savoirs ressources	Types d'activités	Temps prévu pour les activités	Obs. Et orientations
COMPREHENSION/ORAL	***Construire le sens d'un message oral en***	• **Actes de parole :** **Actes sociaux** - établir un contact, saluer, se	**- Ecoute** de dialogues pour repérer les intonations des interlocuteurs.		- Avec des variantes

	réception.	présenter, remercier, accepter, refuser, s'excuser, prendre congé. **Actes de demande** -exprimer un besoin, demander une information sur une personne ou un objet, ce qu'il faut faire, des précisions sur ce qu'il faut faire, une explication. **Actes d'expression du degré du savoir** **-** dire : qu'on sait/ ne sait pas, qu'on comprend /ne comprend pas, qu'on est sûr de. **Actes d'expression de l'affectivité** **-** dire sa joie, sa satisfaction,… Exprimer un affect. **Actes de réponse** **-** donner une information (sur soi, sa famille, son école, son quartier, sur son savoir scolaire, sur le monde), donner une explication, dire ce qu'on est en train de faire, justifier. **Actes de présentation des faits** **-** Présenter un fait comme vrai/ comme incertain, formuler une hypothèse, réfuter l'affirmation qu'un fait est vrai **Actes d'expression pour évoquer**	- **Ecoute** de divers supports oraux pour retrouver le genre de texte (conte, poésie…) - **Ecoute** de divers supports oraux pour relever la formule d'ouverture, de clôture. -**Ecoute** de textes oraux pour relever un nom, une date, une expression, une formule récurrente. - **Ecoute** de dialogues pour retrouver les interlocuteurs (qui parle? à qui ? de quoi ?) - **Ecoute** de contes pour retrouver le rôle des personnages (héros/ victime, bon/méchant). - **Ecoute** de textes pour repérer l'objet, l'événement, les personnages décrits. **- Restitution** de comptines mémorisées, d'une information écoutée. - **Reproduction** de répliques de dialogues, d'une partie d'un texte mémorisé. - **Reproduction** de mélodies de phrases. -**Production** d'énoncés pour répondre à des questions. - **Production** de phrases pour compléter une information. - **Production** d'actes de parole en situation. - **Expression** libre sur un sujet.	30 mn oral /jour x 3 =1h 30par semaine	linguistiques différentes de la 3e AP
EXPRESSION/ ORAL	***Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.***				

		- Raconter un événement personnel, un événement vécu, retrouver les éléments d'une histoire racontée, la chronologie d'un récit, reformuler la trame narrative d'un récit. • Système phonologique - Progression phonologique (sons simples / sons complexes • Communication / Echange -Echange de type conversationnel -Fonction phatique du langage • Le lexique (stock lexical visé : 800 à 1000 mots) -Les mots et leur formation : familles de mots -Vocabulaire thématique et fonctionnel -Temps/ repères temporels - Espace/indicateurs de lieu • **La grammaire (explicite)** - le texte - la phrase -notions d'antériorité et de postériorité -notion de chronologie			
COMPREHENSION/ECRIT	***Lire et comprendre un texte d'une trentaine de mots.***	• La combinatoire : • Le code graphique / phonique : à un son correspondent plusieurs graphies. • Deux ensembles **complémentaires** :	- **Inférence** d'informations à partir d'indices textuels (date, mots en gras, formule «Il était une fois »…) - **Association** de textes et d'illustrations. - **Identification** des personnages dans un texte à	30 mn écrit/jour x 4	- Les apprentissages linguistiques sont mis en place de manière explicite. - **1**h pour la lecture et **1**h pour les apprentissages

		grammaire de texte et grammaire de phrase • Image du texte : • Illustrations : • Espace et Spatialité : • La chronologie • La ponctuation forte : le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation	partir des noms et prénoms. - **Identification** des personnages qui parlent dans un texte à partir des verbes introducteurs (Il dit, il répondit). - **Identification** du cadre spatio-temporel. - **Identification** des différents moments d'un récit à l'aide des connecteurs logiques (d'abord, puis, enfin) ou chronologiques (hier, aujourd'hui, demain). -**Construction** du sens d'un texte à partir d'éléments linguistiques visibles - **Reproduction** d'énoncés en respectant la liaison et l'enchaînement des mots. - **Lecture** de courts textes de manière expressive.	=2h par semaine	linguistiques
PRODUCTION/ECRIT	***Produire un énoncé d'une vingtaine de mots pour l'insérer dans un texte.***	• Espace et Spatialité • Latéralité : gauche/droite • Système graphique - Le code graphique - Correspondances phonie - graphie (un phonème =un graphème ou plusieurs graphèmes). - Les différentes graphies • Système textuel -notion de texte -notion de phrase -la ponctuation forte -les fonctions : sujet et	-**Rédaction** d'une ou deux répliques pour compléter un dialogue - **Complétion** de textes lacunaires en respectant les règles syntaxiques et morphologiques. - **Complétion** de fiches techniques. - **Production** du contenu de bulles de B.D. - **Production** d'une partie de textes documentaires (titres, sous-titres, rubriques). - **Production** de phrases en	30 mn écrit/jour x 2 =1h par semaine	

		complément -les relations spatiotemporelles -les paramètres de la situation de communication.	respectant les règles d'orthographe lexicale et grammaticale. - **Production** d'une ou deux phrases sur un thème donné en respectant la ponctuation. - **Production** d'une partie d'un texte narratif (situation initiale, événement ou situation finale). -**Production** d'un court énoncé.		

Evaluation et remédiation périodique éventuelle

Critères sur la maîtrise des ressources		Indicateurs sur la mobilisation et l'intégration des ressources
Oral	**- Pertinence de l'écoute** **- Qualité de l'écoute**	**- Ecoute complète** **- Sélection de l'information essentielle**
	- Pertinence de la production **- Correction de la langue**	**- Observation des règles sociales de la communication** **- Réalisation d'actes de parole exigés par la situation de communication** **- Expression des relations de causalité (parce que), de temporalité, de spatialité** **- Utilisation des variantes linguistiques des actes de parole.**
Ecrit	**- Qualité de la lecture**	**- Bonne prononciation /articulation.** **- Respect des pauses et des enchainements.** **- Respect de l'intonation pour rendre le sens du message.**
	- Pertinence de la production **- Cohérence sémantique** **- Correction de la langue**	**- Respect de la consigne.** **- Utilisation des ressources proposées.** **- Bonne association phonèmes/ graphèmes.** **- Respect des normes de reproduction des lettres.** **- Emploi de la graphie adaptée.** **- Respect de l'organisation de la phrase.** **- Bonne orthographe des mots.** **- Utilisation des relations de temporalité et spatialité.**

4ème période

<table>
<tr><th>Domaine</th><th>Compétences visées</th><th>Savoirs ressources</th><th>Types d'activités</th><th>Temps prévu pour les activités</th><th>Obs. Et orientations</th></tr>
<tr><td>COMPREHENSION/ORAL</td><td>Construire le sens d'un message oral en réception.</td><td rowspan="2">• Actes de parole :
Actes sociaux
- établir un contact,
saluer (les adultes, le groupe), se présenter, remercier, accepter, refuser, s'excuser, prendre congé.
Actes de demande
-exprimer un besoin, demander : une autorisation, un objet, de l'aide, le nom d'une personne ou d'un objet, une information sur une personne ou un objet, ce qu'il faut faire, des précisions sur ce qu'il faut faire, une explication.
Actes d'expression du degré du savoir
- dire : qu'on sait/ ne sait pas, qu'on comprend /ne comprend pas, qu'on est sûr de.
Actes d'expression de l'affectivité
- dire sa joie, sa satisfaction, sa contrariété, son chagrin .Exprimer un souhait, un désir, un affect.
Actes de réponse
- donner une information (sur soi, sa famille, son école, son quartier, sur son savoir scolaire, le monde), donner une explication, dire ce qu'on est en train de faire, justifier.
Actes de présentation des faits
- Présenter un fait comme vrai/ comme incertain, formuler une hypothèse, réfuter l'affirmation qu'un fait est vrai,</td><td rowspan="2">- Ecoute de dialogues pour repérer les intonations des interlocuteurs.
- Ecoute de divers supports oraux pour retrouver le genre de texte (conte, poésie…)
- Ecoute de divers supports oraux pour relever la formule d'ouverture, de clôture.
-Ecoute de textes oraux pour relever un nom, une date, une expression, une formule récurrente.
- Ecoute de dialogues pour retrouver les interlocuteurs (qui parle? à qui ?de quoi ?)
- Ecoute de contes pour retrouver le rôle des personnages.
- Ecoute de textes pour repérer l'objet, l'événement, les personnages décrits.

- Restitution de comptines mémorisées, d'une information écoutée.
- Reproduction de répliques de dialogues, d'une partie d'un texte mémorisé.
- Reproduction de mélodies de phrases.
-Production d'énoncés pour répondre à des questions.</td><td rowspan="2">30 mn
oral /jour

x 3

=1h 30 par semaine</td><td rowspan="2">- Avec des variantes linguistiques différentes de la 3e AP</td></tr>
<tr><td>EXPRESSION/ ORAL</td><td>Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.</td></tr>
</table>

		annoncer un fait futur, rapporter un fait passé. **Actes d'expression pour évoquer** **-** Raconter un événement personnel, un événement vécu en classe, retrouver les éléments d'une histoire racontée, la chronologie d'un récit, reformuler la trame narrative d'un récit. • Système phonologique - Progression phonologique (sons simples / sons complexes • Communication / Echange -Echange de type conversationnel -Fonction phatique du langage • Le lexique (stock lexical visé : 800 à 1200 mots) -Les mots et leur formation : familles de mots -Vocabulaire thématique et fonctionnel -Temps/ repères temporels - Espace/indicateurs de lieu • **La grammaire (explicite)** - le texte - la phrase -notions d'antériorité et de postériorité -notion de chronologie	- **Production** de phrases pour compléter une information. - **Production** d'actes de parole en situation. - **Expression** libre sur un sujet.		
COMPREHENSION/ECRIT	***Lire et comprendre un texte court (de 40 à 80 mots).***	• La combinatoire : • Le code graphique/phonique : sons complexes /graphies complexes • Deux ensembles **complémentaires** : grammaire de texte et grammaire de phrase • Image du texte : • Illustrations : • Espace et Spatialité :	- **Inférence** d'informations à partir d'indices textuels (date, mots en gras, formule «Il était une fois »…) - **Association** de textes et d'illustrations. - **Identification** des personnages dans un texte à partir des noms et prénoms. - **Identification** des personnages	30 mn écrit/jour x 4	- Les apprentissages linguistiques sont mis en place de manière explicite. - **1**h pour la lecture et **1**h pour les apprentissages linguistiques

		• La chronologie • Les substituts lexicaux et grammaticaux • La nature des mots • Types et formes de phrases • Les relations syntaxiques • La ponctuation forte	qui parlent dans un texte à partir des verbes introducteurs (Il dit, il répondit). - **Identification** du cadre spatio-temporel. - **Identification** des différents moments d'un récit à l'aide des connecteurs logiques (d'abord, puis, enfin) ou chronologiques (hier, aujourd'hui, demain). -**Construction** du sens d'un texte à partir d'éléments linguistiques visibles - **Reproduction** d'énoncés en respectant la liaison et l'enchaînement des mots. - **Lecture** de courts textes de manière expressive.	= 2h par semaine	
PRODUCTION/ECRIT	***Produire un énoncé d'une vingtaine de mots pour l'insérer dans un texte.***	• Espace et Spatialité • Latéralité : gauche/droite - Correspondances phonie -graphie (un phonème =un graphème ou plusieurs graphèmes). Le code graphique / phonique : à un son correspondent plusieurs graphies. - Les différentes graphies • Système textuel -notion de texte -notion de phrase -la ponctuation forte -les fonctions : sujet et complément -les relations spatio-temporelles -les paramètres de la situation de communication.	-**Rédaction** d'une ou deux répliques pour compléter un dialogue - **Complétion** de textes lacunaires en respectant les règles syntaxiques et morphologiques. - **Complétion** de fiches techniques. - **Production** du contenu de bulles de B.D. - **Production** d'une partie de textes documentaires (titres, sous-titres, rubriques). - **Production** de phrases en respectant les règles d'orthographe lexicale et grammaticale. - **Production** d'une ou deux	30 mn écrit/jour x 2 =1h par semaine	

			phrases sur un thème donné en respectant la ponctuation. - **Production** d'une partie d'un texte narratif (situation initiale, événement ou situation finale). -**Transfert** d'informations contenues dans un texte documentaire à une fiche signalétique. -**Production** d'un court énoncé.		

Evaluation et remédiation périodique éventuelle		
Critères sur la maîtrise des ressources		**Indicateurs sur la mobilisation et l'intégration des ressources**
Oral	**- Pertinence de l'écoute** **- Qualité de l'écoute**	**- Ecoute complète** **- Sélection de l'information essentielle**
	- Pertinence de la production **- Correction de la langue**	**- Observation des règles sociales de la communication** **- Réalisation d'actes de parole exigés par la situation de communication** **- Expression des relations de causalité (parce que), de temporalité, de spatialité** **- Utilisation des variantes linguistiques des actes de parole.**
Ecrit	**- Qualité de la lecture**	**- Bonne prononciation /articulation.** **- Respect des pauses et des enchaînements.** **- Respect de l'intonation pour rendre le sens du message.**
	- Pertinence de la production **- Cohérence sémantique** **- Correction de la langue**	**- Respect de la consigne.** **- Utilisation des ressources proposées.** **- Respect de l'organisation de la phrase.** **- Respect de la structure du texte à produire.** **- Emploi de la graphie adaptée.** **-Bonne orthographe des mots.** **-Utilisation des relations de temporalité et spatialité.**

3.3- Progression de 5e AP

1ère période

Domaine	Compétences visées	Savoirs ressources	Types d'activités	Temps prévu pour les activités	Obs. et orientations
ORAL COMPREHENSION	Construire le sens d'un message oral en réception.	• **Actes sociaux :** - saluer, se présenter, présenter une personne, remercier, proposer, accepter, refuser, s'excuser, prendre congé. • **Actes de demande** - demander q. q. chose (+ formule de politesse) - la permission de faire quelque chose • **Grammaire de phrase,** - **Conjugaison :** -aux temps simples de l'indicatif présent, -au temps composé de l'indicatif :passé composé - au présent de l'impératif • **Grammaire de texte** - *Les articulateurs* : marqueurs de temps, marqueurs de lieu -*Les substituts* : pronoms personnels, synonymes-noms, termes génériques - *lexique thématique* - *ponctuation* simple • **Grammaire de phrase :** -La phrase simple : types et formes,	- **Ecoute** de divers supports oraux pour relever une caractéristique: formule d'ouverture, rimes. - **Ecoute** de textes oraux pour relever un nom, une date, une expression, une formule récurrente. - **Ecoute** de textes pour retrouver : qui parle? à qui ?de quoi ? - **Ecoute** d'un dialogue pour repérer les intentions des interlocuteurs. - **Écoute** d'un dialogue pour retrouver les interlocuteurs (qui parle ? à qui ?). - **Repérage** de mots, de phrases, d'interjections dans un texte oral pour retrouver des informations. - **Écoute** d'un poème pour le mémoriser.	30 mn oral/jour x 3 =1h 30 par semaine	- Avec des variantes linguistiques différentes de la 4e AP
ORAL EXPRESSION	Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange		- **Reformulation** des énoncés d'un texte (répliques, questions, réponses) à l'aide de variantes linguistiques. - **Reformulation de phrases** personnelles ou celles d'un camarade en employant des variantes d'actes de parole. - **Récitation** d'un poème ou d'un texte en prose. - **Reproduction** de répliques de dialogues, d'une partie d'un texte mémorisé. - **Restitution** de poèmes mémorisés.		
ECRIT	Lire et		- **Prononciation** des graphèmes complexes		

COMPREHENSION	comprendre un texte (de 80 à 120 mots) et développer un comportement de lecteur autonome.	-Les constituants de la phrase simple, -Le groupe nominal et le groupe verbal, • **Vocabulaire** -Les mots et leur sens • **Conjugaison** - aux temps simples : présent, futur simple de l'indicatif - aux temps composés : passé composé de l'indicatif • **Orthographe grammaticale et lexicale :** -terminaison de conjugaison des verbes usuels, -les marques du genre et du nombre, -Les lettres muettes, -Les graphèmes complexes	**- Association** de textes et d'illustrations. **- Reproduction** d'énoncés en respectant la liaison et l'enchaînement des mots. - Lecture silencieuse d'un texte pour répondre à des questions. - Observation et lecture de textes différents (poésies, contes, textes documentaires, prescriptifs, …) pour les classer. - **Identification** dans un texte : du vocabulaire relatif au thème du texte, des mots qui désignent le héros, du cadre spatio-temporel, des temps des verbes en relation avec les indicateurs de temps. - Exploitation de la ponctuation, des couleurs, pour lire un texte. - Repérage des articulateurs dans un texte. **- Lecture suivie** d'un texte long.	30 mn écrit/jour x 4 =2h par semaine	1h pour la lecture et 1h pour les apprentissages linguistiques
ECRIT PRODUCTION	Produire un texte d'une trentaine de mots environ, en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication**.**		**- Complétion** de textes lacunaires en respectant les règles syntaxiques et morphologiques. **- Complétion** de fiches techniques. **- Choix de connecteurs** dans une liste pour les placer dans un texte donné. **- Production** de phrases en respectant les règles d'orthographe lexicale et grammaticale. **- Production** d'une ou deux phrases sur un thème donné en respectant la ponctuation. **- Production** d'une partie d'un texte narratif (situation initiale ou situation finale). **- Ecriture** de phrases sous la dictée. **- Enrichissement** de phrases (compléter une énumération, prolonger une phrase…). - **Production** collective d'une suite à une histoire lue. - **Rédaction** de réponses à un questionnaire. **- Production** d'un texte pour inviter. - **Réécriture** d'un texte produit individuellement à partir d'une grille d'évaluation.	30 mn écrit/jour x 2 =1h par semaine	
Evaluation et remédiation périodique éventuelle					

	Indicateurs sur la maîtrise des ressources	Indicateurs sur la mobilisation et l'intégration des ressources
Oral	**- Pertinence de l'écoute** **- Qualité de l'écoute**	- complète écoute - Sélection de l'information essentielle
	- Pertinence de la production **- Correction de la langue**	- Observation des règles sociales de la communication - Réalisation d'actes de parole exigés par la situation de communication - Expression des relations de causalité (parce que), de temporalité, de spatialité - Utilisation des variantes linguistiques des actes de parole.
Ecrit	**- Qualité de la lecture**	- Bonne prononciation /articulation. - Respect des pauses et des enchainements. - Respect de l'intonation pour rendre le sens du message.
	- Pertinence de la production **- Cohérence sémantique** **- Correction de la langue**	- Respect des normes de reproduction des lettres. - Bonne association phonèmes/ graphèmes. - Emploi de la graphie adaptée. - Respect de l'organisation de la phrase. - Bonne orthographe des mots.

2e période

Domaine	Compétences visées	Savoirs ressources	Types d'activités	Temps prévu pour les activités	Obs. et orientations
ORAL COMPREHENSION	Construire le sens d'un message oral en réception.	• **Actes de demande** - demander q. q. chose (+ formule de politesse) - la permission de faire quelque chose - des renseignements sur un fait, un événement, demander une explication -demander le temps (qu'il fait, qu'il fera), son chemin -demander un conseil, un avis, une	**-Ecoute** de textes différents pour les trier et les classer. **-Ecoute** de divers supports oraux pour retrouver le genre de texte (conte, poésie…) **-Ecoute** de divers supports oraux pour relever : formule d'ouverture et de clôture rimes. **-Ecoute** de textes pour retrouver : qui parle? à qui ?de quoi ? **-Ecoute** de contes pour retrouver le rôle des personnages (héros/ bon/méchant). **-Ecoute** de textes pour repérer l'objet, l'action, les personnages décrits.		- Avec des variantes linguistiques différentes de la 4e AP.

		opinion. • **Actes de réponse**	- **Repérage** de mots, de phrases, d'interjections dans un texte oral pour retrouver des informations.		
ORAL EXPRESSION	Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange	- donner une information (sur soi, sa famille, son école, son quartier, sur son savoir scolaire, le monde), - répondre à des remerciements, - donner une explication, dire ce qu'on est en train de faire, justifier. -donner un avis, une appréciation, un ordre, un conseil. • **Conjugaison orale** -aux temps simples de l'indicatif	- **Reformulation** des énoncés d'un texte (répliques, questions, réponses) à l'aide de variantes linguistiques. - **Expression** à partir d'un support auditif ou visuel. - **réciter** une comptine choisie en fonction d'un thème donné. - **Restitution** de poèmes mémorisés, ou d'informations écoutées. - **Reproduction** de répliques de dialogues, d'une partie d'un texte mémorisé.	30 mn oral/jour x 3 =1h 30par semaine	
ECRIT COMPREHENSION	Lire et comprendre un texte (de 80 à 120 mots) et développer un comportement de lecteur autonome.	(présent, futur, imparfait) -au temps composé de l'indicatif : passé composé - au présent de l'impératif -Conjugaison des verbes pronominaux : présent, passé composé et futur de l'indicatif • **Grammaire de texte** ***Les articulateurs*** : marqueurs de temps et de lieu, connecteurs organisationnels ***Les substituts*** : pronoms personnels, possessifs, démonstratifs - ***synonymes*** et les termes génériques ***Les réseaux de signification :*** alternance des temps, le lexique thématique, la ponctuation. • **Grammaire de phrase** -La phrase simple : types et formes -La structure élémentaire de la phrase	- **Lecture silencieuse** d'un texte pour répondre à des questions. - **Observation et lecture** de textes différents (poésies, contes, textes documentaires) pour les classer. - **Identification dans un texte** du vocabulaire relatif à un thème, de tous les mots qui désignent le héros, des temps des verbes en relation avec les indicateurs de temps. - **Repérage** de l'acte de parole dominant, des articulateurs pour retrouver l'organisation d'un texte. - **Exploitation** de la ponctuation, des couleurs pour lire un texte, un itinéraire... - **Utilisation du dictionnaire** pour trouver la définition d'un mot dans un contexte. - **Construction de sens** à partir de la silhouette de texte, d'éléments linguistiques visibles dans le texte - **Reproduction** d'énoncés en respectant la liaison et l'enchaînement des mots. - **Lecture suivie** d'un texte long.	30 mn écrit/jour x 4 =2h par semaine	1h pour la lecture et 1h pour les apprentissages linguistiques
ECRIT PRODUCTION	Produire un texte d'une trentaine de mots environ, en	simple -Les constituants de la phrase simple -Le groupe nominal et ses constituants	- **Complétion** de textes lacunaires en respectant les règles syntaxiques et morphologiques. - **Complétion** de fiches techniques. - **Production** de phrases en respectant les règles d'orthographe lexicale et grammaticale.	30 mn écrit/jour x 2 =1h par semaine	

	mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication**.**	-Le groupe verbal -Classification des mots selon leur nature -Les relations syntaxiques • **Vocabulaire** -Les mots et leur formation -Les mots et leur sens • **Conjugaison écrite** - aux temps simples : présent, futur simple de l'indicatif - aux temps composés : passé composé de l'indicatif. • **Orthographe grammaticale et lexicale** -terminaison de conjugaison des verbes, -les marques du genre et du nombre, -Les lettres muettes, le redoublement des consonnes dans les mots les plus fréquents, - Les signes orthographiques. -Les graphèmes complexes.	- **Production** d'une partie d'un texte narratif (situation initiale ou situation finale). - **Transfert** d'informations contenues dans un texte documentaire à une fiche signalétique. - **Ecriture** de phrases sous la dictée. - **Enrichissement** de phrases (compléter une énumération…). - **Rédaction** d'une phrase pour donner son avis. - **Production** collective d'une suite à une histoire lue. - **Résumé** guidé d'un texte lu. - **Rédaction** de réponses à un questionnaire. - **Production** d'un texte pour inviter. - **Production** d'une fiche de lecture : titre, nom de l'auteur, résumé guidé par des questions sur le texte - **Réécriture** d'un texte produit individuellement à partir d'une grille d'évaluation. - **Choix de connecteurs** dans une liste pour les placer dans un texte donné.		

Evaluation et remédiation périodique éventuelle		
	Indicateurs sur la maîtrise des ressources	**Indicateurs sur la mobilisation et l'intégration des ressources**
Oral	Pertinence de l'écoute - Qualité de l'écoute	- Ecoute complète - Sélection de l'information essentielle
	- Pertinence de la production **- Correction de la langue**	- observation des règles sociales de la communication - Réalisation d'actes de parole exigés par la situation de communication - Expression des relations de causalité (parce que), de temporalité, de spatialité - Utilisation des variantes linguistiques des actes de parole.
Ecrit	- Qualité de la lecture	- Bonne prononciation /articulation.

		- Respect des pauses et des enchainements. - Respect de l'intonation pour rendre le sens du message.
	- Pertinence de la production - Cohérence sémantique **-** Correction de la langue	- Respect des normes de reproduction des lettres. - Bonne association phonèmes/ graphèmes. - Respect de la consigne. - Emploi de la graphie adaptée. - Respect de l'organisation de la phrase. - Bonne orthographe des mots.

3e période

Domaine	Compétences visées	Savoirs ressources	Types d'activités	Temps prévu pour les activités	Obs. et orientations
ORAL COMPREHENSION	Construire le sens d'un message oral en réception.	**Actes de présentation des faits** **-** Présenter un fait, formuler une hypothèse, réfuter une affirmation, annoncer un fait futur, rapporter un fait passé. • **Actes d'expression du degré du savoir** - dire : qu'on sait/ ne sait pas, qu'on comprend / ne comprend pas, qu'on est sûr de. • **Conjugaison orale** -aux temps simples de l'indicatif (présent, futur, imparfait) -au temps composé de l'indicatif :passé composé - au présent de l'impératif -Conjugaison des verbes pronominaux : présent, passé composé et futur de l'indicatif	**- Écoute** de divers supports oraux pour retrouver le genre de texte (conte, poésie…). **- Écoute** de divers supports oraux pour relever : formule d'ouverture et de clôture rimes, jeux de mots. - **Écoute** de textes oraux pour relever un nom, une date, une expression, une formule récurrente. - **Écoute** de textes pour retrouver : qui parle? à qui ?de quoi ?pour quoi ?comment ? - **Écoute** d'un conte pour retrouver les actions des personnages - **Écoute** de contes pour retrouver le rôle des personnages (héros/ victime, bon/méchant). **- Écoute** de textes pour repérer l'objet, l'action, les personnages décrits. **- Écoute** d'un texte oral pour retrouver l'essentiel du message (quoi ?). - **Écoute** d'un dialogue pour repérer les intentions des interlocuteurs.	30 mn oral/jour	- Avec des variantes linguistiques différentes de la 4e AP
ORAL EXPRESSION	Réaliser des actes de parole pertinents dans		**- Repérage** de mots, de phrases, d'interjections dans un texte oral pour retrouver des informations. **- Reformulation** de répliques, de questions, de réponses,		

	une situation d'échange	• **Grammaire de texte** **Les articulateurs** : marqueurs de lieu et de temps ; - adverbes de liaison - connecteurs organisationnels ; **Les substituts** : pronoms personnels, possessifs, démonstratifs - synonymes et les termes génériques ;	de consignes par l'emploi de variantes linguistiques. - **Production** de phrases personnelles pour répondre, pour informer, pour raconter… - **Présentation** à la classe d'un texte individuel ou collectif. - **Résumé oral** d'un texte lu ou entendu. - **Récitation à plusieurs** voix d'un texte appris. - **Résumé oral** d'un texte lu ou entendu. - **Participation** à un dialogue. - **Expression** libre sur un sujet.	x 3 =1h 30par semaine	
ECRIT COMPREHENSION	Lire et comprendre un texte (de 80 à 120 mots) et développer un comportement de lecteur autonome.	**Les réseaux de signification :** **-l'** alternance des temps, le lexique thématique, la numération, la ponctuation • **Grammaire de phrase** -La phrase simple : types et formes -La structure élémentaire de la phrase simple -Les constituants de la phrase simple -Le groupe nominal et ses constituants -Le groupe verbal et ses constituants -Classification des mots selon leur nature -Les relations syntaxiques • **Vocabulaire** -Les mots et leur formation -Les mots et leur sens -Les mots et leur emploi • **Conjugaison écrite** - aux temps simples : présent, futur simple et imparfait de l'indicatif - aux temps composés : passé composé de l'indicatif - des verbes pronominaux au présent	- **Lecture silencieuse** d'un texte pour répondre à des questions. - **Classer** de textes différents (poésies, contes, textes documentaires, prescriptifs, …) après observation et lecture. - **Identification** dans un texte : du vocabulaire relatif à un thème, de tous les mots qui désignent le héros, des temps des verbes en relation avec les indicateurs de temps, des personnages qui parlent à partir des verbes introducteurs, des différents moments d'un récit à l'aide des connecteurs logiques ou chronologiques. - **Repérage** de l'acte de parole dominant, des articulateurs pour retrouver l'organisation d'un texte, des articulateurs pour retrouver l'organisation d'un texte, des substituts lexicaux et grammaticaux dans un texte. - **Exploitation** de la ponctuation, des couleurs, des numéros, du sens des flèches… pour lire un texte, un schéma, une carte, un itinéraire...). - **Construction** du sens d'un texte à partir d'éléments linguistiques visibles dans le texte - Utilisation du dictionnaire pour trouver la définition d'un mot dans un contexte. - **Lecture dialoguée** - **Lecture suivie** d'un texte long. - **Lecture expressive** à haute voix pour informer, pour distraire.	30 mn écrit/jour x 4 =2h par semaine	1h pour la lecture et 1h pour les apprentissages linguistiques

ECRIT PRODUCTION	Produire un texte d'une trentaine de mots environ, en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication**.**	de l'indicatif. • **Orthographe grammaticale et lexicales** -terminaison de conjugaison des verbes -les marques du genre et du nombre, -Les lettres muettes, - le redoublement des consonnes dans les mots les plus fréquents, - Les signes orthographiques -Les graphèmes complexes	- **Production** du contenu de bulles de B.D. - **Production** de phrases en respectant les règles d'orthographe lexicale et grammaticale. - **Production** d'une ou deux phrases sur un thème donné en respectant la ponctuation. - **Production** d'une partie d'un texte narratif (situation initiale, événement ou situation finale). - **Production** d'énoncés pour les insérer dans un cadre textuel donné. - **Transfert** d'informations contenues dans un texte documentaire à une fiche signalétique. - **Reconstitution** de textes à partir de paragraphes donnés dans le désordre (un texte-puzzle). - **Rédaction** d'un titre pour un récit, de titre et de sous-titres dans un texte documentaire. - **Formulation** de phrases en fonction d'un destinataire. - **Production** d'un texte sur « le modèle de ». - **Rédaction** d'une phrase pour donner son avis. - **Résumé** guidé d'un texte lu. - **Rédaction** d'un questionnaire d'interview. - **Production** d'un texte pour inviter, pour informer. - **Production** d'une fiche de lecture : titre, nom de l'auteur, résumé guidé du texte - **Rédaction** d'un texte d'une trentaine de mots. - **Réécriture** d'un texte produit individuellement à partir d'une grille d'évaluation.	30 mn écrit/jour x 2 =1h par semaine	

Evaluation et remédiation périodique éventuelle		
	Indicateurs sur la maîtrise des ressources	**Indicateurs sur la mobilisation et l'intégration des ressources**
Oral	**- Pertinence de l'écoute** **- Qualité de l'écoute**	**- Ecoute complète** **- Sélection de l'information essentielle**
Ecrit	**- Pertinence de la production** **- Correction de la langue**	**- Observation des règles sociales de la communication** **- Réalisation d'actes de parole exigés par la situation de communication** **- Expression des relations de causalité (parce que), de temporalité,** **de spatialité**

		- Utilisation des variantes linguistiques des actes de parole.
	- Qualité de la lecture	**- Bonne prononciation /articulation.** **- Respect des pauses et des enchainements.** **- Respect de l'intonation pour rendre le sens du message.**
	- Pertinence de la production **- Cohérence sémantique** **- Correction de la langue**	**- Respect des normes de reproduction des lettres.** **- Bonne association phonèmes/ graphèmes.** **- Utilisation des ressources proposées.** **- Respect de la consigne.** **- Emploi de la graphie adaptée.** **- Respect de l'organisation de la phrase.** **- Bonne orthographe des mots.** **- Utilisation des relations de temporalité et spatialité.**

4e période

Domaine	Compétences visées	Savoirs ressources	Types d'activités	Temps prévu pour les activités	Obs. et orientations
ORAL COMPREHENSION	Construire le sens d'un message oral en réception.	• **Actes d'expression pour évoquer** - Raconter un événement vécu personnellement ou collectivement, retrouver les éléments d'une histoire • **Actes d'expression de l'affectivité** - Exprimer : ses goûts, ses sensations, ses sentiments positifs ou négatifs, ses émotions et préférences -Souhaiter quelque chose à quelqu'un • **Conjugaison orale**	- **Écoute** de divers supports oraux pour retrouver le genre de texte (conte, poésie…) - **Écoute** de divers supports oraux pour relever : formule d'ouverture et de clôture rimes, jeux de mots, rythmes. - **Écoute** de textes pour retrouver : qui parle? à qui ?de quoi ?pour quoi ?comment ? - **Écoute** de contes pour retrouver le rôle des personnages (héros/ victime, bon/méchant). - **Écoute** de textes pour repérer l'objet, l'action, les personnages décrits. - **Ecoute** d'un dialogue pour repérer les intentions des interlocuteurs. - **Écoute** d'un dialogue pour identifier les sentiments des interlocuteurs (joie, peine, surprise…). - **Écoute** d'un texte oral pour retrouver l'essentiel du message (quoi ?).	30 mn oral/jour	- Avec des variantes linguistiques différentes de la 4e AP

		-aux temps simples de l'indicatif (présent, futur, imparfait) -au temps composé de l'indicatif : passé composé - au présent de l'impératif -Conjugaison des verbes pronominaux : présent, passé composé et futur de l'indicatif • **Grammaire de texte** -**Les articulateurs** : marqueurs de lieu, de temps , - adverbes de liaison, - connecteurs organisationnels, -**Les substituts** : pronoms personnels, possessifs, démonstratifs - **synonymes** et les termes génériques -**Les réseaux de signification :** l'alternance des temps, le lexique thématique, la numération, la ponctuation. • **Grammaire de phrase** -La phrase simple : types et formes -La structure élémentaire de la phrase simple -Les constituants de la phrase simple -Le groupe nominal et ses constituants -Le groupe verbal et ses constituants -Classification des mots selon leur nature -Les relations syntaxiques. • **Vocabulaire**	- **Repérage** de mots, de phrases, d'interjections dans un texte oral pour retrouver des informations.	x 3 =1h 30par semaine	
ORAL EXPRESSION	Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange		- **Repérage** de mots, de phrases, d'interjections dans un texte oral pour retrouver des informations. - **Résumé oral** d'un texte lu ou entendu. - Production de phrases personnelles pour répondre, pour informer, pour raconter… - **Jeux de rôle** à partir d'un thème donné. - Résumé oral d'un texte lu ou entendu. - **Récitation à plusieurs voix** d'un texte appris. - **Dramatisation** d'un texte dialogué. - **Participation** à un dialogue. - **Expression** libre sur un sujet.		
ECRIT COMPREHENSION	Lire et comprendre un texte (de 80 à 120 mots) et développer un comportement de lecteur autonome.		- Lecture silencieuse d'un texte pour répondre à des questions. - Observation et lecture de textes différents (poésies, contes, textes documentaires, prescriptifs, …) pour les classer. - **Identification dans un texte** : du vocabulaire relatif à un thème, de tous les mots qui désignent le héros, des temps des verbes en relation avec les indicateurs de temps, des personnages qui parlent dans un texte à partir des verbes introducteurs, des différents moments d'un récit à l'aide des connecteurs logiques ou chronologiques, des substituts lexicaux et grammaticaux dans un texte. - **Repérage** : de l'acte de parole dominant, des articulateurs pour retrouver l'organisation d'un texte. - **Exploitation** de la ponctuation, des couleurs, des numéros, du sens des flèches… pour lire un texte, un schéma, une carte, un itinéraire...). - **Utilisation du dictionnaire** pour trouver la définition d'un mot dans un contexte. - **Construction** du sens d'un texte à partir d'éléments linguistiques visibles dans le texte - **Lecture dialoguée**	30 mn écrit/jour x 4 =2h par semaine	1h pour la lecture et 1h pour les apprentissages linguistiques

		-Les mots et leur formation -Les mots et leur sens -Les mots et leur emploi	- **Lecture suivie** d'un texte long. - **Lecture expressive** à haute voix pour informer, pour distraire.		
ECRIT PRODUCTION	Produire un texte d'une trentaine de mots environ, en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication**.**	**Conjugaison écrite** - aux temps simples : présent, futur simple et imparfait de l'indicatif - aux temps composés : passé composé de l'indicatif - des verbes pronominaux au présent de l'indicatif. • **Orthographe grammaticale et lexicale** -terminaison de conjugaison des verbes -les marques du genre et du nombre -Les lettres muettes, le redoublement des consonnes dans les mots les plus fréquents, - Les signes orthographiques -Les graphèmes complexes	**- Production** du contenu de bulles de B.D, **- Production** d'une partie d'un texte narratif (situation initiale, événement ou situation finale). **- Production** d'énoncés pour les insérer dans un cadre textuel donné. **- Reconstitution** de textes à partir de paragraphes donnés dans le désordre (un texte-puzzle). **- Rédaction** d'un titre pour un récit, de titre et de sous-titres dans un texte documentaire, **- Production** d'un texte sur « le modèle de ». - **Production** collective d'une suite à une histoire lue. - **Résumé** guidé d'un texte lu. - **Rédaction** d'un questionnaire d'interview. - **Production** d'un texte pour inviter, pour informer, pour conseiller. - **Production** d'une fiche de lecture : titre, nom de l'auteur, résumé du texte - **Rédaction** d'un texte d'une trentaine de mots. - **Réécriture** d'un texte produit individuellement à partir d'une grille d'évaluation. - **Reconstitution de textes** à partir de paragraphes donnés dans le désordre (un texte-puzzle).	30 mn écrit/jour x 2 =1h par semaine	

Evaluation et remédiation périodique éventuelle

	Indicateurs sur la maîtrise des ressources	Indicateurs sur la mobilisation et l'intégration des ressources
Oral	**- Pertinence de l'écoute** **- Qualité de l'écoute**	**- Ecoute complète** **- Sélection de l'information essentielle**
Ecrit	**- Pertinence de la production** **- Correction de la langue**	**- Observation des règles sociales de la communication** **- Réalisation d'actes de parole exigés par la situation de communication** **- Expression des relations de causalité (parce que), de temporalité,** **de spatialité** **- Utilisation des variantes linguistiques des actes de parole.**

	- Qualité de la lecture	**- Bonne prononciation /articulation.** **- Respect des pauses et des enchainements.** **- Respect de l'intonation pour rendre le sens du message.**
	- Pertinence de la production **- Cohérence sémantique** **- Correction de la langue**	**- Utilisation des ressources proposées.** **-Respect de la consigne.** **- Emploi de la graphie adaptée.** **- Respect de l'organisation de la phrase.** **-Bonne orthographe des mots.** **-Utilisation des relations de temporalité et spatialité.** **-Respect de la structure du texte à produire.**

4. Proposition de plans d'apprentissage pour le développement d'une compétence :

4.1- Situation problème de départ

« La situation problème est une situation d'apprentissage signifiante et concrète, conçue par l'enseignant dans le but de créer un espace de réflexion et d'analyse d'un problème à résoudre. Elle a un lien avec la réalité de l'élève l'interpellant en faisant naître chez lui un questionnement. Sa pratique, fondée sur l'activité donne l'occasion à l'élève d'expliquer sa démarche, d'expliciter sa pensée et de justifier ses choix pour répondre aux questions posées ou au problème à résoudre » (*Cf. guide méthodologique des programmes).*

Exemple de situation problème de départ (5e AP):

C'est la journée de l'eau. La radio locale lance le concours du meilleur texte documentaire sur le thème : « L'eau, c'est la vie » pour sensibiliser les enfants contre son gaspillage.
Le groupe classe a décidé d'y participer.
Dans le texte à produire, il est demandé de :
- montrer l'importance de l'eau dans la vie de tous les jours en donnant trois exemples,
donner deux conseils pour éviter le gaspillage de l'eau.

4.2 - Situations d'apprentissage élémentaires

«Une situation d'apprentissage est une situation dans laquelle un élève s'approprie une ou des connaissance(s) et des procédures dans le cadre d'un projet… Les situations d'apprentissage permettent à l'apprenant de mobiliser les contenus et les processus acquis pour résoudre des situations problèmes qui sont à la base de la construction des compétences visées » (*Cf. guide méthodologique des programmes).*

Exemple de situations d'apprentissage élémentaires (5e AP):

Composantes de la compétence	Situations d'apprentissage élémentaires
- Produire des énoncés pour les insérer dans un cadre textuel donné.	• L'enseignant(e) propose trois affiches sur les dangers de la cigarette, affiches dont le message a été partiellement masqué. Le groupe élève doit compléter les messages pour rétablir l'**information** de chaque affiche.
- Produire un texte en fonction d'une situation de communication	• De retour de vacances, les élèves ont remarqué que les plantes du coin vert se sont fanées. Ils sont sollicités par l'enseignant(e) pour trouver une solution (conseils à suivre) afin que les plantes

	soient sauvées.
- Assurer la présentation d'un écrit.	• L'enseignant(e) place les élèves en situation de tri de divers textes sur le gaspillage pour sélectionner ceux dont la **présentation est conforme** au règlement du concours.
- Utiliser des ressources diverses pour améliorer sa production écrite.	• L'enseignant (e) met les élèves en situation de produire un texte pour lutter contre le gaspillage de l'eau en s'appuyant sur des ressources données : lexique, boîte à outils, documents divers,...

4.3 - Situations d'apprentissage à l'intégration

« Une situation d'intégration est une situation d'apprentissage /une situation d'évaluation complexe présentée généralement comme une situation problème ayant pour but l'intégration et la mobilisation des acquis (valeurs, compétences transversales et disciplinaires, savoirs déclaratifs et procéduraux, comportement…Elle vise la production d'un document et la mise en œuvre d'une démarche. » (*Cf. guide méthodologique des programmes).*

Exemple de situation d'apprentissage à l'intégration (5^{e} AP) :

Situations d'apprentissage à l'intégration	Activités
- L'enseignant(e) place les élèves en situation de s'exprimer à l'oral sur un événement du quotidien en employant des ressources linguistiques données (gaspillage du pain,…)	- L'élève doit rétablir les temps adéquats (impératif présent, présent de l'indicatif) dans un énoncé où les verbes sont donnés à l'infinitif. - L'élève doit choisir, dans une liste thématique, les mots qui complèteraient un texte lacunaire.
-L'enseignant(e) place les élèves en situation de tri de divers textes pour sélectionner ceux relevant du thème du gaspillage.	-L' élève doit réorganiser un texte-puzzle.
- L'enseignant (e) met les élèves en situation de produire un texte pour lutter contre le gaspillage en s'appuyant sur des ressources données : lexique, boîte à outils, documents	-L' élève doit passer de l'expression de l'obligation à celle du conseil en opérant les transformations syntaxiques nécessaires (verbes de modalité du conseil, de l'obligation).

4.4 - Résolution de la situation problème de départ

« Le processus de résolution d'une situation problème se caractérise par quatre grandes étapes :

- *la représentation*, où l'on construit un modèle de situation [voir exemple ci-dessous],
- *la résolution*, où l'on élabore un modèle du problème que l'on résout,

- *la communication*, où l'on transmet sa solution à autrui,
- *la vérification*, où on évalue sa solution et l'ensemble de sa démarche. » (*Cf. guide méthodologique des programmes).*

A l'occasion de la journée de l'arbre, ton établissement lance un concours du meilleur texte documentaire sur le thème : «mon ami, l'arbre ». Comme tes camarades de classe, tu décides d'y participer avec un texte d'une trentaine de mots.
Dans le texte à produire, tu dois :
- expliquer l'utilité de l'arbre en donnant trois exemples,
- donner deux conseils pour sauvegarder l'environnement.

C.T	Composantes de la C.T Ecrit / production	SP de départ basée sur la C.T et les composantes	Acquisition de ressources (C. transversales, valeurs, savoirs.)	Situation d'apprentissage à l'intégration		S.P d'évaluation de la même famille que la SP de départ	Evaluation bilan Remédiation
				Situations d'apprentissage élémentaires	Solution de la S.P de départ		
Produire un texte d'une trentaine de mots en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.	**- Produire des énoncés pour les insérer dans un cadre textuel donné.** **- Produire un texte en fonction d'une situation de communication** **- Assurer la présentation d'un écrit.** **-Utiliser des ressources diverses pour améliorer sa production écrite.**	***C'est la journée de l'eau. La radio locale lance le concours du meilleur texte documentaire sur le thème : « L'eau, c'est la vie » pour sensibiliser les enfants contre son gaspillage.*** ***Le groupe classe a décidé d'y participer.*** ***Dans le texte à produire, il est demandé de :*** ***- montrer l'importance de l'eau dans la vie de tous les jours en donnant trois exemples,*** ***- donner deux conseils pour éviter le gaspillage de l'eau.***	**C. transversales et valeurs** - Exercer des choix motivés. - Résoudre des problèmes. - S'engager dans les activités de groupe. - Organiser son travail. - Manifester sa créativité et justifier ses choix par des moyens linguistiques. - Réagir positivement aux sollicitations. - Respecter l'environnement. - Participer à un échange. **Actes de parole :** - donner un avis, une appréciation, un conseil. - exprimer : ses sentiments, ses émotions et ses préférences, un souhait. **Savoirs disciplinaires :** - le lexique thématique - utilisation des formules d'obligation, du conseil - expression de la cause - utilisation de l'impératif	- L'enseignant(e) place les élèves en situation de s'exprimer individuellement sur un événement du quotidien en employant des ressources linguistiques données (gaspillage du pain,…) - L'enseignant(e) place les élèves en situation de tri de divers textes pour sélectionner ceux relevant du thème du gaspillage. - L'enseignant (e) met les élèves en situation de produire un texte pour lutter contre le gaspillage en s'appuyant sur des ressources données : lexique, boîte à outils, documents - … **Activités :** - L'élève doit rétablir les temps adéquats (impératif présent, présent de l'indicatif) dans un énoncé où les verbes sont donnés à l'infinitif. - L'élève doit choisir, dans une liste thématique, les mots qui complèteraient un texte lacunaire. -L' élève doit réorganiser un texte-puzzle. - L'élève doit passer de l'expression de l'obligation à celle du conseil en opérant les transformations syntaxiques nécessaires (verbes de modalité du conseil, de l'obligation).	- Elaboration collective, au tableau, d'un texte, à partir des proposition s d'élèves (par essais successifs).	***A l'occasion de la journée de l'arbre, ton établissement lance un concours du meilleur texte documentaire sur le thème : «mon ami, l'arbre ». Comme tes camarades de classe, tu décides d'y participer avec un texte d'une trentaine de mots.*** ***Dans le texte à produire, tu dois :*** ***- expliquer l'utilité de l'arbre en donnant trois exemples,*** ***-donner deux conseils pour sauvegarder l'environneme nt.***	- Correction individuelle du travail réalisé par chaque élève, ce dernier étant muni d'une grille d'évaluation -Activités de remédiation à partir du relevé sur les grilles d'évaluation.

4.5 – Situation d'évaluation

Durant une séance d'enseignement/apprentissage, l'évaluation des activités est en continu. Elle permet à l'enseignant(e) de réguler les acquis et les difficultés et à l'élève la mobilisation des connaissances et des savoir-faire pour un résultat identifiable**.** (*Cf. guide méthodologique des programmes).*

Evaluation formative

L'évaluation formative est partie intégrante de l'enseignement/apprentissage. Elle se fera à l'oral comme à l'écrit pendant le déroulement du projet. Dans les deux cas, elle doit être instrumentée à l'aide de grilles pour évaluer les progrès dans les apprentissages. L'évaluation portera sur des situations proposées en réception et en production. **Evaluation individuelle** à mettre en place dès les premières séances de reproduction de texte : l'apprenant doit s'auto évaluer avant de présenter son travail à son camarade puis à l'enseignant. C'est par un **auto questionnemen**t sur les phrases et les mots du texte (est-ce le bon mot ? ai-je respecté le nombre de syllabes ? les accords sont-ils faits ? les majuscules sont-elles bien formées ? la ponctuation est-elle mise ?…) que l'apprenant trouve des réponses dans une confrontation avec le texte de départ (affiché au tableau).En **co-évaluation** : les apprenants sont mis en groupes (2 ou 3 élèves). Chacun présente le travail réalisé aux camarades, ils le lisent ensemble et en discutent. A ce moment-là, il y a confrontation des travaux réalisés avec retour au texte affiché. Cette forme d'évaluation permet un premier repérage des erreurs mais surtout une interaction dans le groupe.

Evaluation certificative

L'évaluation certificative concerne la certification des compétences définies dans le programme. Deux principes sont à retenir :

- Les compétences sont évaluables.
- Les élèves sont évalués individuellement.

Pour évaluer des compétences à l'oral ou à l'écrit, il est nécessaire de dégager des **critères** d'évaluation définis par un certain nombre d'**indicateurs**. L'évaluation doit se réaliser dans une situation problème qui présente des **tâches nouvelles** de même niveau de complexité sur la base des critères de réussite retenus.

4.6. Remédiation

Si l'enseignant(e) est tenu(e) de respecter un programme, il se doit aussi de mener vers la réussite le maximum d'élèves, c'est-à-dire développer au mieux leurs compétences à l'oral comme à

l'écrit. Dans la pratique quotidienne de la classe cela se traduit par la volonté de s'adapter aux besoins sans cesse renouvelés des apprenants qui, ne l'oublions pas, apprennent différemment.

Les élèves, mis en situation d'apprentissage, produisent des démarches et des modalités de compréhension qui sont différentes et qui se traduisent souvent, pour les uns, par une bonne appréhension des concepts et des notions ; pour d'autres par une compréhension partielle et empirique qui ne leur permet pas d'énoncer clairement une notion, une loi, une proposition ou une idée mais qui leur permet quand même de fournir des exemples adéquats ; pour d'autres encore par une perception des difficultés leur permettant de demander de l'aide sur des points précis ; ou enfin par une incompréhension totale.

Après évaluation, l'enseignant(e) dans un souci d'ajustement de son action pédagogique, doit alors procéder à la mise en place d'un dispositif pédagogique de régulation, sous tendu par une méthode appropriée et des objectifs précis, préalablement délimités, dans le cadre d'activités de remédiation.

L'enseignant(e) aura à retenir trois principes de base pour que la remédiation soit efficace :

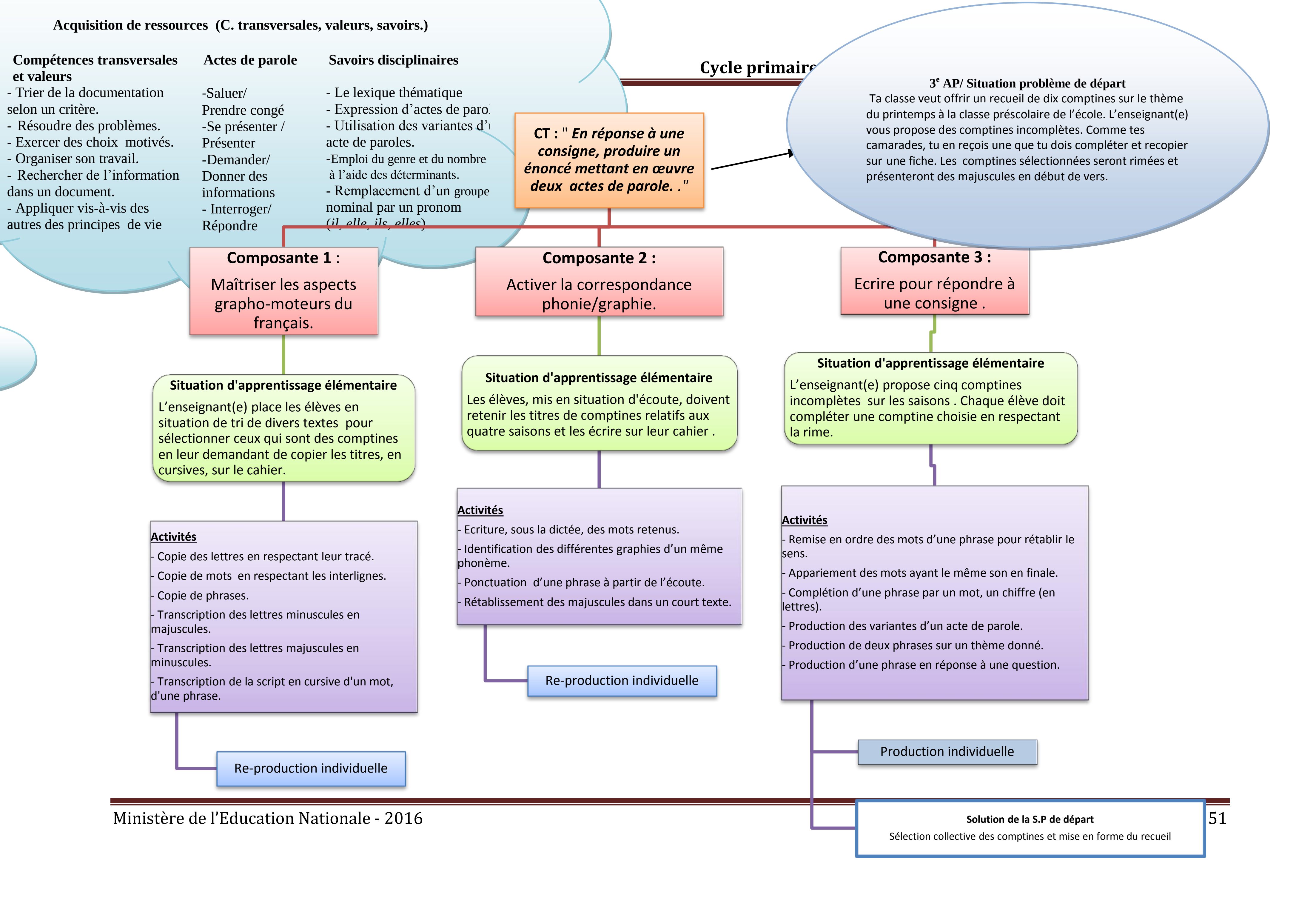
1- Il faut qu'elle s'inscrive dans le cadre d'une évaluation formative.
2- Il faut qu'elle soit intégrée et visible dans la progression pédagogique générale.
3- Il faut qu'elle soit réalisée en présence du professeur.

L'enseignant(e) doit se poser les questions suivantes en matière de remédiation:

Quoi ? (sur quoi va porter la remédiation ?)	**Qui ?** (qui va-t-elle concerner ?)	**Quand ?** (à quel moment mettre en place les activités de remédiation ?)	**Pourquoi ?** (dans quel objectif faut-il la mettre en place ?)	**Comment ?** (quel dispositif mettre en place ?quelles tâches effectuer ?)	**Où ?** (en quel lieu ?)
- une notion ?,	- un	- avant une	- pour aplanir	- travail de	- dans la

- un point de langue ? - l'acquisition d'un son ? - la maîtrise d'un geste graphique ? -…	groupe ? - un sous groupe ? - l'ensemble de la classe ? - un binôme ? - des retardataires ? - des absents ? -…	séance donnée ? - après la lecture ? - avant l'acquisition d'une autre notion ? - à la fin du projet ? -…	une difficulté momentanée rencontrée par l'élève ? - pour aider l'élève à comprendre ses erreurs et à percevoir ses difficultés ? - pour rétablir le contact avec l'élève ? - pour améliorer les performances de la classe ? - pour faire prendre conscience de ses possibilités ? -…	groupe? - travail individuel ? - verbalisation, entretiens ? - interaction facilitatrice (documentation, grilles, personnes ressources, illustrations…) - propositions de situations de la même famille, exercices du même genre. - variation du processus d'apprentissage ? - variation du type d'activités ? -…	classe ? - en dehors de la classe ?

Après avoir identifié les lacunes et les dysfonctionnements, l'enseignant(e) met en œuvre des stratégies pertinentes de remédiation élaborées à l'aide du questionnement évoqué dans le tableau ci-dessus.

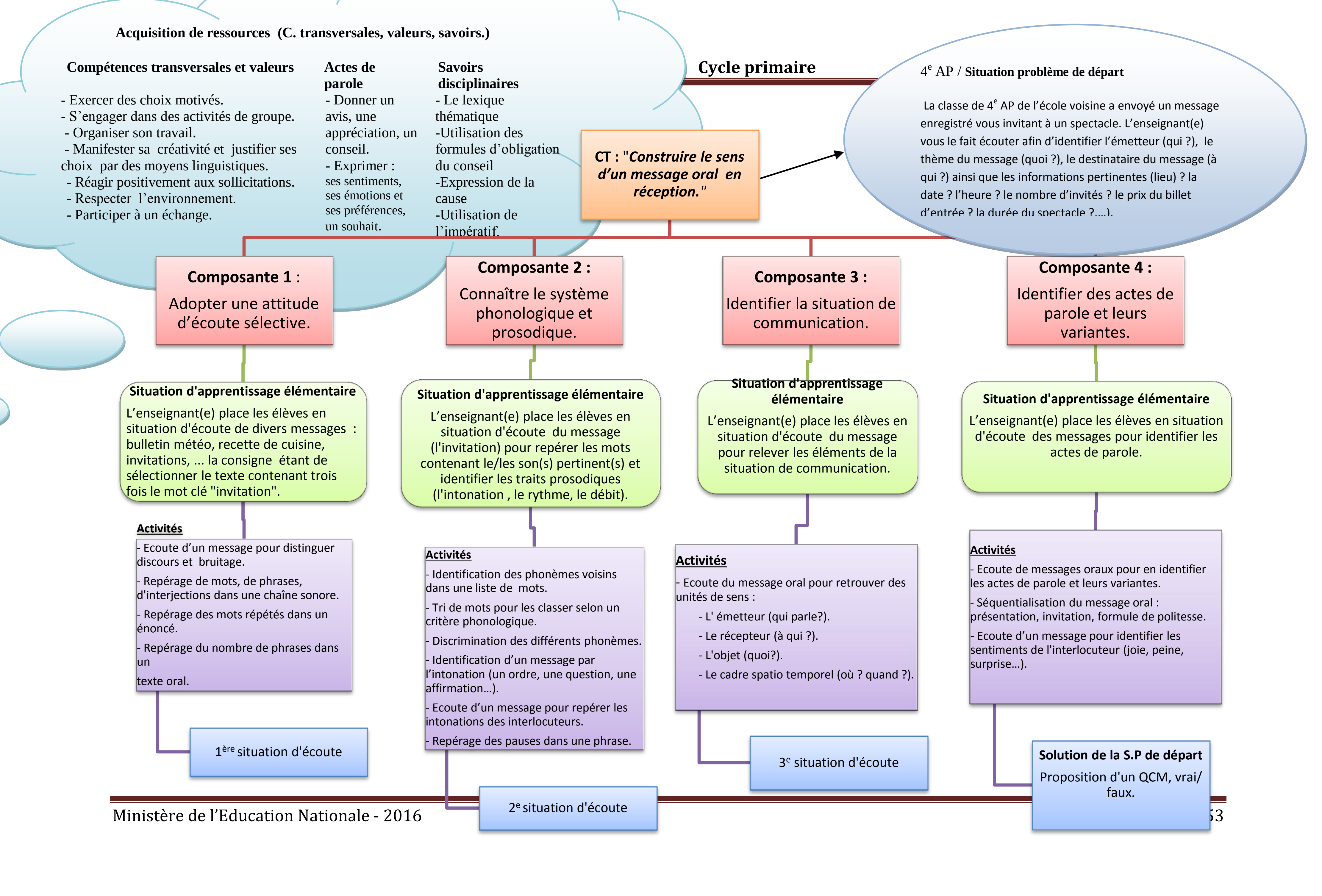

Acquisition de ressources (C. transversales, valeurs, savoirs.)
Compétences transversales et valeurs
- Trier de la documentation selon un critère.
- Résoudre des problèmes.
- Exercer des choix motivés.
- Organiser son travail.
- Rechercher de l'information dans un document.
- Appliquer vis-à-vis des autres des principes de vie
Actes de parole
-Saluer/ Prendre congé
-Se présenter / Présenter
-Demander/ Donner des informations
- Interroger/ Répondre
Savoirs disciplinaires
- Le lexique thématique
- Expression d'actes de parol
- Utilisation des variantes d'
acte de paroles.
-Emploi du genre et du nombre à l'aide des déterminants.
- Remplacement d'un groupe nominal par un pronom
Cycle primaire
CT : " En réponse à une consigne, produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole. ."
3e AP/ Situation problème de départ
Ta classe veut offrir un recueil de dix comptines sur le thème du printemps à la classe préscolaire de l'école. L'enseignant(e) vous propose des comptines incomplètes. Comme tes camarades, tu en reçois une que tu dois compléter et recopier sur une fiche. Les comptines sélectionnées seront rimées et présenteront des majuscules en début de vers.
Composante 1 :
Maîtriser les aspects grapho-moteurs du français.
Composante 2 :
Activer la correspondance phonie/graphie.
Composante 3 :
Ecrire pour répondre à une consigne .
Situation d'apprentissage élémentaire
L'enseignant(e) place les élèves en situation de tri de divers textes pour sélectionner ceux qui sont des comptines en leur demandant de copier les titres, en cursives, sur le cahier.
Situation d'apprentissage élémentaire
Les élèves, mis en situation d'écoute, doivent retenir les titres de comptines relatifs aux quatre saisons et les écrire sur leur cahier .
Situation d'apprentissage élémentaire
L'enseignant(e) propose cinq comptines incomplètes sur les saisons . Chaque élève doit compléter une comptine choisie en respectant la rime.
Activités
- Copie des lettres en respectant leur tracé.
- Copie de mots en respectant les interlignes.
- Copie de phrases.
- Transcription des lettres minuscules en majuscules.
- Transcription des lettres majuscules en minuscules.
- Transcription de la script en cursive d'un mot, d'une phrase.
Activités
- Ecriture, sous la dictée, des mots retenus.
- Identification des différentes graphies d'un même phonème.
- Ponctuation d'une phrase à partir de l'écoute.
- Rétablissement des majuscules dans un court texte.
Activités
- Remise en ordre des mots d'une phrase pour rétablir le sens.
- Appariement des mots ayant le même son en finale.
- Complétion d'une phrase par un mot, un chiffre (en lettres).
- Production des variantes d'un acte de parole.
- Production de deux phrases sur un thème donné.
- Production d'une phrase en réponse à une question.
Re-production individuelle
Re-production individuelle
Production individuelle
Solution de la S.P de départ
Sélection collective des comptines et mise en forme du recueil





Une forte pluie a endommagé la cour de ton école. La directrice te remet un message que tu dois recopier au tableau pour informer tes camarades que pendant trois jours, vous ne pourrez pas sortir en récréation pour jouer.
Malheureusement, au moment de recopier ce message tu n'arrives pas à déchiffrer certains mots !
- Reconstitue le message à l'aide des mots sélectionnés dans la liste donnée.
- Copie le message au tableau.

Bilan de la production individuelle des élèves.
Utilisation de grilles d'évaluation (voir grille n° 1)
.
Ce bilan montrera la nécessité de prévoir ou pas la remédiation adéquate en fonction des productions obtenues.


Acquisition de ressources (C. transversales, valeurs, savoirs.)
Compétences transversales et valeurs
- Exercer des choix motivés.
- S'engager dans des activités de groupe.
- Organiser son travail.
- Manifester sa créativité et justifier ses choix par des moyens linguistiques.
- Réagir positivement aux sollicitations.
- Respecter l'environnement.
- Participer à un échange.
Actes de parole
- Donner un avis, une appréciation, un conseil.
- Exprimer : ses sentiments, ses émotions et ses préférences, un souhait.
Savoirs disciplinaires
- Le lexique thématique
-Utilisation des formules d'obligation du conseil
-Expression de la cause
-Utilisation de l'impératif.
Cycle primaire
4e AP / Situation problème de départ
La classe de 4e AP de l'école voisine a envoyé un message enregistré vous invitant à un spectacle. L'enseignant(e) vous le fait écouter afin d'identifier l'émetteur (qui ?), le thème du message (quoi ?), le destinataire du message (à qui ?) ainsi que les informations pertinentes (lieu) ? la date ? l'heure ? le nombre d'invités ? le prix du billet d'entrée ? la durée du spectacle ?....).
CT : "Construire le sens d'un message oral en réception."
Composante 1 : Adopter une attitude d'écoute sélective.
Composante 2 : Connaître le système phonologique et prosodique.
Composante 3 : Identifier la situation de communication.
Composante 4 : Identifier des actes de parole et leurs variantes.
Situation d'apprentissage élémentaire
L'enseignant(e) place les élèves en situation d'écoute de divers messages : bulletin météo, recette de cuisine, invitations, ... la consigne étant de sélectionner le texte contenant trois fois le mot clé "invitation".
Situation d'apprentissage élémentaire
L'enseignant(e) place les élèves en situation d'écoute du message (l'invitation) pour repérer les mots contenant le/les son(s) pertinent(s) et identifier les traits prosodiques (l'intonation , le rythme, le débit).
Situation d'apprentissage élémentaire
L'enseignant(e) place les élèves en situation d'écoute du message pour relever les éléments de la situation de communication.
Situation d'apprentissage élémentaire
L'enseignant(e) place les élèves en situation d'écoute des messages pour identifier les actes de parole.
Activités
- Ecoute d'un message pour distinguer discours et bruitage.
- Repérage de mots, de phrases, d'interjections dans une chaîne sonore.
- Repérage des mots répétés dans un énoncé.
- Repérage du nombre de phrases dans un
texte oral.
Activités
- Identification des phonèmes voisins dans une liste de mots.
- Tri de mots pour les classer selon un critère phonologique.
- Discrimination des différents phonèmes.
- Identification d'un message par l'intonation (un ordre, une question, une affirmation...).
- Ecoute d'un message pour repérer les intonations des interlocuteurs.
- Repérage des pauses dans une phrase.
Activités
- Ecoute du message oral pour retrouver des unités de sens :
- L' émetteur (qui parle?).
- Le récepteur (à qui ?).
- L'objet (quoi?).
- Le cadre spatio temporel (où ? quand ?).
Activités
- Ecoute de messages oraux pour en identifier les actes de parole et leurs variantes.
- Séquentialisation du message oral : présentation, invitation, formule de politesse.
- Ecoute d'un message pour identifier les sentiments de l'interlocuteur (joie, peine, surprise...).
1ère situation d'écoute
2e situation d'écoute
3e situation d'écoute
Solution de la S.P de départ
Proposition d'un QCM, vrai/ faux.



Situation d'évaluation

L'enseignant(e)vous lit l'annonce suivante : « A l' occasion de la journée mondiale de l'enfance, l'école organise des activités sportives et culturelles dimanche 1 juin à partir de 10h, au stade communal. Les élèves qui désirent y participer, doivent sélectionner une activité et obtenir l'autorisation des parents».

Après la lecture du formulaire d'inscription par l'enseignant(e), tu dois le remplir et le faire signer par tes parents.

Bilan de la production individuelle des élèves.
Utilisation de grilles d'évaluation (voir grille n° 2)
.
Ce bilan montrera la nécessité ou pas de prévoir la remédiation adéquate en fonction des productions obtenues.

5 AP

Acquisition de ressources (C. transversales, valeurs, savoirs.)

Compétences transversales et valeurs

- Exercer des choix motivés.
- S'engager dans des activités de groupe.
- Organiser son travail.
- Manifester sa créativité et justifier ses choix par des moyens linguistiques.
- Réagir positivement aux sollicitations.
- Respecter l'environnement.
- Participer à un échange.

Actes de parole

- Donner un avis, une appréciation, un conseil.
- Exprimer : ses sentiments, ses émotions et ses préférences,

Savoirs disciplinaires

- Le lexique thématique
- Utilisation des formules d'obligation du conseil
- Expression de la cause
- Utilisation de

Cycle primaire

5AP / Situation problème de départ

La radio locale lance le concours du meilleur texte documentaire sur le thème : « L'eau, c'est la vie » pour sensibiliser les enfants contre son gaspillage. Le groupe classe a décidé d'y participer. Dans le texte à produire, il est demandé de : montrer l'importance de l'eau dans la vie de tous les jours en donnant trois exemples, donner deux conseils pour éviter le gaspillage de l'eau,
- accompagner le texte d'une illustration.

CT : *"Produire un texte d'une trentaine de mots environ, en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication."*

Composante 1 : Produire des énoncés pour les insérer dans un cadre textuel donné.

Situation d'apprentissage élémentaire

L'enseignant(e) propose trois affiches sur les dangers de la cigarette, affiches dont le message a été partiellement masqué. Le groupe élève doit compléter les messages pour rétablir l'**information** de chaque affiche.

Activités

- Lecture de légendes de support s imagés.
- Complétion de phrases.
- Choix de connecteurs dans une liste pour les placer dans un texte donné.
- Reconstitution de textes à partir de paragraphes donnés dans le désordre (un texte-puzzle).

Production 1e essai

Composante 2 : Produire un texte en fonction d'une situation de communication.

Situation d'apprentissage élémentaire

De retour de vacances, les élèves ont remarqué que les plantes du coin vert se sont fanées. Il sont sollicités par l'enseignant(e) pour trouver une solution (**conseils à suivre**) afin que les plantes soient sauvées.

Activités

- Formulation de phrases en fonction d'un destinataire.
- Rédaction d'une phrase pour donner un avis.
- Rédaction collective de contenus de bulles pour une B.D
- Production d'un texte pour inviter, pour informer, pour conseiller.

Production 2e essai

Composante 3 : Assurer la présentation d'un écrit.

Situation d'apprentissage élémentaire

L'enseignant(e) place les élèves en situation de tri de divers textes sur le gaspillage pour sélectionner ceux dont la **présentation est conforme** au réglement du concours.

Activités

- Copie d'un énoncé (titre d'un texte, paragraphe, partie de texte).
- Choix de la forme d'écriture pour finaliser un document.
- Combinaison de textes et de supports iconiques.
- Structuration de la production.

Production 3e essai

Composante 4 : Utiliser des ressources diverses pour améliorer sa production écrite.

Situation d'apprentissage élémentaire

L'enseignant (e) met les élèves en situation de **produire un texte** pour lutter contre le gaspillage de l'eau en s'appuyant sur des ressources données : lexique, boîte à outils, documents divers,...

Activités

- Réécriture d'un texte produit :
  * à partir d'une grille d'évaluation,
  * pour l'améliorer au plan de la langue (emploi des pronoms, temps des verbes, accords dans la phrase) à partir de règles, de tables de conjugaison...
  * pour enrichir le vocabulaire à l'aide d'un dictionnaire.

Solution de la S.P de départ

- Elaboration collective, au tableau, d'un texte, à partir des propositions d'élèves.



Situation d'évaluation

Situation d'évaluation

A l'occasion de la journée de l'arbre, ton établissement lance un concours du meilleur texte documentaire sur le thème : «mon ami, l'arbre ». Comme tes camarades de classe, tu décides d'y participer avec un texte d'une trentaine de mots.

Dans le texte à produire, tu dois :

- expliquer l'utilité de l'arbre en donnant trois exemples,

- donner deux conseils pour sauvegarder l'environnement.

Bilan de la production individuelle des élèves.

Utilisation de grilles d'évaluation (voir grille n°3).

Ce bilan montrera la nécessité ou pas de prévoir la remédiation adéquate en fonction des productions obtenues.

5. Propositions de grilles, de critères et d'indicateurs d'évaluation

Grille 1 : situation d'évaluation proposée pour la 3e AP

Critères	Indicateurs	Points
Pertinence de la production	**I1** – Utilisation de "la boîte à outils". **I2** – Complétion de la comptine reçue avec au moins deux. actes de parole. **I3** – Respect des rimes. **I4 –** Ecriture des majuscules en couleur.	…Points …Points …Points …Points
Correction de la langue	**I1**– Respect de l'agencement des mots dans les phrases. **I2** – Copie correcte de la comptine.	…Points …Points
Cohérence sémantique	**I1**– Les mots sont bien sélectionnés. **I2 –** Unité de sens de l'ensemble.	…Points …Points
Critère de perfectionnement	**I1** – Présentation de la comptine (couleurs, dessin…) pour l'offrir.	…Points

Grille 2 : situation d'évaluation proposée pour la 4e AP

Critères	Indicateurs	Points
Pertinence de la production	**I1** – Compléter les rubriques de manière adéquate : se présenter, choisir une activité, demander la permission de faire quelque chose **I2** – Toutes les rubriques sont renseignées.	…Points …Points
Cohérence du propos	**I1-** Production de phrases en adéquation avec le message écouté.	…Points
Correction de la langue	**I1**– Respect de l'agencement des mots dans les phrases. **I2 -** Utilisation correcte du lexique relatif aux actes de parole.	…Points …Points
Critère de perfectionnement	**I1** – Richesse des variantes dans les actes de paroles. **I2** – Lisibilité.	…Points

Grille 3 : situation d'évaluation proposée pour la 5e AP

L'enseignant aura dégagé les critères d'évaluation et les indicateurs suivants :

Critères	Indicateurs	Points
Pertinence de la production	**I1**– Respect du thème : l'arbre et son utilité. **I2** – Mise en œuvre des actes de parole adéquats : présenter, expliquer, conseiller. **I3** – Production de trois exemples. **I4**– Production de deux conseils. **I5-** Adéquation des exemples avec les actes de parole (expliquer, conseiller).	…Points …Points …Points …Points …Points
Cohérence sémantique	**I1**– Présence de trois unités de sens. **I2** – Progression de l'information. **I3-**Utilisation des réalisations linguistiques en adéquation avec les actes de parole exigés.	…Points …Points …Points
Correction de la langue	**I1**– Phrases correctes syntaxiquement. **I2** – Respect des temps des verbes. **I3** – Désinences verbales correctes. **I4** – Respect de la ponctuation.	…Points …Points …Points …Points
Critère de perfectionnement	**I1**– Mise en valeur des unités de sens. **I2**– Apport personnel (illustration, petit commentaire …)	…Points …Points

Evaluation de l'oral :

Pour l'évaluation de l'oral, il est important de distinguer les deux types d'oral dans la classe de langue : **les situations d'expression** sont difficiles à évaluer de manière objective car elles ont le caractère volatil de tout ce qui est spontané. Par contre, on peut mieux circonscrire **les situations d'apprentissage** de l'oral par des critères d'évaluation. Ainsi :

Par exemple, l'enseignant évaluera la récitation d'une comptine selon la grille suivante:

Critères	**Indicateurs**
Degré de mémorisation	I_1 : L'élève récite d'un trait. I_2 : L'élève restitue le texte dans son intégralité.
Présentation orale du texte	I_1 : L'élève dramatise le texte. I_2 : L'élève adopte un ton adéquat au texte. I_3 : L'élève respecte le rythme du texte. I_4 : L'élève utilise les ressources du langage gestuel. I_5: L'élève restitue l'émotion contenue dans le texte.

Pendant le récit oral d'un événement et en fonction de l'objectif retenu, l'enseignant prendra en considération :

- le respect de la structure narrative,
- l'organisation de l'information selon la chronologie du texte support,
- le niveau de langue employé (niveau familier, standard…),
- le choix des types de phrases et leur organisation,
- le choix des pronoms, des adverbes pour mettre en relief le récit,
- l'adéquation des temps des verbes,
- l'attitude de l'élève (aisance, temps de parole, débit).

L'oral en classe de langue est présent dans toutes les activités. A l'enseignant de veiller à ce que chaque élève ait son temps de parole. C'est en parlant que se développeront des savoirs et des savoir-faire linguistiques et discursifs qui, réunis, forment la compétence de communication orale.

6. Proposition d'autres rubriques spécifiques à la discipline (*autres formes de ressources à proposer*)

6.1- Démarche pédagogique

La démarche pédagogique préconisée dans le programme est une démarche par la découverte qui permet d'enclencher le processus d'apprentissage chez l'apprenant.

6.1.1 – Principes théoriques

L'oral étant une forme de communication au même titre que l'écrit, une part importante lui a été accordée dans le programme comme forme première dans l'échange langagier. Cela induit l'apprentissage de l'écoute et celui de la prise de parole pour (re)produire. Par ailleurs, l'oral et l'écrit n'étant pas parallèles, il sera développé chez l'élève une « conscience phonologique » dans le cadre de la progression phonologique définie dans le programme.

L'opposition de paires minimales permet à l'élève de percevoir les différences qui entraînent le changement de sens. Ex : [pɛ̃] pain / [bɛ̃] bain. La science dont on a besoin pour apprendre l'oral d'une langue est **la phonologie**.

L'apprentissage à l'oral s'organise autour de la réalisation d'actes de paroles sélectionnés dans le programme. L'écrit comme instrument de communication trouve sa place dans le programme de 3e AP et 4e AP.

Au niveau de la réception, l'écrit se réalise à travers l'activité de lecture.
Au niveau de la production, il se réalise à travers les activités d'écriture.

6.1.2 – Méthodologie et cheminement d'apprentissage

L'apprenant, impliqué dans ses apprentissages, participe au processus d'acquisition des connaissances :

- mis en situation d'écoute et d'observation, il développera au fur et à mesure des stratégies de compréhension.

- à l'oral il sera amené à s'exprimer par l'emploi d'énoncés dits « actes de parole » (ou actes de langage) comme : se présenter, demander, ordonner ou inviter…

- à l'écrit, en lecture, l'apprentissage se fera au double plan de l'appropriation du signe et du sens. La démarche s'appuie sur des stratégies convergentes d'appréhension simultanée **du code** et **du sens**.

- en production écrite, il sera amené à produire de courts énoncés.

- les apprentissages linguistiques se feront pour la première année de français (3e AP), de manière **implicite**. On prendra soin de distinguer les marques du code oral et du code écrit. Pour la 4e et 5e AP, la grammaire fera l'objet d'un apprentissage **explicite**. C'est par des pratiques effectives et fonctionnelles de la langue, dans des situations de communication, que l'élève arrivera progressivement à en maîtriser le fonctionnement.

- L'évaluation formative est complètement intégrée au processus d'apprentissage parce qu'elle permet de mesurer les progrès réalisés et d'apporter les remédiations nécessaires. Les apprentissages sont conçus dans le cadre d'une progression spiralaire et non comme une accumulation de connaissances.

L'appropriation progressive de la langue se fera :

A l'oral, par mémorisation, répétition, commutation, substitution, systématisation, réemploi et reformulation.

A l'écrit, par reproduction, substitution et réemploi.

Le cheminement d'apprentissage comprend quatre moments :

- Un moment de découverte (mise en contact avec un texte oral ou écrit).
- Un moment d'observation méthodique (analyse du texte oral ou écrit).
- Un moment de reformulation personnelle (dire avec ses propres mots).
- Un moment d'évaluation (pour faire le point).

6.1.3 – Pédagogie du projet

Les apprentissages se réalisent dans le cadre du projet. **Le projet** est une nouvelle façon de travailler et de gérer le temps, l'espace, la classe et les apprentissages. Il se donne pour objectif l'élaboration d'un produit oral (un spectacle de comptines, une histoire racontée à plusieurs…) ou d'un produit écrit (un abécédaire, une fiche d'identité d'animaux sauvages ou domestiques…). Le projet est le cadre intégrateur dans lequel les apprentissages prennent **tout leur sens**. Il permet en outre à l'élève de s'impliquer dans un travail de groupe et de recherche **pour la réalisation d'un objectif commun**. Ce faisant, le projet permet le développement de savoirs, de savoir-faire et de savoir être importants : savoir prendre la parole, écouter les autres, classer des informations, participer à l'élaboration d'un écrit collectif, etc.

Le produit scolaire réalisé par les élèves peut avoir des destinataires différents (élèves d'une autre classe, d'une autre école, chef d'établissement, parents d'élèves et autres partenaires de l'école). Le projet est donc un facteur de **socialisation**.

– Comment dérouler un projet ?

Le projet se déroule en séquences. La séquence, qui est une étape d'un projet, vise l'atteinte des objectifs d'apprentissage qui se réalisent à travers des activités d'oral, de lecture et d'écriture. Chaque séquence est suivie d'une évaluation.

La planification du projet, qui relève du **pré pédagogique,** précède sa mise en œuvre en classe. C'est donc la préparation du projet par l'enseignant qui doit:

- **Sélectionner :**

- une ou deux compétences à maîtriser,
- les objectifs d'apprentissage (et les démultiplier si cela est nécessaire),
- les contenus appropriés,
- les activités nécessaires à l'atteinte des objectifs d'apprentissage, tant à l'oral (compréhension/expression) qu'à l'écrit (compréhension/expression),
- les supports indispensables, qui doivent être diversifiés.

- **Déterminer :**

- le nombre de séquences (de 3 à 4) en fonction de la dominante orale ou écrite du projet,
- les modalités de fonctionnement (en groupe-classe, en sous-groupes, en binômes …),
- les délais de réalisation du projet (de 3 à 4 semaines),
- les modalités d'évaluation (évaluation individuelle, évaluation collective… ?).

- **Prévoir:**

- un moment de **présentation** du projet aux élèves et de **concertation**,
- des moments d'**organisation** du travail,
- des temps de **réalisation** des activités d'apprentissage,
- des moments de **retour** vers le projet (produit) afin d'intégrer les apprentissages et faire avancer le projet (1er essai),
- des moments de **métacognition** : faire réfléchir les élèves sur leurs propres stratégies d'apprentissage (comment as-tu fait pour arriver à cette réponse ? Et maintenant que dois-tu faire ? ...),
- des moments de **réécriture** du « produit » (2ème essai) à la lumière de ce moment d'évaluation formative (réécriture qui peut aller vers un troisième essai si nécessaire),
- des moments **d'évaluation** du projet et d'**évaluation** des apprentissages (évaluation certificative).

Le 1er essai, le 2ème essai, voire le 3ème essai peuvent dès le début prendre en charge la totalité du texte à insérer dans le "produit" final : dépliant, catalogue…

Mais le "texte" peut être parfois long ou comprenant plusieurs parties (introduction, développement, conclusion,); son écriture se fera donc en plusieurs étapes. Ces dernières doivent respecter la même logique de prise en charge : 1er jet, 2ème jet, 3ème jet si nécessaire. Entre chacune des étapes, viendront s'intercaler des activités d'apprentissages….

En classe l'enseignant, avec les élèves, déroulera le projet selon les étapes suivantes :

Etapes du projet *(déroulement chronologique du projet)*	*Rôle*	
	de l'enseignant	*des apprenants*
1. Présentation et négociation collective du projet	***- présente à l'ensemble de la classe le(s) projet(s)*** ***- mène la négociation avec les élèves*** ***- amène la classe à déterminer la situation de communication relative au projet : à qui, dans quelle intention de communication?*** ***- questionne les apprenants pour faire émerger ce qu'ils savent des caractéristiques du produit*** ***- recourt à des exemples de produit pour permettre à la classe d'identifier davantage le produit*** ***- amène les apprenants à dégager les critères de réussite***	***- les élèves donnent leur avis sur le projet et l'"adoptent"*** ***- déterminent le(s) destinataire(s) et l'intention de communication*** ***- proposent, à partir de leur vécu des caractéristiques du produit à réaliser*** ***- recensent, avec l'aide du prof, les caractéristiques du produit qui seront autant de critères de réussite***
2. Organisation du travail	***- définit les moments d'évaluation du projet***	
3. Réalisation des activités d'enseignement/ apprentissage	***- planifie les séquences d'apprentissage à l'oral (compréhension/expression) et à l'écrit (compréhension/expression)*** ***- propose des situations d'apprentissage***	***- réalisent les activités à l'oral et à l'écrit***
4. Intégration des apprentissages et "rédaction" du produit: 1er essai	***- donne la consigne de travail pour entamer l'écriture collective du projet***	***- chaque groupe essaye d'écrire, de réciter… (selon la nature du projet : oral ou écrit)***

	- guide, oriente, conseille *- met à la disposition des apprenants les ressources nécessaires : cahiers, dictionnaires, livres …*	
5. Confrontation et verbalisation *(évaluation formative)*	*- invite les groupes à présenter leur produit* *- leur demande de comparer leur produit avec celui des autres groupes* *- leur demande de vérifier s'ils ont pris en considération les critères de réussite déterminés au départ*	*Chaque groupe:* *- présente son texte (oral ou écrit)* *- échange sa production avec celle des autres* *- écoute les observations des autres sur son produit* *- donne son avis sur celui des autres* *- évalue son travail en se référant aux critères de réussite*
6. Réécriture : 2ème essai	*- rappelle les critères retenus* *- remobilise les apprentissages en s'appuyant sur les ressources disponibles* *- invite les groupes à réécrire leur 1er jet*	*- relisent les critères retenus* *- améliorent leur production à la lumière des remarques de l'enseignant, des échanges et de leurs observations quant au respect des critères de réussite*
7. Réécriture : (3ème essai) ; *si nécessaire !*	*Même déroulement*	
8. Evaluation du projet *(degré de réussite)*	*//*	*//*
9. Evaluation des compétences (évaluation certificative)	*//*	*//*

6.1.4 - Mise en place des apprentissages

A l'écrit :en 3e et 4e AP

– La lecture

En lecture, la démarche s'appuie sur des stratégies convergentes basées sur la **prise de sens** et **la connaissance du code.**

Il faut partir du principe que :

« L'acte de lire serait la production d'interactions entre les **processus « primaires »** (identifier ou assembler des lettres ou des phonèmes, reconnaître des formes écrites hors contexte…) et **des processus « supérieurs »** (raisonner, formuler des hypothèses, mobiliser ses connaissances, utiliser le contexte…).Il se situerait au croisement des processus descendants…et des processus ascendants…Le déchiffrage n'est ni l'étape première, ni la pièce maîtresse de l'activité de lecture du débutant ; ce n'est pas non plus une pratique accessoire ou dérisoire…L'habileté (b-a=ba)…ne se développe qu'en devenant lecteur compreneur. »[1]

Apprendre à lire c'est donc mener de front l'apprentissage du code (correspondance phonie-graphie et combinatoire) et l'accès au sens.

Cela suppose de pouvoir gérer simultanément des opérations dont les procédures peuvent être automatisées (montage des syllabes …) et d'autres opérations, plus complexes, qui exigent la prise et le traitement de l'information.

Le point de départ de l'enseignement /apprentissage de la lecture est **le texte.** On évitera, en lecture, de présenter à l'élève une suite de phonèmes dépourvue de signification.

Exemple : la syllabe, parce que la syllabe est vide de sens et que la segmentation (découpage) orale et la segmentation écrite ne coïncident pas toujours. Exemple:

[i lɛ ku tɛ] → - oral : 4syllabes

Il – é – cou – tait. → - écrit : 4syllabes qui ne correspondent pas aux précédentes.

De même que la segmentation phonique (orale) ne correspond pas à la segmentation morphosyntaxique. Exemple:

[i lɛ ku tɛ] - segmentation phonique : il y a 4 syllabes.

Il écout ait - segmentation morphosyntaxique : il y a 3 syllabes.

Tout exercice faisant intervenir des syllabes isolées trouvera sa place en phonétique articulatoire.

En lecture, les contenus portent sur :

- la maîtrise progressive des phonèmes de la langue,
- une bonne discrimination auditive et visuelle,
- la construction du sens à partir de textes de lecture variés : affiches, comptines, listes, recettes, contes…en rapport avec les thèmes retenus dans le programme, pour développer la capacité à distinguer différents écrits comme : la comptine, la lettre, la liste et la capacité à lire de courts textes.

L'élève de 3^{e}AP puis de 4^{e}AP sera sensibilisé au contenu d'un texte, à sa présentation, au message qu'il véhicule. Ainsi, lui demandera-t-on de repérer le titre d'un texte, de retrouver les personnages, de repérer une caractéristique d'un personnage, de nommer un lieu, de lire une illustration …

La manifestation de la compréhension peut d'ailleurs prendre plusieurs formes :

[1] CHAUVEAU (G), ROGOVAS- CHAUVEAU(E) ,"Lectures", in Les Cahiers Pédagogiques, Paris, janvier1989.

- la lecture expressive,
- l'expression orale : présenter un document ...,
- la représentation sous forme de dessins, de schémas, d'illustrations ...,
- l'expression par le jeu corporel : lire un conte pour le jouer, pour le mimer...,
- la réalisation d'une tâche …

Il est nécessaire de mettre l'élève en contact avec des écrits variés : courts récits, courtes descriptions, petits dialogues… Les textes à proposer doivent être accessibles et intéressants, en rapport avec les préoccupations de cette tranche d'âge. Ils doivent traiter de sujets familiers au jeune apprenant. En 3eAP, on travaillera sur des textes d'une longueur de 20 à 50 mots (avec un pourcentage inférieur à 10 % de mots nouveaux). En 4e AP, au fur et à mesure des apprentissages, les textes pourront atteindre une longueur de 80 mots (avec un pourcentage toujours inférieur à 10 % de mots nouveaux). Le choix portera sur des textes dont les phrases sont des phrases simples et des phrases coordonnées avec des mots relevant d'un vocabulaire courant.

En dehors du manuel scolaire, il est souhaitable de proposer à la classe de regarder et d'explorer divers ouvrages comme des albums, des livres documentaires, des dictionnaires, des mémos, des catalogues, des revues, des imagiers, des bandes dessinées, adaptés à l'âge et à la sensibilité des apprenants. Il ne s'agit pas de « lire » tous ces ouvrages mais d'avoir la possibilité de les feuilleter. Ce contact avec l'écrit contribue à susciter la curiosité de l'élève et à provoquer le plaisir de lire. Cela permet à l'élève, par exemple, de prendre conscience du cadre d'une bande dessinée : vignettes, couleurs, personnages, dialogues, bulles…, ou d'observer une carte ailleurs que dans un livre de géographie.

L'exploitation des ressources documentaires de l'école, la mise en place d'un coin lecture, la constitution d'une armoire/placard bibliothèque, sont autant de conditions à mettre en place pour favoriser l'apprentissage de la lecture. Ceci représente une réelle ouverture au monde de l'écrit.

4.2.2-La production écrite

L'élève de 3e AP aborde la production écrite par le biais d'activités de (re)production, de complétion et de construction de phrases à partir d'une consigne dans le cadre d'un projet. Il **copie** puis il **écrit** des mots, une phrase ou des phrases destinées au projet (titre d'un texte, légende d'une illustration, noms de personnages, ...). Dans ce cadre l'interaction favorise l'échange et développe la créativité : les élèves se concertent sur la place du mot dans la phrase, sur son orthographe, sur la ponctuation à adopter...Les productions écrites sont, dans tous les cas, des productions courtes. Elles répondent à une consigne d'écriture claire et univoque. La production collective ne doit pas se faire au détriment de la production personnelle. C'est cette dernière qui permet d'évaluer la performance de l'élève.
L'élève de 4e AP poursuivra et consolidera ces apprentissages. Il apprendra également à veiller à la présentation de son texte.

En 5e AP

La lecture

En lecture, la démarche consiste :
- à renforcer les acquis antérieurs des élèves pour une maîtrise du code et une construction du sens.
- à poursuivre et approfondir les apprentissages de la lecture / compréhension par l'adoption de stratégies de lecture.

L'approche des textes, textes courts (textes didactisés, textes authentiques comme extraits de contes, notices, affiches…) et textes longs (albums de jeunesse, contes), se réalise à travers une démarche en trois moments.

- **Un moment de découverte (mise en situation)**

La prise de contact avec le texte écrit se fait d'abord à partir des éléments périphériques ou para texte (la silhouette du texte, le titre, les sous-titres, l'illustration…) à l'aide de questions et de formulations d'hypothèses.

- **Un moment d'observation méthodique (analyse / production)**

Il est guidé par des questions que l'enseignant aura préparées avec soin parce qu'elles visent d'abord à faire « entrer » l'élève dans le texte. Chacun va relever les premiers indices pour asseoir sa compréhension du texte.

La multiplication des pistes ainsi ouvertes mène les élèves de la formulation d'hypothèses de sens **au** sens du texte. C'est une phase d'échange entre les élèves : on confronte hypothèses et réponses, on les justifie, on les vérifie en puisant des éléments (mots, phrases) dans le texte. Toutes les réponses données par les élèves sont à prendre en considération. L'enseignant anime ces échanges, souligne les contradictions, conforte les réponses correctes. Ces moments d'interaction favorisent les apprentissages de la lecture/ compréhension.

- **Un moment d'évaluation (pour faire le point)**

L'évaluation est définie par rapport aux objectifs que l'on s'est fixés et porte précisément sur les compétences liées aux activités de lecture. Elle concerne :
- l'évaluation de la compréhension,
- l'évaluation de la lecture expressive (liaisons, ton, vitesse de lecture, prononciation).

Pour faire découvrir le fonctionnement et le sens d'un texte, l'enseignant le fera questionner en recourant à une typologie de questions.

On distingue cinq types de questions :

- Type 1 : celles dont la réponse se trouve directement dans le texte. Elles facilitent l'ancrage dans le texte.
- Type 2 : celles qui supposent une compréhension globale du texte.
- Type 3 : celles dont la réponse demande une interprétation du texte, où il faut lire « entre les lignes ». Elles exigent souvent un degré de compétence de l'élève en lecture, ou une familiarité avec le sujet dont il est question dans le texte.
- Type 4 : celles dont la réponse demande de s'appuyer sur le texte, mais en allant aussi chercher des informations ailleurs (dictionnaire, connaissances personnelles, actualité, etc.)
- Type 5 : celles dont la réponse est hors du texte (question de grammaire ou vocabulaire posée à la suite du texte (type 5).

Cette démarche et ces cinq types de questions sont également mobilisables pour la lecture d'une œuvre complète.

3. 3.2 – La lecture à haute voix.

La possibilité de lire à haute voix pour autrui n'est pas une conséquence mécanique de l'apprentissage de la lecture soit « **le savoir-lire** ». C'est une activité finale par rapport à la lecture silencieuse : il faut avoir lu et compris un texte pour pouvoir le lire à haute voix à son auditoire ; aussi, la lecture à haute voix, qui est une activité scolaire, doit faire l'objet d'un apprentissage structuré.

L'enseignant(e) ne doit pas demander aux élèves de lire d'emblée un texte à haute voix. Il/elle leur laissera systématiquement un temps de lecture personnelle préalable. Avant la lecture à haute voix, il convient de comprendre le texte en préparant sa lecture : encadrement, soulignement, marques de pauses et de liaisons et en prenant en compte des critères de réussite. L'élève peut s'entraîner à la lecture à haute voix seul ou avec un camarade. Il est certain que ces exercices et ces entraînements sont destinés à aider les élèves à devenir plus habiles dans les activités qui nécessitent une lecture à haute voix. Aussi, l'enseignant(e) multipliera les situations qui favorisent cet apprentissage entres autres :

- organiser des temps de lecture pour une autre classe,

- enregistrer dans une cassette de brefs messages pour les faire écouter à d'autres élèves,
- participer à un moment d'échange de lectures,
- présenter la « mise en voix » d'un poème, d'un dialogue, d'une saynète...

En classe, la lecture à haute voix est un outil pour communiquer, elle a une place tout à fait fonctionnelle : elle est intégrée aux activités de la classe de langue pour communiquer une/des information(s), échanger à propos d'un passage d'un texte. La fonction de la lecture à haute voix doit donc être comprise et régulièrement mobilisée avec un objectif explicite ; ainsi, les élèves peuvent être régulièrement conduits à :

- **Lire à haute voix** à d'autres élèves un extrait de texte documentaire, un passage du manuel ou d'un album de jeunesse, d'un conte, une définition dans le dictionnaire, une notice de fabrication, un mode d'emploi… pour le faire comprendre, pour justifier un point de vue, une opinion, pour rendre compte ou informer, pour échanger, faire partager une émotion ou le plaisir des sonorités à partir d'une poésie ;
- **Lire** ou **relire à haute voix** des écrits supports d'activités tels que les consignes, les énoncés des exercices, des situations d'intégration, pour préciser un point qui pose problème, réguler l'activité, contrôler l'activité, évaluer la réalisation de l'activité ;
- **Lire à haute voix** leurs propres productions écrites (exposé, fiche technique…) pour les communiquer aux autres, mémoriser, s'auto-évaluer.

En classe, la lecture à haute voix est une aide pour les élèves dits encore « faibles lecteurs ». En effet, entendre l'enseignant(e) ou des camarades, plus à l'aise, lire à haute voix peut aider à rendre plus clair un passage dans un texte, à s'armer d'une représentation phonique d'un mot peu connu, à saisir la prise d'informations pour une tâche. La lecture à haute voix peut être une médiation entre l'apprentissage initial et la lecture experte. Lire pour soi ou pour les autres peut faciliter la compréhension. Elle est également utile à l'enseignant(e) puisqu'elle est un des outils d'évaluation de la maîtrise de la lecture par les élèves aussi bien au niveau de la reconnaissance des mots que de leur compréhension.

En fin de 5^{e}AP, il est attendu de l'élève qu'il soit capable de lire à haute voix et de manière expressive un texte (conte, récit, poésie…) c'est-à-dire qu'il sache provoquer et maintenir l'intérêt du public. Lorsqu'une lecture à haute voix est bien rendue, cela suppose que l'apprenant est capable de :

Qualités d'une bonne lecture	Commentaires
- Avoir une lecture fluide : • Articuler les mots correctement, • Réaliser les liaisons.	Il faut pour cela reconnaître rapidement les mots. Déchiffrer sans hésitation et sans erreurs les mots du texte. Lire par groupes de mots, avoir repéré les signes de ponctuation.
- Adapter, pour produire une intonation pertinente : • Son débit de voix ; • Son rythme de lecture ; • La modulation de sa voix ; • Etre audible.	Il faut pour cela prendre en compte le sens du texte, la valeur de la ponctuation, s'être donné une intention de lecture adaptée au texte, à son activité et à son auditoire.
- Avoir de l'avance sur ce qu'il est en train de lire. - Lever les yeux vers le public.	Ces deux habiletés sont en cours d'acquisition en fin d'école primaire.

3.3.3 - Lire une œuvre complète : l'album de jeunesse

- Qu'est-ce que l'album de jeunesse ?

L'album de jeunesse est un texte narratif long qui présente une œuvre complète écrite pour les enfants. C'est un texte authentique parce qu'il n'est pas écrit pour la classe de langue. Les histoires qu'il présente sont motivantes parce qu'elles sont soit ancrées dans la réalité (mais celle-ci est améliorée), soit imaginaires. Dans l'un et l'autre cas, les histoires sont souvent drôles, amusantes et soutenues par des illustrations agréables qui complètent et soutiennent le sens.

L'album est un support privilégié pour installer les élèves en projet de lecture/écriture à long terme. Les textes sont écrits avec des structures syntaxiques simples et des mots qui résonnent, qui reviennent et qui invitent à entrer dans le jeu des sonorités.

- Pourquoi l'album de jeunesse ?

L'utilisation de l'album de jeunesse en classe met les apprenants en vraie situation de lecture parce qu'elle donne du sens à l'acte de lecture. L'album est aussi un déclencheur et un facilitateur d'activités multiples en expression orale et écrite. L'exploitation de l'album de jeunesse en classe motive et achemine les élèves vers la lecture d'autres albums.

En 5e AP, l'objectif principal est de donner aux apprenants le goût de lire puisque la lecture est le point de départ pour l'écriture/production. Cette interaction de lecture-écriture est la base de toute approche en langue.

- Comment lire/exploiter un album de jeunesse ?

L'enseignant doit choisir un album de jeunesse adapté au niveau des élèves du point de vue du thème et des valeurs véhiculées (courage, entraide, amitié…).Au cours de l'année scolaire, il est souhaitable de donner la possibilité aux apprenants de choisir leurs propres albums de jeunesse.

L'exploitation de l'album de jeunesse se fera de la manière suivante :

✓ Un moment de découverte de l'album dans son ensemble :

- Etude de la couverture (titre, auteur, illustration, maison d'édition…) et de la 4ème de couverture (résumé, illustrations, prix …).
- Etude du titre : lecture, hypothèses de sens, explication.
- Etude de l'illustration : couleur, composition de l'image, relation avec le titre.
- Lecture en diagonale : feuilleter tout l'album, demander les premières impressions et ainsi vérifier la première compréhension.

✓ Un moment de lecture, analyse et production

Au préalable, le texte est découpé en unités de lecture par l'enseignant ; il arrêtera celles-ci à des moments stratégiques du texte (fin de la situation initiale, tournant dans le récit, rebondissements, moments de suspense…) pour faire anticiper sur la suite du texte.

- ***Travail collectif :***

On prendra d'abord le temps d'étudier les illustrations de l'album : personnages, lieux, objets, couleurs, et leur répétition dans différentes pages…

Puis on lira le texte qu'accompagnent les illustrations pour retrouver l'ordre chronologique de l'histoire (la structure narrative). Les apprenants sont appelés à préciser les hypothèses en associant illustrations, mots ou phrases lus. Ils repèrent des indices graphiques (points, majuscules, …). Les uns et les autres confrontent leurs lectures en expliquant, en justifiant.

Ce moment est enrichissant pour tous les élèves de la classe. Une fois, ce travail réalisé, l'enseignant(e) propose l'écoute d'une lecture expressive qu'il fait lui-même ou que réalisent les meilleurs lecteurs de la classe (On peut aussi préparer un enregistrement).

L'approfondissement de la compréhension de l'histoire se fera par des questions ciblées qui porteront sur les personnages, leurs rôles, les événements et sur la fin du texte. Les questions doivent faire appel à des réponses que les élèves trouvent dans le texte, d'autres qu'ils devinent parce qu'elles sont implicites.

Cette approche permet l'appropriation de l'histoire en reconnaissant les différents protagonistes, en identifiant les substituts lexicaux et grammaticaux dans un paragraphe. C'est aussi en constituant des classes de mots, en soulignant les marques morphosyntaxiques, en prenant conscience de la cohérence d'une phrase que les élèves produiront à leur tour de l'écrit.

- ***Travail individuel :***

L'élève est appelé à faire des lectures individuelles, silencieuses ou à haute voix de l'album. Il s'exerce à faire une lecture expressive d'un passage qu'il a choisi. Il lit pour produire un résumé oral, il théâtralise les répliques d'un dialogue avec ses camarades. En projet d'écriture, il lit pour écrire un court résumé des événements, pour présenter les personnages, pour mettre en B.D un dialogue du texte, pour une re-création sur le modèle de …

Plusieurs prolongements sont possibles dans le cadre de l'étude de l'album :

- On peut participer à une écriture collective : donner son avis, choisir une production, une phrase, une idée, justifier le choix opéré, légender un album de lecture, dessiner la couverture, chercher des images et les découper pour illustrer le texte écrit…
- On peut aussi participer à un projet d'écriture en sous-groupe pour le communiquer à d'autres classes.
- On peut enfin proposer de lire à plusieurs un album de lecture devant un auditoire.

3.3.4 – La production écrite

L'apprentissage de l'écrit est introduit dès la première année de français à travers des activités variées allant de la copie à la production de courts textes.

En 3^{e} AP, l'élève a appris à raconter, décrire, expliquer, donner un avis dans des situations de communication essentiellement orales.

En 4^{e} AP, il a développé des compétences allant de la copie à la (re)production d'un court texte narratif ou documentaire.

En 5^{e} AP, dernière année du cycle primaire, il faut mettre en place une pédagogie de l'écrit qui repose sur des principes didactiques et une démarche pédagogique cohérente, l'écrit étant une activité complexe qui mobilise des opérations intellectuelles simultanées (l'élève doit se représenter l'écrit à produire, chercher des informations, les planifier, les organiser, utiliser une langue correcte pour produire et relire le texte pour l'améliorer).

La production écrite est l'objectif à atteindre dans le cadre du projet pour faire produire différents textes : pour raconter, pour décrire, pour informer et/ou pour dialoguer.

Quels principes didactiques ?

- développer chez l'élève des compétences qui relèvent des « savoirs pour faire » c'est-à-dire des savoirs procéduraux (comment planifier sa tâche, comment relire son texte …) et des « savoir sur… » c'est-à-dire des savoirs déclaratifs (comme les outils linguistiques que sont la grammaire, le vocabulaire, l'orthographe et la conjugaison...).
- confronter les élèves à des tâches d'écriture régulières et variées car c'est en s'exerçant que l'élève apprend à écrire.
- inscrire l'écriture dans une démarche d'évaluation formative. Il est très important de privilégier « le processus d'écriture » plutôt que le texte fini, c'est-à-dire le produit.

Quelle démarche ?

La compétence scripturale, c'est-à-dire l'ensemble des savoirs et des savoir-faire qui permettent de produire différents textes, s'appuie sur la lecture de textes, leur identification (par le relevé des indices linguistiques et non linguistiques) pour arriver à la production.

Après avoir lu et compris les textes, l'élève est amené à produire collectivement ou individuellement un texte. Cette démarche comprend plusieurs moments :

Un moment d'écriture :

- Présentation de la tâche d'écriture aux élèves.
- Analyse collective de la tâche à travers la consigne.

A l'aide d'un questionnement, amener l'élève à s'interroger sur le texte à produire (pour raconter ? pour décrire ?), sur le choix de l'énonciation (dois-je utiliser « je » ou « il » ?…) et sur l'organisation du texte(en fonction du texte à produire).

- Préparation et mobilisation des outils linguistiques
- Identification des critères pour bien écrire.
- Ecriture individuelle (1er essai d'écriture).

Un moment d'évaluation (enseignant/élève ou élève/élève):

- Evaluation par l'enseignant : l'enseignant évalue les productions des élèves à partir des critères de réussite retenus.
  - S'il repère une difficulté collective comme la non maîtrise de la situation finale (les élèves ne parviennent pas encore à écrire une phrase de clôture), il planifie des activités de remédiation pour l'ensemble des élèves.
  - Si l'enseignant diagnostique une difficulté individuelle récurrente, il mettra en place des activités de remédiation dans le cadre d'une pédagogie différenciée.
- Evaluation par les élèves : les élèves par binômes ou par groupes évaluent soit leur production, soit celle de leur camarade en co-évaluation. Les élèves soulignent, annotent au crayon tout ce qui est incomplet, incompréhensible, incohérent, incorrect… Ils font des propositions de réécriture pour améliorer le texte produit. Ils peuvent également construire en groupes des outils d'aide comme : un tableau de conjugaison, le canevas de la structure narrative…

Un moment de réécriture :

La réécriture recourt à différents procédés selon le cas. On peut réécrire **en supprimant** un mot, une phrase ; **en ajoutant** une information ; **en déplaçant** une expression ou un groupe de mots ; **en remplaçant** un mot par un autre, un temps verbal par un autre…

La réussite d'une pédagogie de l'écrit suppose une nouvelle organisation de la classe avec un aménagement spatial et une gestion du temps qui alterne temps collectif et temps individuel.

Pour conclure, on peut dire que c'est dans le projet que l'activité d'écriture, qui est une activité de communication, trouve sa finalisation. C'est le projet qui inscrit la production écrite dans une situation qui lui donne du sens par son enjeu social.

- Les Apprentissages linguistiques :

La mise en place des apprentissages linguistiques représente un volet important dans le programme de 4e AP. A cet effet, quatre opérations sont retenues. Ces opérations qui permettent d'observer, d'analyser et surtout de manipuler la langue sont valables sur <u>la phrase</u>, **axe paradigmatique** et **axe syntagmatique**, et sur <u>le texte</u>. Ces 4 opérations sont :

- ***le remplacement*** (ou commutation) sur l'axe paradigmatique (ou axe vertical). Exemple :

L'avion est un moyen de transport sûr depuis 30 ans.

↑↓ ↓↑ ↑↓

La voiture a été un moyen de transport sûr pendant 30 ans.

- ***l'effacement*** (ou suppression).

Exemple :

Malika brode un joli napperon depuis quelques jours.
Malika brode.

- ***l'addition*** (ou expansion).

Exemple :

Malika brode un napperon.
Malika brode un **joli** napperon.
Malika brode un **joli** napperon **blanc**
Malika brode un **joli** napperon **blanc en dentelle**.

- ***le déplacement*** (ou permutation) sur l'axe syntagmatique (ou axe horizontal).

Exemple :

Malika brode un joli napperon **depuis quelques jours**.
Depuis quelques jours, Malika brode un joli napperon.

Les apprentissages linguistiques concernent le vocabulaire, la conjugaison, la grammaire et l'orthographe.

- Le vocabulaire :

- ***Pourquoi le vocabulaire ?***

En classe de langue, il faut inscrire l'enseignement/ apprentissage du vocabulaire dans une dynamique de découverte de nouvelles combinaisons sémantiques, syntaxiques et discursives (texte à dire, à lire ou texte à produire). Les mots comportent deux faces : **une face formelle** (aspect sonore et graphique du mot) **et une face sémantique** (sens du mot) et ces deux faces sont indispensables au fonctionnement des mots dans l'acte de parole pour communiquer.

- En 3^{e} AP, l'apprenant acquiert un stock lexical qui forme son vocabulaire. Les acquisitions se réalisent par des associations basées sur les formes des mots et leur représentation (iconographique ou gestuelle) et sur les données sémantiques en contexte.

A ce niveau d'apprentissage, l'apprenant comprend beaucoup plus de mots qu'il n'en emploie dans les tâches langagières orales ou écrites d'où la nécessité d'aborder l'enseignement/apprentissage du vocabulaire de manière systématique :

- pour construire un savoir lexical,

- pour accroître la capacité de l'apprenant à lire des textes.

- En 4^{e} AP, l'enseignement du vocabulaire tend à développer l'aptitude à reconnaître un mot (des mots) qu'on entend ou qu'on lit (donner du sens) et l'aptitude à activer ce mot (ces mots) pour le (les) produire

oralement ou par écrit en adéquation avec le contexte. Il s'agit essentiellement de **consolider** et d'**enrichir** le stock lexical de base par l'acquisition de mots nouveaux relevant du vocabulaire concret et parfois abstrait.

L'objectif de l'enseignement du vocabulaire est de renforcer le stock lexical pour réaliser les actes de parole. Il s'agit de développer une compétence lexicale chez l'apprenant : utiliser les mots qui conviennent pour construire le sens d'un texte qu'il entend, qu'il dit, qu'il lit ou écrit.

- ***Comment étudier le vocabulaire ?***

La démarche doit offrir la possibilité de capter l'attention de l'apprenant et de mobiliser ses capacités d'observation, de comparaison et de déduction. L'explication des mots repose sur l'interaction. Elle doit se réaliser avec des mots simples, adaptés au niveau de la classe. Elle doit être étayée par des exemples concrets de situations où ce mot est employé.

- ***Quand étudier le vocabulaire ?***

A tous les moments de la classe de langue, à l'occasion de la séance de lecture, d'orthographe ou de production écrite. Mais l'activité de choix pour étudier le vocabulaire c'est celle de la lecture/compréhension. Le texte est un contexte qui permet une appropriation des mots pour se constituer et enrichir son stock lexical.

-Vocabulaire / lecture : Pendant la lecture, il faut suggérer un itinéraire rassurant et constructif au cours des différents moments de la séance de lecture.

Les mots nouveaux ou les mots-clés seront présentés par écrit au tableau. Exemple :

1) Observation et repérage :

- identifier le matériau linguistique dans une phrase, dans un texte,
- nommer le matériau linguistique : synonymes, antonymes, familles de mots…

2) Manipulations : les élèves peuvent expliquer de différentes façons : par un synonyme, par un antonyme, par une périphrase, par une expression de même sens, par la mise en œuvre dans une phrase personnelle…

3) Emploi : prévoir des exercices avec des degrés de difficulté différents : le mot est d'abord employé dans une phrase pour en éclairer le sens puis dans une phrase personnelle pour en assurer l'apprentissage définitif.

-Vocabulaire/ production écrite : la production écrite est une activité essentiellement individuelle. Chaque élève doit pouvoir se constituer un stock lexical et y puiser pour produire un écrit. - Les activités de réemploi et d'emploi seront variées : complétion de phrases, enrichissement d'un dialogue, de bulles dans une BD…

- Vocabulaire/ orthographe : la leçon de vocabulaire est mise en relation avec celle de l'orthographe pour montrer la graphie des mots. Il est important de demander aux apprenants d'avoir leur « carnet répertoire » pour y porter les mots expliqués par un camarade, par l'enseignant. Pour éviter le caractère artificiel des exercices, inviter les apprenants à participer à l'affichage pédagogique, à réaliser un répertoire lexical…

- La conjugaison

En 4^{e} AP, la conjugaison est, pour la première fois, abordée de façon systématique, à l'oral et à l'écrit avec des seuils d'exigence différents.

- ***Pourquoi la conjugaison ?***

En langue française, le verbe varie dans sa morphologie en fonction de la personne

(1ère, 2ème, 3ème personne), du nombre (singulier, pluriel), du temps (présent, passé, futur) et du mode (indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif).Le verbe étant le noyau de la phrase, il est nécessaire que l'élève arrive à une maîtrise progressive de ses variations pour parvenir à une bonne production orale ou écrite dans le cadre de la communication.

- ***Quels contenus enseigner en conjugaison ?***

En 4e AP, les notions à enseigner en conjugaison sont essentiellement des notions de temps, de personne, de nombre et d'infinitif des verbes. Elles seront travaillées conjointement au fur et à mesure des textes oraux et écrits rencontrés. Elles ne constituent pas une progression.

La conjugaison systématique représente une étape de la conjugaison. Elle se fait à deux niveaux : à l'oral et à l'écrit.

A l'oral, elle concerne les verbes usuels (cf. Programme) au présent de l'indicatif, au passé composé, au futur et au présent de l'impératif pour questionner, pour raconter, pour donner une consigne, pour répondre.

A l'écrit, elle concerne les verbes être, avoir et les verbes du 1er groupe dans la perspective de production de courts textes pour raconter et pour décrire.

- ***Comment étudier la conjugaison ?***

La démarche pédagogique retenue permet de développer chez l'élève des stratégies pour observer et découvrir le système de fonctionnement de la conjugaison. L'apprentissage de la conjugaison des verbes se fera d'abord à partir d'un important travail oral. Le travail sur l'écrit ne viendra qu'ensuite. L'enseignant abordera donc les points au fur et à mesure des besoins de ses élèves pour la réalisation des séquences.

La distinction oral/écrit sera d'une aide précieuse pour la mémorisation. L'enseignant mettra en évidence similitudes (je chant**e**, il chant**e**) et différences (je chant**e**, tu chant**es**, ils chant**ent**) à l'écrit. Il est plus judicieux de travailler la conjugaison à partir de courts textes dont on assure la compréhension.

Illustration : Le présent de l'indicatif des verbes du 1er groupe.

Objectif d'apprentissage :

-L'apprenant doit être capable de repérer la variation des verbes du 1er groupe (du type chanter) au présent de l'indicatif (en fonction de la personne et du nombre).

Professeur	**Commentaires**
…………………………………………..	…………………………………………….
1. Mise en situation : Demander aux élèves d'entourer en rouge les verbes conjugués et de souligner les sujets auxquels ils se rapportent.	-Faire le relevé du corpus obtenu au tableau**.**
- Faire retrouver oralement l'infinitif et le groupe de chacun des verbes.	- Réinvestissement des acquis.
2. Observation : (consigne pour chercher)	
-Demander aux élèves de colorier en rouge ce qui a changé entre l'infinitif et le verbe conjugué et en bleu ce qui n'a pas changé.	- 1 texte par élève pour faire travailler chacun sur le texte support.
-Travail par groupes de 4 à 5 élèves L'enseignant contrôle le travail sans intervenir.	- Les élèves confrontent leurs travaux. - Ils se mettent d'accord. - S'il y a désaccord ; ils sollicitent l'avis des autres camarades et de l'enseignant. - Les élèves du même groupe se mettent d'accord pour faire la synthèse.
- Travail collectif : mise en commun des recherches. L'enseignant répond aux questions des élèves.	

↔ On règle les points de désaccord

L'enseignant relève au tableau le résultat obtenu. ***3-Analyse du corpus obtenu*** -Identifier **les terminaisons**. - Faire retrouver les pronoms de la conjugaison. Les porter au tableau. - Faire remplacer dans le texte les noms- sujets par **des pronoms.** - Remettre les verbes du texte dans l'ordre des pronoms de la conjugaison. - Faire lire en épelant les terminaisons. - Faire conjuguer oralement le verbe **tomber** au présent, à toutes les personnes - Attirer l'attention des élèves sur la relation entre la forme écrite et la prononciation de certaines formes verbales (sur les variations à l'oral et à l'écrit). - Faire conjuguer les autres verbes à toutes les personnes (oralement) **Proposition d'exercices :** • Mets le pronom qui convient. • Exercice de fléchage, relie chaque pronom à son verbe. • Souligne les terminaisons des verbes. • Complète par la terminaison qui convient. • Mets les verbes entre parenthèses au présent de l'indicatif. ***4-Evaluation :*** (consigne pour évaluer) • Conjugue oralement le verbe **monter** au présent de l'indicatif. • Mets les verbes entre parenthèses (dans 1	-Faire le relevé du corpus obtenu au tableau**.** -Les relever au tableau Les faire épeler. - Porter au tableau les phrases obtenues par l'opération de remplacement sur l'axe paradigmatique. Ex : **Le maître** arrive. **Il** arrive. - Présenter les verbes conjugués dans l'ordre de la conjugaison (je-tu-…) -Porter la conjugaison systématique au tableau. -Exemple: je tombe - tu tombes. Les porter au tableau. - Les élèves conjuguent <u>en se concentrant sur les terminaisons.</u> - Attirer l'attention sur le fait qu'il y a parfois plusieurs possibilités. - Les élèves sont évalués individuellement.

texte) au présent de l'indicatif. • Remplace : Je par il, il par ils etc.	

L'affichage de tableaux de conjugaison sur les murs de la classe aidera à la mémorisation des différentes formes d'un verbe. Des batteries d'exercices variées seront proposées aux élèves pour un entraînement et une meilleure assimilation des notions étudiées. L'évaluation de la conjugaison doit être fréquente et le plus souvent formative.

- L'orthographe :

Il s'agit de construire graduellement la compétence orthographique qui a déjà commencé à être installée implicitement en 3e AP.

En 4e AP, l'enseignant aidera l'élève à intégrer les normes du système d'écriture du français :

Sur l'axe **phonogrammique**, il s'agit de dépasser la correspondance régulière (à un phonème correspond un graphème) pour aborder la correspondance complexe (à un phonème correspondent plusieurs graphèmes)

Exemple : [K] = c, k , q , ch

Sur l'axe **morphogrammique**, il s'agit de faire respecter les marques du genre, du nombre, les terminaisons des verbes … avec l'introduction de la grammaire, du vocabulaire et de la conjugaison.

Orthographe / lecture :

A partir du texte de lecture, on peut établir un inventaire de graphies (un corpus) et faire réfléchir l'élève sur le contexte d'apparition de la graphie pour le phonème ciblé.Exemple : le phonème [s] donne s / ss / sc / c / ç / t / x

dans les mots : **s**ac /ta**ss**e / **sc**ie / **c**itron / gar**ç**on / addi**t**ion /si**x**

Ainsi, un phonème peut avoir plusieurs transcriptions graphiques. On peut amener l'élève à s'interroger sur la fonction d'une lettre.

Ex : la lettre **O** sert-elle uniquement à écrire le phonème [o] ?

La lettre combinée à d'autres lettres sert à écrire d'autres sons : ou - on - om - oi - oin - œu

Ces différentes manipulations que ce soit autour du graphème ou de la lettre servent d'amorce pour construire une compétence orthographique. On doit également travailler sur les signes orthographiques : les accents (aigu, grave, circonflexe), l'apostrophe, le trait d'union et le tréma.

Orthographe / vocabulaire :

On peut relier l'apprentissage de l'orthographe lexicale à la progression du vocabulaire. On apprendra d'abord à orthographier le vocabulaire usuel comme : les jours de la semaine, les mois, les saisons, les couleurs, les fournitures scolaires …acquis en vocabulaire thématique. Puis on travaillera les familles de mots que l'on peut regrouper sous des formes graphiques.

On aura, par exemple, les mots :

- avec les suffixes : **ette** – **tion** – **ement.**
- avec le préfixe **in** qui devient **im** devant m – p – b (exemple : impoli - immobile …).
- avec le préfixe **dé** qui devient **des** devant une voyelle. Ex : obéir – désobéir.

Il s'agit en fait de faire de la séance de vocabulaire un moment de réflexion sur la relation forme graphique / sens en recourant au sens du mot.

Orthographe / grammaire :

La maîtrise des marques orthographiques grammaticales ne peut être acquise que si l'élève maîtrise la notion grammaticale sous-jacente. L'élève ne peut accorder un nom avec le déterminant en nombre s'il ne connaît pas la marque du pluriel (s ou x).La règle grammaticale servira donc à expliquer l'exigence orthographique.

Orthographe / production écrite :

La connaissance d'une règle est insuffisante pour intégrer une bonne orthographe si le scripteur ne sait pas l'appliquer quand il faut et où il faut.

Pour cela, l'enseignant doit aider l'élève à acquérir des stratégies qui l'aideront à devenir performant. En classe, l'enseignant peut recourir à différents procédés comme :

- Faire anticiper sur l'erreur avant l'écriture : l'enseignant mène l'élève à s'interroger sur ce qu'il convient de faire. Exemple : « dois-je mettre un **s** ou un **x** à « des oiseaux ». La réflexion passe par la verbalisation qui débouche sur un débat constructif entre les élèves.

- Faire repérer l'erreur dans une production écrite : l'enseignant aide l'élève à repérer l'erreur en la signalant par un code établi en commun.

Grâce à ce code, l'élève repère la nature de l'erreur. Ex : pour l'accord sujet / verbe, on aura *: AC/V* . L'élève apporte alors la correction nécessaire. Il agit sur ses propres erreurs et finit par trouver une autonomie de correction. Pour que l'élève acquiert un savoir sur le système orthographique du français, l'enseignant doit savoir distinguer les types d'erreurs (logographiques ou morphographiques) pour proposer un ou des exercice(s) par rapport au domaine qui n'est pas encore maîtrisé ; intégrer et relier l'orthographe aux autres activités de lecture, expression écrite…

La dictée a de multiples intérêts car elle fait écrire et donne matière à réfléchir sur l'orthographe des mots. Elle n'est pas simplement de l'oral qu'il faut transcrire, mais de l'écrit oralisé par l'enseignant puis transcrit par les élèves. Ces derniers doivent avoir une compréhension globale du texte pour se le représenter mentalement. Pour cela, ils doivent l'entendre en entier, le comprendre pour être capable de faire une bonne segmentation des énoncés en mots.La dictée est souvent un exercice individuel qui prend alors valeur d'évaluation. La dictée n'est pas une activité gratuite, elle a pour objectifs :

- de faire réaliser la correspondance phonie/graphie,
- d'initier à l'orthographe des mots,
- d'évaluer la maîtrise des graphèmes.
- de mettre en place la vigilance orthographique c'est-à-dire développer cette attitude réflexive qui consiste à mobiliser les acquis linguistiques de la relation phonie / graphie dans une situation d'écrit.

La place de cette activité dans le déroulement de la séquence est fonction de l'objectif visé. Il existe différentes sortes de dictées :

- **la dictée phonétique :** il s'agit de passer de la phonie à la graphie ou aux graphies d'un son étudié.
- la dictée préparée : elle est faite sous la dictée de l'enseignant. L'orthographe des mots est travaillée à l'avance.
- **l'auto dictée** : il s'agit de mémoriser un mot, un court texte parfois préparé en classe (repérage des difficultés) afin de le restituer de mémoire par écrit.
- **la dictée à un camarade, la dictée à l'adulte** ...

La maîtrise de l'orthographe passe aussi par l'échange de points de vue. Exemple : les élèves questionnent sur un mot qui leur pose problème (une transcription de son, un accord ...). L'élève en difficulté précise sa question, les autres proposent des indices sans donner tout de suite la solution finale. Ex : [**f**] de **phoque** s'écrit comme [**f**]de photo, etc.
La correction de la dictée peut être immédiate ou différée, elle peut être collective ou individuelle. Mais de toutes les façons, elle doit impliquer l'élève et l'inviter à se corriger seul. Il peut disposer du texte complet, repérer lui-même ses erreurs et tenter de les expliciter avec l'aide de l'enseignant. Les problèmes le plus souvent rencontrés sont des problèmes de segmentation, des problèmes de discrimination auditive ou des problèmes de liaison.

L'orthographe maîtrisée devient un outil au service de l'expression écrite de l'élève.

- La grammaire :

Nous rappellerons que la délimitation du champ disciplinaire a été définie comme suit dans les programmes:

« *Pour le palier, deux ensembles complémentaires, grammaire de texte et grammaire de phrase sont retenus :*

- *les faits de langue qui entrent en jeu dans la grammaire de texte c'est à dire tout ce qui donne sa cohérence à un texte entre autres les connecteurs et les marques de l'énonciation. Dès qu'on apprend à lire et à écrire, on fait de la grammaire de texte.*

*-les faits de langue qui assurent à la phrase sa grammaticalité (catégories de mots, groupes constitutifs de la phrase, accords…) et sa charge sémantique (choix lexical et ordre des mots**…) en vue de la construction de la langue et de la construction du sens ».***

En 3^{e} AP, l'apprentissage est conçu uniquement dans la pratique orale permettant à l'élève d'intégrer les formes linguistiques dont il a besoin. Les notions ont été abordées dans l'interaction et de manière implicite. En 4^{e} AP, elles feront l'objet d'un **enseignement explicite**. L'élève apprend à nommer les faits de langue tout en continuant à faire des manipulations linguistiques par le biais de transformations, substitutions…dans le cadre d'une **démarche inductive** à partir d'un texte écrit.

- Démarche

La consigne de lecture doit servir un objectif d'apprentissage déterminé. Exemple : faire retrouver les différentes appellations d'un même personnage (Le petit prince, il, le petit garçon…).

1-*Observation* : Les élèves sont d'abord placés en situation d'observation guidée par des questions ciblées de l'enseignant. On peut ainsi dégager le corpus (microsystème) à étudier.

2- *Analyse* : C'est à l'aide d'exemples et de contre exemples que l'enseignant fera peu à peu dégager la règle. A partir des interactions avec les élèves, l'enseignant aide à la construction du savoir : règles de fonctionnement d'un texte ou règles de fonctionnement de la langue au niveau de la phrase. C'est dans des exercices variés que se fera la généralisation de la règle dégagée pour s'approprier le fait de langue.

3- *Production* personnelle des élèves pour réinvestir les savoirs mis en place. Ceci sera réalisé dans des activités variées et utiles d'écriture ou de réécriture.

4- Activités d'évaluation (en auto- évaluation ou bien en co- évaluation).

- Contenus ?

Les contenus sélectionnés dans le programme permettent d'aller vers la construction de la langue par une maîtrise graduelle du fonctionnement des règles morphosyntaxiques. C'est toujours en contexte que les faits de langue seront étudiés dans un souci de lier les manipulations à la communication orale et /ou écrite. La langue est au centre du dispositif, c'est à dire que les points à travailler sont déterminés par les exigences des types de textes à lire ou à produire.

Cela suppose une grammaire qui ne soit pas d'étiquetage, jamais gratuite ou enseignée pour elle-même, mais toujours au service des activités discursives de la classe (dialoguer, donner des informations, raconter, décrire).

La langue devient **objet d'étude**, un objet sans cesse en construction sur le plan textuel puis sur le plan phrastique.

Exemple : **Etude des pronoms personnels sujets.**

Champ disciplinaire	Activités	Objectifs
Grammaire de texte	En lien avec la lecture : - identification des pronoms, - relevé des pronoms personnels, - relevé des substituts (noms propres, noms communs, noms de lieux…).	- Retrouver l'organisation d'un texte (progression thématique à thème constant) pour une bonne compréhension du texte. - Assurer la cohérence d'un texte produit à l'écrit.
Grammaire de phrase	- Grammaire : identifier et nommer la catégorie.	- Nommer le fait de langue. - Analyser le fonctionnement au niveau de la phrase.
	- Vocabulaire : varier les substituts.	- Eviter les répétitions.
	- Orthographe : écrire correctement les pronoms.	- Respecter des marques du genre et du nombre. - Accorder les terminaisons des verbes.

Ne l'oublions pas, la communication est la fonction essentielle du langage et l'objectif majeur de l'apprentissage d'une langue.

7. Conditions de mise en œuvre :

7.1- les moyens didactiques :

Il est nécessaire de mettre l'élève en contact avec des écrits variés. Les textes doivent être accessibles et intéressants, en rapport avec les préoccupations de la tranche d'âge concernée. Ils traiteront de sujets familiers au jeune apprenant.

Le manuel scolaire

- La sélection des textes s'organisera autour de leur fonction :

  - ✓ Les textes à fonctions poétique et ludique : comptines, chansons, devinettes, poèmes, bandes dessinées (B.D.) …
  - Les textes qui induisent un échange verbal : dialogues, saynètes…
  - Les textes qui racontent : contes merveilleux, petits récits, B.D., lettres…
  - Les textes qui décrivent : fiches techniques (d'un animal, d'une plante), listes, bandes dessinées illustrant un processus.

  - ✓ Les textes qui disent comment faire : recettes de cuisine pour enfants, notices de fabrication simple, notices de montage d'un jouet, modes d'emploi, listes de conseils, d'instructions, de consignes, règles de jeux…
  - Les textes qui visent à convaincre : affiches, panneaux à valeur éducative (santé, hygiène, code de la route…).

- Ils seront d'une longueur moyenne d'environ 30 mots en 3e AP, de 80 mots en 4e AP, de 100 à 120mots en 5e AP, avec un pourcentage inférieur à 10 % de mots nouveaux.
- Ils seront référencés (auteur, sources, date,…).
- Ils seront constitués de phrases simples et de phrases coordonnées avec des mots relevant d'un vocabulaire courant.
- Ils seront accompagnés d'illustrations pour faciliter à l'élève l'accès au sens.

- Les documents iconiques et les représentations graphiques seront d'une grande lisibilité pour transmettre l'information et permettre ainsi une bonne exploitation pédagogique. A cet égard, la littérature de jeunesse constituera un fonds documentaire essentiel adapté à la sensibilité des élèves et à leurs centres d'intérêt tout en leur apportant une large ouverture sur le monde.

Autres moyens didactiques :

En dehors du manuel scolaire, il est souhaitable de proposer à la classe d'explorer divers ouvrages : albums, livres documentaires, dictionnaires, mémos, catalogues, revues, bandes dessinées, imagiers, adaptés à l'âge et à la sensibilité des apprenants. Il ne s'agit pas de « lire » tous ces ouvrages mais d'avoir la possibilité de les feuilleter de mettre l'élève en contact avec l'écrit. Ce contact contribue à susciter la curiosité de l'élève et à provoquer l'envie de lire. Cela permet à l'élève, par exemple, de prendre conscience

du cadre d'une bande dessinée : vignettes, couleurs, personnages, dialogues, bulles…, ou d'observer une carte ailleurs que dans un livre de géographie.

Ressources documentaires de l'école :

La mise en place de ressources documentaires dans l'école : bibliothèque, médiathèque, salle d'informatique… est une condition pour favoriser les apprentissages. Ceci représente une réelle ouverture au monde de l'écrit et des T.I.C.E.

7.2- L'organisation pédagogique de la classe et de l'école

– Pratiques de classe

- Une séquence se déroule en six heures environ en 3e AP et en huit heures environ en 4e AP,
- des activités d'apprentissage : oral réception/production, écrit réception/production, des activités d'intégration et des moments d'évaluation intégrée.

Les activités varieront de 20 à 45 mn à l'intérieur d'une séance en fonction :

* des objectifs à atteindre
* du niveau des élèves
* de l'effectif de la classe
* de la place du projet dans l'année scolaire (1er, 2ème, ou 3ème trimestre.)

La gestion du temps scolaire, pour être efficace, doit prendre en considération:

- des impératifs **pédagogiques** : en variant les types d'activités, les formes de travail des élèves, en alternant des séances d'apprentissage selon les besoins et le rythme des élèves,
- des impératifs **de contenus** : les notions sont données dans le document programme,
- des impératifs **d'ordre psychopédagogique** : l'enseignant(e) devra doser la durée des différentes phases dans une séquence de projet, la quantité de travail écrit, de travail oral, les efforts demandés aux élèves et les exercices ludiques entre les séances (dire une comptine collectivement, répondre à une devinette, prononcer des sons selon des intonations différentes…)

Il appartient à l'équipe pédagogique de faire les ajustements nécessaires : ménager des moments de concertation avec les élèves, prévoir des moments d'intégration, prévoir des moments d'évaluation…

– Gestion de la classe

La classe est le lieu privilégié d'immersion pour les activités de langue.

- Organisation de l'espace classe

Les activités orales exigent la mise en place d'un matériel adéquat : lecteur de cassettes (à préparer avant le début du cours) affichettes-supports, saynètes imagées… L'aménagement de la classe se fera en fonction des activités : en groupe classe, en sous groupes, en binômes.

- Organisation des activités

Dans le cadre du projet déroulé, les enseignants procèderont d'abord à des activités orales. Ainsi l'élève aura-t-il l'occasion d'écouter et de s'exprimer à chaque séance.

L'écrit portera sur des activités de lecture et des activités d'écriture visant à la production d'énoncés (un mot, un groupe de mots, une phrase). La multiplication des supports (tableau, ardoise, cahier) doit obéir à une logique de progression en fonction des objectifs d'apprentissage.

- L'affichage didactique

-Il sera fonctionnel c'est-à-dire au service des apprentissages (lecture, écriture…).
-Il sera multidirectionnel c'est-à-dire visible des différents points de la classe.

-Il sera évolutif c'est-à-dire actualisé au fur et à mesure des apprentissages.

-Il sera diversifié en rapport avec les différents supports authentiques (affiches, étiquettes, boites d'emballages…).

- Les produits obtenus à la fin des projets

Un dépliant, un recueil de cartes d'identité d'animaux, un lexique illustré ou une B.D. sont autant de projets à réaliser par les élèves durant l'année. Ils sont le fruit de leur savoir faire d'élève et le reflet d'un travail d'équipe.
Que faire de ces **produits scolaires** ? Quelle destination leur donner ?
Rappelons que le produit lui-même n'est pas une fin en soi et que l'on privilégie le processus de construction et d'intégration des connaissances. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le fait d'accorder de l'importance à ce que les élèves ont produit, c'est donner du sens à leur apprentissage et les encourager à produire mieux encore.

Aussi est-il important de conserver ces produits scolaires, si modestes soient-ils pour valoriser les élèves qui apprécient la présentation de ce qu'ils ont réalisé dans des moments de production collective et de communication. Ces produits seront motif à des échanges inter-élèves, interclasses ou inter-écoles. Présentés à des destinataires (différents partenaires de l'école), ils peuvent donner lieu à des échanges langagiers pour raconter, pour décrire, pour donner des informations, ou pour expliquer, contribuant ainsi à la consolidation des apprentissages. Ils peuvent enrichir l'affichage de la classe, une bibliothèque scolaire, une exposition (journée de l'enfance, journée du savoir) dans le cadre d'activités scolaires et péri-scolaires.

– **Comment mener un questionnement pédagogique**

Le questionnement pédagogique est au cœur de la pratique quotidienne de la classe. C'est par le biais d'un questionnement précis et bien ciblé que l'enseignant obtiendra des réponses apportant des informations en vue de l'objectif visé : à l'oral, en lecture, en langue et en production écrite. Il est donc important de veiller à la formulation des questions.

- Formulation des questions

On peut distinguer 5 types de questions pour exploiter un texte :

- celles dont la réponse se trouve directement dans le texte. Elles facilitent l'ancrage dans le texte (type 1).

- celles qui supposent une compréhension globale du texte (type 2).

-celles dont la réponse demande une interprétation du texte, où il faut lire « entre les lignes ».Elles exigent souvent un degré de compétence de l'élève en lecture, ou une connaissance du sujet dont il est question dans le texte (type 3).

-celles dont la réponse demande de s'appuyer sur le texte mais en allant chercher des informations ailleurs : dictionnaire, connaissances personnelles, actualité, etc. (type 4).

- celles dont la réponse est hors du texte : question de grammaire ou vocabulaire posée à la

suite du texte (type 5).

En 3e AP et en 4e AP, c'est évidemment les types 1, 2, 3 qu'il faut privilégier si on veut que les réponses apportent des informations en vue d'un objectif visé (exemple : retrouver la situation de communication dans un texte oral ou écrit…).

- Formulation des consignes

Dans le domaine scolaire, l'élève est confronté à la consigne aussi bien dans le quotidien de la classe que lors des devoirs et examens. La consigne qui est « **l'énoncé oral ou écrit par lequel l'enseignant invite l'élève à exécuter une tâche** »doit être bien formulée.

Dans une consigne on doit trouver :

1- des renseignements

- matériel à employer
- informations sur ce qu'on donne

2- une tâche à exécuter

- dans un certain ordre
- ce que l'on doit obtenir

3- le produit attendu

Exemple : *Relève et classe les mots du texte par ordre alphabétique par rapport à la 2ème lettre dans le tableau suivant.*

- matériel à employer : ***le tableau suivant***
- informations sur ce qu'on donne : ***par rapport à la 2ème lettre***
- dans un certain ordre : ***Relève et classe par ordre alphabétique***
- la tâche à réaliser : ***Classe les mots du texte dans le tableau suivant***
- le produit attendu : un tableau avec les mots classés.

Une bonne consigne est une consigne qui détermine une tâche précise (c'est-à-dire que les élèves ont une représentation très claire de ce qu'il leur est demandé.), qui facilite la tâche à entreprendre et qui est adaptée à l'objectif poursuivi. Elle aide l'élève qui apprend à construire son savoir. Elle est le chemin qui mène aux apprentissages. L'enseignant doit veiller à la mise en place d'une bonne compréhension de la consigne. L'élève doit être en mesure de la reformuler.

– Comment construire une situation d'intégration

Les situations dites **situations d'intégration** (S.I.) donnent aux apprenants l'occasion de s'entraîner à intégrer leurs acquis. Ce sont des situations de réinvestissement dont les caractéristiques sont les suivantes :

- elles mobilisent un ensemble d'acquis,
- elles sont significatives (porteuses de sens),
- elles font référence à une catégorie de problèmes spécifiques à la discipline,
- elles sont nouvelles pour l'élève.

Mettre l'élève en situation d'intégration c'est l'amener à utiliser ses connaissances de manière concrète en réinvestissant (non en restituant) ce qu'il a appris pour résoudre des situations-problèmes.

L'intégration est une opération individuelle : c'est l'élève qui intègre dans une démarche personnelle exigeant de lui des mises en association, des mises en relation, des assemblages, des mises en relief de points communs ou d'éléments (règles, concepts, procédures…) pour appréhender une nouvelle situation. L'intégration consiste donc pour l'apprenant, à **mettre ensemble** des éléments acquis séparément et cela dans une dynamique d'interdépendance.

En classe, l'exploitation de situations d'intégration aura lieu à la fin d'une séquence d'apprentissage réunissant plusieurs objectifs ou à la fin du projet. Les apprenants sont confrontés à des situations appartenant à la famille des situations rencontrées leur permettant ainsi d'intégrer (non de juxtaposer) des acquis réalisés antérieurement.

Les situations d'intégration suivantes sont proposées à titre d'exemple. Elles s'articulent autour d'un **contexte** et de **consignes**. Il faudra, cependant, les faire accompagner de documents sonores et/ou visuels comme **supports**.

À l'oral :

Ta classe envisage d'organiser une excursion. L'enseignant(e) vous propose deux destinations : une exploitation agricole et une fabrique situées dans ta région. Mais vous n'êtes pas tous d'accord sur le lieu.

Toi, tu as fait ton choix mais tu dois convaincre tes camarades. Tu dois leur dire ce qu'on peut y découvrir. Pour cela :

-Tu prends la parole pour informer tes camarades de ton choix.

-Tu expliques ton choix en donnant deux ou trois raisons.

À l'écrit :

Situation 1 :

Ta classe organise une excursion. Vous avez retenu une destination. Mais il vous manque l'autorisation du chef d'établissement. L'enseignant(e) demande à chacun d'écrire une petite lettre au directeur de l'école. Dans cette lettre tu dois :

- expliquer le but de cette sortie,
- donner le programme,
- demander l'autorisation.

La meilleure lettre, choisie par la classe, sera remise au directeur.

Situation 2 :

Avec tes camarades, vous voulez décorer votre classe mais il n'y a pas d'argent pour acheter le matériel nécessaire.

Afin de mener à bien ce projet, vous décidez de récupérer des objets divers et de les recycler. Tu dois choisir un objet et établir une fiche dans laquelle :

- tu présentes l'objet que tu veux transformer,
- tu décris l'objet que tu veux obtenir,
- tu donnes les consignes à suivre pour le fabriquer.

Une fois les fiches réalisées et validées par la classe, elles seront exploitées pour la fabrication des objets qui décoreront la salle.

Dans un souci d'explicitation, les situations d'intégration doivent être présentées aux élèves par l'enseignant(e) dans une langue accessible afin de leur permettre de s'approprier la situation. La médiation passe nécessairement par l'enseignant.

7.3 - La formation des enseignants

Le métier d'élève exige de la part de ceux qui l'exercent de l'attention et de la persévérance. Les actes quotidiens en salle de classe : écouter, rédiger, prendre la parole, synthétiser, poser des questions…nécessitent à chaque fois la mobilisation de compétences diverses. L'apprenant ne peut, seul, résoudre des situations problèmes données auxquelles il est confronté. Le rôle de l'enseignant(e) est de l'y aider. Ce rôle de dispensateur de savoir, de guide, de médiateur et d'accompagnateur est complexe. Il prête à conséquences d'où l'importance à accorder à sa formation initiale et continue pour qu'il puisse l'accomplir au mieux.

En ce sens, il est important de pointer les faits suivants en matière de formation des enseignants :

- La lecture (et la relecture) du **programme du cycle primaire** est une priorité, le programme étant le vecteur essentiel défini dans la Loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04du 23 janvier 2008) à l'article 29 : « Les objectifs et les programmes d'enseignement constituent le cadre de référence officiel et obligatoire pour l'ensemble des activités pédagogiques dispensées dans les établissements scolaires publics et privés. »

Il est donc fondamental d'avoir une bonne connaissance du programme du cycle et de son document d'accompagnement. En effet, une approche systémique permet de mieux cerner les intentions du programme du cycle qui n'est pas construit que pour lui-même (cohérence horizontale et cohérence verticale) mais aussi par rapport aux autres disciplines (dans un souci de transversalité).

- L'explicitation de l'approche par compétences retenue dans les programmes (multiplication des conférences, colloques, séminaires, journées d'étude) et la diffusion de toute la documentation y afférant.

- Le renforcement de la formation des enseignants à l'utilisation de ressources diversifiées (revues, magazines éducatifs, moyens audio-visuels, sites éducatifs,…) en complément de l'appareil pédagogique retenu dans la nomenclature officielle pour chaque année scolaire (manuel scolaire et guide du maître) pour s'inscrire véritablement dans la démarche de projet.

- La mise à la disposition des enseignants d'une multitude de supports et d'outils pédagogiques dans les CRDDP.

- La mise en place et l'institutionnalisation de l'analyse des pratiques professionnelles (APP) en vue d'amener les enseignants à réfléchir sur leurs pratiques de classe pour les améliorer : prise en main de la classe, réception des élèves, amorce de cours ou éveil, interpellation des élèves, mise en place de situations d'apprentissage, utilisation des acquis, intonation et débit de la voix, utilisation du tableau, proxémique, etc.

7.4- Les activités post et péri- scolaires

Il s'agit de mettre en place un dispositif d'aménagement du temps de l'enfant en dehors des heures de classe. Ces activités se répartiront sur un calendrier annuel selon le rythme scolaire :

a- **<u>Activités périscolaires méridiennes</u>** : (Entre 11h30 et 13h)

Cette pause «déjeuner» sera exploitée pour ces activités qui se feront en douceur et dans le calme. Elles concerneront les cantines scolaires pour répondre aux objectifs pédagogiques ci-dessous :

- permettre aux enfants de prendre un repas équilibré adapté à leurs besoins dans un environnement agréable, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de socialisation.
- favoriser l'apprentissage de la vie collective en faisant du repas un moment privilégié d'échange et de partage.
- dispenser un complément d'éducation nutritionnelle : éduquer le goût, découvrir des odeurs et saveurs, mieux connaître les aliments, notamment au travers d'animations ponctuelles.

b- Activités périscolaires du soir : (Entre 15h30 et 17h30)

Des animations sont proposées aux enfants qui le souhaitent au sein ou en dehors de l'école :

Ateliers sportifs en collaboration avec les éducateurs du service des Sports.
Ateliers : relaxation, activités manuelles , lecture, jeux de société, musique, dessin et peinture, théâtre, ...

c- **Les activités post-scolaires** :

Elles peuvent être organisées le samedi ou le mardi après midi ou pendant les vacances scolaires.

1- Classes d'environnement :

Les classes d'environnement, peuvent être organisées à l'initiative des enseignants, elles contribueront ainsi au développement de l'enfant dans toutes ses composantes (corporelles, affectives, intellectuelles et sociales) et répondront à ses besoins physiologiques : vie au grand air, activités physiques et sportives. Elles permettront l'acquisition de connaissances élémentaires sur le milieu naturel et conduiront l'enfant à une attitude d'observation et de curiosité. Elles contribueront à la transformation des rapports que les enfants entretiennent entre eux et avec les adultes, tant à l'intérieur de la classe qu'à l'extérieur. Les élèves partiront ponctuellement en excursion (sorties pédagogiques) en mer, en montagne, en forêt…pour mieux connaître leur environnement.

2- Classes des Arts :

Ces classes peuvent être organisées en collaboration ou en convention entre une institution culturelle locale (théâtre, maison de jeunes, centre culturel, conservatoire, musée, ...) et des établissements scolaires qui prévoient des activités variées pour les élèves et les enseignants (journée d'information et de formation commune, rencontre des élèves avec des artistes, ateliers, documentation pédagogique, musées, archives, monuments historiques…)

Les élèves seront sensibles à l'art dès leur jeune âge et cultiveront la notion de l'esthétique et se découvriront des talents dans un des domaines artistiques. De plus, ils connaîtront leur patrimoine matériel et immatériel et prendront conscience de sa valeur.

3- Classes de sport :

Elles seront organisées avec des institutions sportives. Les élèves pourront pratiquer l'activité sportive de leur choix pour un épanouissement physique et mental.

Annexes

A.1 – Glossaire

Les définitions proposées dans ce glossaire se fondent sur la littérature spécialisée en matière d'enseignement/apprentissage. Toutefois, plutôt que de citer textuellement les auteurs consultés, nous avons opté, dans un souci de clarté, pour une simplification des définitions en fonction de la pratique quotidienne des enseignants. Ils enrichiront ce glossaire par leurs lectures et dans le cadre des actions de formation avec les inspecteurs.

Pour les mots et expressions ci-dessous, le sens suivant a été retenu :

- **actes de parole :** acte de langage, action exercée par la parole (on parle aussi, dans ce même sens, d'« acte de parole »).

- **affect :** état affectif (sensations, sentiments, émotions, sensibilité).

La psychologie de l'enfant a démontré le rôle des affects dans la construction de la personnalité.

- **anticipation** : stratégie de lecture qui consiste à envisager la suite d'un texte à partir d'indices relevés dans son début.
- **champ lexical / champ sémantique :**

• **champ lexical:** ensemble des mots d'un texte relatifs à un même domaine.
Exemple: le champ lexical de la maison : cuisine, chambre, escalier…

• **champ sémantique :** ensemble des idées, des sentiments, sensations et émotions suggérés par les champs lexicaux d'un texte. Exemple: le champ sémantique de l'amitié, du courage…

- **code :** système de signaux conventionnels dans une communauté donnée (signes ou symboles) et destinés à transmettre des messages (code graphique,code iconique).

• code oral : code de transmission langagière qui passe par le canal de l'ouïe et de la parole.

• code écrit : code de transmission langagière qui passe par le canal de l'écriture et de la vue.

- **communication / expression :**

• **communication:** désigne, à l'écrit ou à l'oral, la verbalisation de faits, d'idées ou de sentiments dans une optique d'échanges et dans une situation donnée.

• **expression:** désigne, à l'écrit ou à l'oral, la verbalisation de faits, d'idées ou de sentiments personnels.

- **compétence :** capacité à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. « C'est un savoir agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources » .
- **contexte :** conditions socioculturelles ou langagières de réception et/ou de production d'un texte écrit ou oral.
- **critère : indice** de référence qui permet de porter un jugement en cours d'évaluation. Il doit être défini par rapport à un objectif avant un projet ou une évaluation, et construit, si possible, avec les élèves.
- **énoncé/énonciation:**

• énoncé : ce qui est dit oralement ou par écrit et qui résulte de l'énonciation (une phrase, un texte).Exemple :

• énonciation : ensemble des procédés linguistiques qui marquent la présence du locuteur (ou du scripteur) dans son énoncé et révèlent les conditions dans lesquelles il le réalise. Exemple: choix des pronoms, choix des temps verbaux, des modalisateurs, des marqueurs spatio-temporels… (cf. modalisation).

- **glossaire :** lexique d'un domaine spécialisé.
- **grammaire:** domaine d'enseignement qui porte sur le fonctionnement de la langue, les règles de formation des phrases et des textes. La syntaxe, la morphologie et le vocabulaire sont des parties de la grammaire de phrase. Les règles de cohérence et de progression sont les aspects de la grammaire du texte.
- **grammaire implicite/explicite :**

  - grammaire implicite: pendant les deux premières années d'enseignement/ apprentissage, on entraîne l'élève à utiliser des règles linguistiques sans les nommer.
  - explicite: une fois intériorisés, les faits de langue peuvent être nommés et explicités grâce au métalangage. Exemple: sujet - verbe - singulier - pluriel...

- **hypothèses de lecture :** en activité de lecture, moyen par lequel un élève anticipe sur le sens d'un texte à partir d'indices reconnus. Les hypothèses sont appelées à être confirmées ou infirmées par la suite de la lecture.
- **hypothèses de sens :** inférer du sens, apporter une interprétation à partir d'indices textuels.
- idiomatiques (tournures): formules figées dans une langue qu'on ne peut traduire mot à mot dans une autre langue. Exemple:'' il y a '', "s'il vous plaît", ou " avoir les yeux plus gros que le ventre…"
- **indices textuels :** dans une approche textuelle, ce sont les marques formelles repérées dans le texte qui permettent d'en identifier le type .Ces marques (dispositif sémiotique, modalisateurs, champs système verbal…) permettent un accès au sens et une formulation rapide d'hypothèses de lecture.
- **interaction :** échange verbal (élève/prof – élèves/élèves) qui a pour but de construire un savoir, un discours dans une situation donnée.
- **interlangue :** c'est un code intermédiaire. L'apprentissage d'une langue étrangère se fait en prenant appui sur celles que les élèves connaissent déjà dans une approche contrastive et métalinguistique (rappels, comparaisons raisonnées, traduction).
- **lexique :** liste de mots relatifs à un domaine donné.
- **métalangage:** ensemble des mots qui servent à décrire les catégories et les fonctionnements linguistiques. Exemple:sujet, verbe, types de textes…
- **nomenclature :** liste de termes appartenant à un même domaine et présentée sous forme de rubriques organisées.
- **objectif d'apprentissage :** but que l'on se propose de faire atteindre à l'élève en termes de savoir ou savoir-faire. Il comporte deux dimensions :
- un objet d'apprentissage
- et l'ensemble des activités proposées par l'enseignant (ou exercées par l'élève) pour s'approprier cet objet.
- **para texte :** ensemble d'éléments de sens qui entourent, présentent et éclairent le texte. Ex : titre, références, notes, nom d'auteur et qui aident à l'élaboration d'hypothèses de sens.
- **pédagogie/didactique :**

• pédagogie: (cf. didactique) manière de gérer la classe dans toutes les activités scolaires. Exemple: pédagogie différenciée, pédagogie du projet.

- didactique: (cf. pédagogie) manière de transmettre le savoir et les savoir-faire liés à une discipline donnée (didactique du français, didactique des mathématiques, didactique de l'écrit, didactique de l'oral) et l'ordre dans lequel les transmettre.

- **phonèmes/graphèmes :**

  - phonèmes: ensemble des sons qui composent une langue.
  - graphèmes: lettre ou groupe de lettres transcrivant un phonème. Exemple [ã]en - an- em- am dans les mots : présent - enfant - temps- ambulance

- **phonétique :**

API : Alphabet Phonétique International: répertoire sous forme de signes

conventionnels de l'ensemble des phonèmes de toutes les langues du monde.

- **phonologie :**

- **phrase :** elle concerne uniquement le code écrit, énoncé autonome porteur de sens. Elle peut être verbale (construite autour d'un verbe) ou nominale (construite autour d'un nom).Ex : Attention danger ! –Viens ! Visuellement, elle se reconnaît en général par une majuscule au début, une ponctuation forte à la fin (sauf pour les titres).
- **planifier :** organiser des actions dans le temps en tenant compte des moyens matériels et humains disponibles pour réaliser un projet.
- **pratiques langagières:** toutes les façons d'utiliser une langue à l'oral ou à l'écrit. Exemple: lire, écrire, parler.
- **procédure :** manière de faire pour arriver à un résultat.
- **processus :** suite ordonnée d'opérations aboutissant à un résultat.
- **production :** réalisation personnelle ou collective d'un texte à l'oral et à l'écrit.
- **profil :** ensemble de savoirs et savoirs- faire maîtrisés sur long terme (une année, un cycle, un cursus…). Ils sont mobilisables en situation. Ex: profil d'entrée, profil de sortie.
- **programmation :** progression planifiée des éléments du programme en fonction de contraintes données (liées au contenu et au temps).
- **prosodie :** étude des phénomènes d'accentuation et d'intonation propres à une langue et liés à l'expression dans la transmission du message.
- **questionnement :** questions que l'on se pose à propos d'un problème. (Fait de se poser des ensembles de questions).
- **questionnaire :** (instrument de recherche essentiel). Il permet de recueillir de manière systématique des données (empiriques) et ainsi de confirmer, la validité des hypothèses formulées. Il doit être standard (même question pour tous) administré dans les mêmes conditions et comporter deux types de question : celles qui se rapportent au contenu et celles qui ont trait à la forme.
- **réception :** fait de recevoir et de comprendre des messages divers, oraux ou écrits.
- **sémantique (adj.):** tout ce qui concerne le sens d'un mot, d'une phrase, d'un texte. On parle de niveau sémantique, de champ sémantique, de recherche sémantique.
- **séquence :** mode d'organisation des activités autour d'un objectif d'apprentissage.
- **situation d'enseignement/apprentissage :** situation dans laquelle l'enseignant crée les conditions matérielles, psychologiques et sociales qui permettent à l'apprenant d'apprendre par essai/erreur ou selon une démarche inductive.
- **situation d'intégration :**
- **situation problème :**
- **statut des interlocuteurs :** paramètre d'une situation de communication relatif au choix d'un registre de langue (familier, standard…) adapté à l'interlocuteur, emploi de « tu » ou de « vous », formules de politesse et d'une syntaxe appropriées.

- **syntaxe/morphologie :**

- syntaxe**:** ensemble des règles de formation des phrases et d'agencement des éléments qui les constituent. Ex: le pronom relatif suit immédiatement son antécédent.
- morphologie: ensemble des règles de formation des mots sur le plan étymologique et grammatical ex: enchanté (formation étymologique), nous chantons (formation grammaticale)

- **systématisation :** procédé d'acquisition qui consiste à employer intensivement des structures linguistiques pour les intégrer, (exercices structuraux …) et les transformer en automatismes.
- **tâche /activité :**
  - activité: désigne les opérations mentales relatives à une tâche à exécuter.Ex: Recueillir des documents sur le fennec. (Organiser la recherche, trouver les critères de classement, classer les documents, bâtir des catégories.)
  - tâche: travail précis défini par une consigne à exécuter, un support matériel et un but à atteindre. Ex: dessiner, copier, lire, faire un tableau…
- **texte :** -toute production écrite ou orale communiquant un message.

Il y a des textes non rédigés comme les étiquettes, les formulaires…

- **texte poétique :** se distingue par les marques formelles de la poésie et/ou par la fonction poétique.
- **thème :** désigne ce dont on parle, point de départ d'un énoncé.
- **transcription (code de) :** système de signes qui entre dans la constitution d'un message écrit. Ex : on peut transcrire des propos oraux avec le code de sténodactylographie, avec des abréviations, en API (alphabet phonétique international), ou en respectant l'orthographe de la langue…
- **verbal :** ce qui est dit, énoncé à l'aide de mots.
  - para verbal: ce qui accompagne les mots sur le plan sonore (intonation, pauses, accents, rythme, intensité de la voix…), sur le plan visuel (images, logo, couleurs…).
  - non verbal : ce qui est exprimé autrement que par les mots (symboles comme les panneaux routiers par exemple, gestes, images, dessins, photos…).
- **verbaliser :** mettre des mots sur des processus, décrire la manière avec laquelle on apprend. Ex : j'ai d'abord lu le titre puis j'ai lu deux fois la question, puis…
- **vigilance orthographique :** attitude réflexive qui consiste à mobiliser les acquis linguistiques de la relation phonie / graphie dans une situation d'écrit.
- **vocabulaire :** ensemble des mots d'une langue, liste ouverte…

A.2 – Tableau rapport phonie/graphie

J'entends un son (noté par un signe phonétique)	**Je vois** une plusieurs lettres (l'orthographe)

16 Voyelles	
[A] [a]	a, à, ha, e, at
[α]	as, à
[E] [e]	é, ée, es, er, e, ez, ed
[ε]	è, ès, ê, ai, aî, ait, ei, et, e
[i]	i, ie, í, y , ys, ï
[O] [ɔ]	o, ô, ôt, au, eau, hau
[o]	o, ho
[y]	u, ü, uë, eu
[Œ] [u]	ou, oux, où, oû, oût, ous, oup
[ø]	eu, eux, eû, œu, œud
[œ]	e, eu, œ, œu
[ə]	e
[ά]	an, ant, anc, ang, and, am, en, ent, em, emps, aon
[Ē] [έ]	in, im, ym, ain, aim, ein, en
[õe]	un, um
[õ]	on, ont, om

17 Consonnes	
[p]	p, pp
[b]	b,bb
[t]	t, tt, t' , th
[d]	d, d', dd, dh
[k]	c, cc, cu, ch, q, qu, k, ck
[g]	g, gu, c
[f]	f, ff, ph
[v]	v, w
[s]	s, ss, c, ç, sc, t
[z]	s, z, x
[ʃ]	ch,sh,sch
[ʒ]	j, j', g, ge
[m]	m, m', mm
[n]	n, n', nn, mn
[Л]	gn
[l]	l, l', ll
[r]	r, rr, rh
03 semi-voyelles	
[j]	i, ii, iie, ï
[w]	ou, oi, ou, w
[Ч]	ui

A.3- Tableau plurisystème graphique du français

Fonction phonogrammique	Fonction morphogrammique	Fonction logogrammique	Reliquat historique situé hors système
Les phonogrammes assurent la transcription des phonèmes. Ex : [o] est transcrit par «o», «au», «eau», « ô ».	Les morphogrammes marquent principalement le genre et le nombre, la personne, les temps, etc. Par ailleurs, ils unissent les mots d'une même famille (phénomènes dérivatifs). Ex : le « d » de « réponds » qu'on retrouve dans «répondre», «répondeur».	Les logogrammes donnent une figure particulière au mot écrit et permettent ainsi de distinguer les homophones. Ex : l'accent grave de « à » permet de le distinguer de «a» (du verbe avoir).	Ce sont des graphèmes peu fonctionnels, par exemple certaines consonnes doubles ou les graphies issues du grec ou du latin. Ex : le double «f» de «difficile» ou le «s» de «temps».

A.4- Table au des phonèmes communs au français et à l'arabe

français	exemples	arabe	exemples
[a]	**a**mi	أ - ء	أكل – سأل–جاء
[i]	**i**mage	إ	على ملاء – جزائر –إبرة
[b]	**b**allon	بـ ب	
[s]	**s**ac	سـ صـ ص	
[d]	**d**îner	د	
[f]	**f**leur	فـ ف	
[3]	**j**upe	جـ ج	
[k]	**c**arreau	كـ ک	
[l]	**l**ion	لـ ل	
[m]	**m**alle	م مـ	
[n]	**n**ez	نـ ن	

[r]	**r**iz	غـ ـغـ ـغ غ	
[u]	r**ou**e	ءُ	يقرؤون - يشاءُ–أذن
[t]	**t**apis	تـ ت	

-Certains phonèmes existent en français mais pas en arabe :

[y] u rue - il eut

[p] papa

[ع] in- ein - ain - aim matin-rein - pain- daim

[٤ □] ai-ê-è-ès-et lait- près

[v] vélo

[oe□] un – brun- parfum

[ã] an - en - am - em maman- vent- bambin-tempe

[õ] on - om bonbon- pompe

[e] é - et - er blé- tabouret- parler

[o] o- eau –au lot - cadeau - saut

-D'autres phonèmes existent en arabe et pas en français :

حـ (ح): حياة – ساحة - صباح

خـ: خديجة – دخل- مخ

هـ : هرب- و هيبة – كتابه

ط: طالب - قطة - مربوط

ر: رجل- يريد - بر

ذ-ظ-ض: ظل- غضب - قبض - ذئب

ث: ثعلب - أثاث – بث

ع: عرب – معرض - بائع

ق: قط - بقرة – رزق

- Les actes de parole :

C'est dans le cadre de situation de communication que l'élève apprend la langue. Des situations de communications diversifiées seront proposées à l'élève à l'oral et à l'écrit.

Il s'exprimera par l'emploi d'énoncés dits **« actes de parole »** comme : se présenter, demander, ordonner ou inviter. Ces énoncés traduisent une intention et suscitent la réaction de l'interlocuteur. Par exemple : « inviter quelqu'un » sera suivi d'une acceptation de l'invitation ou d'une excuse polie pour la décliner. « Demander, saluer, inviter » sont des actes de parole parce **qu'on a besoin du langage** pour agir, tout comme « répondre, accepter ou refuser… » .

« Conduire un vélo » ou « couper du pain » ne sont pas des actes de parole puisqu'on n'a pas besoin de parler ou d'écrire pour exécuter ces tâches.

L'acte de parole appartient à l'oral et à l'écrit.

Ex : l'acte de parole « demander un renseignement » peut correspondre aux énoncés suivants selon la situation :

- Un billet d'avion Alger-Tamanrasset, c'est combien? (à l'oral)
- Monsieur, je vous prie de me communiquer le prix du billet d'avion Alger -Tamanrasset (à l'écrit).

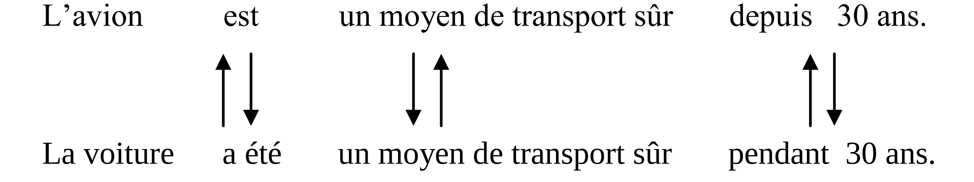
Les actes de parole retenus dans le programme de 3e AP seront déclinés avec plus de variantes en 4e AP.

- Les Apprentissages linguistiques :

La mise en place des apprentissages linguistiques représente un volet important dans le programme de 4e AP. A cet effet, quatre opérations sont retenues. Ces opérations qui permettent d'observer, d'analyser et surtout de manipuler la langue sont valables sur <u>la phrase</u>, **axe paradigmatique** et **axe syntagmatique**, et sur <u>le texte</u>. Ces 4 opérations sont :

- ***le remplacement*** (ou commutation) sur l'axe paradigmatique (ou axe vertical). Exemple :

L'avion est un moyen de transport sûr depuis 30 ans.



La voiture a été un moyen de transport sûr pendant 30 ans.

- ***l'effacement*** (ou suppression).

Exemple :

Malika brode un joli napperon depuis quelques jours.
Malika brode.

- ***l'addition*** (ou expansion).

Exemple :

Malika brode un napperon.

Malika brode un **joli** napperon.
Malika brode un **joli** napperon **blanc**
Malika brode un **joli** napperon **blanc en dentelle**.

- ***le déplacement*** (ou permutation) sur l'axe syntagmatique (ou axe horizontal).

Exemple :

Malika brode un joli napperon **depuis quelques jours**.
Depuis quelques jours, Malika brode un joli napperon.

Les apprentissages linguistiques concernent le vocabulaire, la conjugaison, la grammaire et l'orthographe.

- Le vocabulaire :

- ***Pourquoi le vocabulaire ?***

En classe de langue, il faut inscrire l'enseignement/ apprentissage du vocabulaire dans une dynamique de découverte de nouvelles combinaisons sémantiques, syntaxiques et discursives (texte à dire, à lire ou texte à produire). Les mots comportent deux faces : **une face formelle** (aspect sonore et graphique du mot) **et une face sémantique** (sens du mot) et ces deux faces sont indispensables au fonctionnement des mots dans l'acte de parole pour communiquer.

- En 3e AP, l'apprenant acquiert un stock lexical qui forme son vocabulaire. Les acquisitions se réalisent par des associations basées sur les formes des mots et leur représentation (iconographique ou gestuelle) et sur les données sémantiques en contexte.

A ce niveau d'apprentissage, l'apprenant comprend beaucoup plus de mots qu'il n'en emploie dans les tâches langagières orales ou écrites d'où la nécessité d'aborder l'enseignement/apprentissage du vocabulaire de manière systématique :

- pour construire un savoir lexical,

- pour accroître la capacité de l'apprenant à lire des textes.

- En 4e AP, l'enseignement du vocabulaire tend à développer l'aptitude à reconnaître un mot (des mots) qu'on entend ou qu'on lit (donner du sens) et l'aptitude à activer ce mot (ces mots) pour le (les) produire oralement ou par écrit en adéquation avec le contexte. Il s'agit essentiellement de **consolider** et d'**enrichir** le stock lexical de base par l'acquisition de mots nouveaux relevant du vocabulaire concret et parfois abstrait.

L'objectif de l'enseignement du vocabulaire est de renforcer le stock lexical pour réaliser les actes de parole. Il s'agit de développer une compétence lexicale chez l'apprenant : utiliser les mots qui conviennent pour construire le sens d'un texte qu'il entend, qu'il dit, qu'il lit ou écrit.

- En 5 AP

- ***Comment étudier le vocabulaire ?***

La démarche doit offrir la possibilité de capter l'attention de l'apprenant et de mobiliser ses capacités d'observation, de comparaison et de déduction. L'explication des mots repose sur l'interaction. Elle doit se réaliser avec des mots simples, adaptés au niveau de la classe. Elle doit être étayée par des exemples concrets de situations où ce mot est employé.

- ***Quand étudier le vocabulaire ?***

A tous les moments de la classe de langue, à l'occasion de la séance de lecture, d'orthographe ou de production écrite. Mais l'activité de choix pour étudier le vocabulaire c'est celle de la lecture/compréhension. Le texte est un contexte qui permet une appropriation des mots pour se constituer et enrichir son stock lexical.

-Vocabulaire / lecture : Pendant la lecture, il faut suggérer un itinéraire rassurant et constructif au cours des différents moments de la séance de lecture.

Les mots nouveaux ou les mots-clés seront présentés par écrit au tableau. Exemple :

1) Observation et repérage :

- identifier le matériau linguistique dans une phrase, dans un texte,
- nommer le matériau linguistique : synonymes, antonymes, familles de mots…

2) Manipulations : les élèves peuvent expliquer de différentes façons : par un synonyme, par un antonyme, par une périphrase, par une expression de même sens, par la mise en œuvre dans une phrase personnelle…

3) Emploi : prévoir des exercices avec des degrés de difficulté différents : le mot est d'abord employé dans une phrase pour en éclairer le sens puis dans une phrase personnelle pour en assurer l'apprentissage définitif.

-Vocabulaire/ production écrite : la production écrite est une activité essentiellement individuelle. Chaque élève doit pouvoir se constituer un stock lexical et y puiser pour produire un écrit. - Les activités de réemploi et d'emploi seront variées : complétion de phrases, enrichissement d'un dialogue, de bulles dans une BD…

- Vocabulaire/ orthographe : la leçon de vocabulaire est mise en relation avec celle de l'orthographe pour montrer la graphie des mots. Il est important de demander aux apprenants d'avoir leur « carnet répertoire » pour y porter les mots expliqués par un camarade, par l'enseignant. Pour éviter le caractère artificiel des exercices, inviter les apprenants à participer à l'affichage pédagogique, à réaliser un répertoire lexical…

- La conjugaison

En 4^{e} AP, la conjugaison est, pour la première fois, abordée de façon systématique, à l'oral et à l'écrit avec des seuils d'exigence différents.

- ***Pourquoi la conjugaison ?***

En langue française, le verbe varie dans sa morphologie en fonction de la personne

(1ère, 2ème, 3ème personne), du nombre (singulier, pluriel), du temps (présent, passé, futur) et du mode (indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif).Le verbe étant le noyau de la phrase, il est nécessaire que

l'élève arrive à une maîtrise progressive de ses variations pour parvenir à une bonne production orale ou écrite dans le cadre de la communication.

- ***Quels contenus enseigner en conjugaison ?***

En 4e AP, les notions à enseigner en conjugaison sont essentiellement des notions de temps, de personne, de nombre et d'infinitif des verbes. Elles seront travaillées conjointement au fur et à mesure des textes oraux et écrits rencontrés. Elles ne constituent pas une progression.

La conjugaison systématique représente une étape de la conjugaison. Elle se fait à deux niveaux : à l'oral et à l'écrit.

A l'oral, elle concerne les verbes usuels (cf. Programme) au présent de l'indicatif, au passé composé, au futur et au présent de l'impératif pour questionner, pour raconter, pour donner une consigne, pour répondre.

A l'écrit, elle concerne les verbes être, avoir et les verbes du 1er groupe dans la perspective de production de courts textes pour raconter et pour décrire.

- ***Comment étudier la conjugaison ?***

La démarche pédagogique retenue permet de développer chez l'élève des stratégies pour observer et découvrir le système de fonctionnement de la conjugaison. L'apprentissage de la conjugaison des verbes se fera d'abord à partir d'un important travail oral. Le travail sur l'écrit ne viendra qu'ensuite. L'enseignant abordera donc les points au fur et à mesure des besoins de ses élèves pour la réalisation des séquences.

La distinction oral/écrit sera d'une aide précieuse pour la mémorisation. L'enseignant mettra en évidence similitudes (je chant**e**, il chant**e**) et différences (je chant**e**, tu chant**es**, ils chant**ent**) à l'écrit. Il est plus judicieux de travailler la conjugaison à partir de courts textes dont on assure la compréhension.

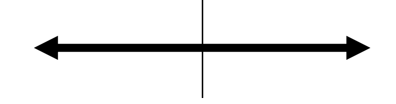
Illustration : Le présent de l'indicatif des verbes du 1er groupe.

Objectif d'apprentissage :

-L'apprenant doit être capable de repérer la variation des verbes du 1er groupe (du type chanter) au présent de l'indicatif (en fonction de la personne et du nombre).

Professeur	Commentaires
…………………………………………. ***1. Mise en situation*** : Demander aux élèves d'entourer en rouge les verbes conjugués et de souligner les sujets auxquels ils se rapportent.	……………………………………………. **-**Faire le relevé du corpus obtenu au tableau**.**

- Faire retrouver oralement l'infinitif et le groupe de chacun des verbes.	- Réinvestissement des acquis.
2. Observation :	
(consigne pour chercher)	
-Demander aux élèves de colorier en rouge ce qui a changé entre l'infinitif et le verbe conjugué et en bleu ce qui n'a pas changé.	- 1 texte par élève pour faire travailler chacun sur le texte support.
-Travail par groupes de 4 à 5 élèves L'enseignant contrôle le travail sans intervenir.	- Les élèves confrontent leurs travaux. - Ils se mettent d'accord. - S'il y a désaccord ; ils sollicitent l'avis des autres camarades et de l'enseignant.
- Travail collectif : mise en commun des recherches. L'enseignant répond aux questions des élèves.	- Les élèves du même groupe se mettent d'accord pour faire la synthèse.



On règle les points de désaccord

L'enseignant relève au tableau le résultat obtenu.	
3-Analyse du corpus obtenu	
-Identifier **les terminaisons**.	
- Faire retrouver les pronoms de la conjugaison. Les porter au tableau.	-Faire le relevé du corpus obtenu au tableau**.**

	-Les relever au tableau
- Faire remplacer dans le texte les noms- sujets par **des pronoms.**	Les faire épeler.
- Remettre les verbes du texte dans l'ordre des pronoms de la conjugaison. - Faire lire en épelant les terminaisons.	- Porter au tableau les phrases obtenues par l'opération de remplacement sur l'axe paradigmatique. Ex : **Le maître** arrive. **Il** arrive.
- Faire conjuguer oralement le verbe **tomber** au présent, à toutes les personnes	- Présenter les verbes conjugués dans l'ordre de la conjugaison (je-tu-…)
- Attirer l'attention des élèves sur la relation entre la forme écrite et la prononciation de certaines formes verbales (sur les variations à l'oral et à l'écrit).	-Porter la conjugaison systématique au tableau.
- Faire conjuguer les autres verbes à toutes les personnes (oralement)	
Proposition d'exercices : • Mets le pronom qui convient. • Exercice de fléchage, relie chaque pronom à son verbe. • Souligne les terminaisons des verbes. • Complète par la terminaison qui convient. • Mets les verbes entre parenthèses au présent de l'indicatif.	-Exemple: je tombe - tu tombes. Les porter au tableau. - Les élèves conjuguent en se concentrant sur les terminaisons.
4-Evaluation : (consigne pour évaluer) • Conjugue oralement le verbe **monter** au présent de l'indicatif. • Mets les verbes entre parenthèses (dans 1 texte) au présent de l'indicatif. • Remplace : Je par il, il par ils etc.	- Attirer l'attention sur le fait qu'il y a parfois plusieurs possibilités. - Les élèves sont évalués individuellement.

L'affichage de tableaux de conjugaison sur les murs de la classe aidera à la mémorisation des différentes formes d'un verbe. Des batteries d'exercices variées seront proposées aux élèves pour un entraînement et une meilleure assimilation des notions étudiées. L'évaluation de la conjugaison doit être fréquente et le plus souvent formative.

- L'orthographe :

Il s'agit de construire graduellement la compétence orthographique qui a déjà commencé à être installée implicitement en 3e AP.

En 4e AP, l'enseignant aidera l'élève à intégrer les normes du système d'écriture du français :

Sur l'axe **phonogrammique**, il s'agit de dépasser la correspondance régulière (à un phonème correspond un graphème) pour aborder la correspondance complexe (à un phonème correspondent plusieurs graphèmes)

Exemple : [K] = c, k , q , ch

Sur l'axe **morphogrammique**, il s'agit de faire respecter les marques du genre, du nombre, les terminaisons des verbes … avec l'introduction de la grammaire, du vocabulaire et de la conjugaison.

Orthographe / lecture :

A partir du texte de lecture, on peut établir un inventaire de graphies (un corpus) et faire réfléchir l'élève sur le contexte d'apparition de la graphie pour le phonème ciblé.Exemple : le phonème [s] donne s / ss / sc / c / ç / t / x

dans les mots : **s**ac /ta**ss**e / **sc**ie / **c**itron / gar**ç**on / addi**t**ion /six

Ainsi, un phonème peut avoir plusieurs transcriptions graphiques. On peut amener l'élève à s'interroger sur la fonction d'une lettre.

Ex : la lettre **O** sert-elle uniquement à écrire le phonème [o] ?

La lettre combinée à d'autres lettres sert à écrire d'autres sons : ou - on - om - oi - oin - œu

Ces différentes manipulations que ce soit autour du graphème ou de la lettre servent d'amorce pour construire une compétence orthographique. On doit également travailler sur les signes orthographiques : les accents (aigu, grave, circonflexe), l'apostrophe, le trait d'union et le tréma.

Orthographe / vocabulaire :

On peut relier l'apprentissage de l'orthographe lexicale à la progression du vocabulaire. On apprendra d'abord à orthographier le vocabulaire usuel comme : les jours de la semaine, les mois, les saisons, les couleurs, les fournitures scolaires …acquis en vocabulaire thématique. Puis on travaillera les familles de mots que l'on peut regrouper sous des formes graphiques.

On aura, par exemple, les mots :

- avec les suffixes : **ette – tion – ement.**

- avec le préfixe **in** qui devient **im** devant m – p – b (exemple : impoli - immobile …).

- avec le préfixe **dé** qui devient **des** devant une voyelle. Ex : obéir – désobéir.

Il s'agit en fait de faire de la séance de vocabulaire un moment de réflexion sur la relation forme graphique / sens en recourant au sens du mot.

Orthographe / grammaire :

La maîtrise des marques orthographiques grammaticales ne peut être acquise que si l'élève maîtrise la notion grammaticale sous-jacente. L'élève ne peut accorder un nom avec le déterminant en nombre s'il ne connaît pas la marque du pluriel (s ou x).La règle grammaticale servira donc à expliquer l'exigence orthographique.

Orthographe / production écrite :

La connaissance d'une règle est insuffisante pour intégrer une bonne orthographe si le scripteur ne sait pas l'appliquer quand il faut et où il faut.

Pour cela, l'enseignant doit aider l'élève à acquérir des stratégies qui l'aideront à devenir performant. En classe, l'enseignant peut recourir à différents procédés comme :

- Faire anticiper sur l'erreur avant l'écriture : l'enseignant mène l'élève à s'interroger sur ce qu'il convient de faire. Exemple : « dois-je mettre un **s** ou un **x** à « des oiseaux ». La réflexion passe par la verbalisation qui débouche sur un débat constructif entre les élèves.

- Faire repérer l'erreur dans une production écrite : l'enseignant aide l'élève à repérer l'erreur en la signalant par un code établi en commun.

Grâce à ce code, l'élève repère la nature de l'erreur. Ex : pour l'accord sujet / verbe, on aura *: AC/V* . L'élève apporte alors la correction nécessaire. Il agit sur ses propres erreurs et finit par trouver une autonomie de correction. Pour que l'élève acquiert un savoir sur le système orthographique du français, l'enseignant doit savoir distinguer les types d'erreurs (logographiques ou morphographiques) pour proposer un ou des exercice(s) par rapport au domaine qui n'est pas encore maîtrisé ; intégrer et relier l'orthographe aux autres activités de lecture, expression écrite…

La dictée a de multiples intérêts car elle fait écrire et donne matière à réfléchir sur l'orthographe des mots. Elle n'est pas simplement de l'oral qu'il faut transcrire, mais de l'écrit oralisé par l'enseignant puis transcrit par les élèves. Ces derniers doivent avoir une compréhension globale du texte pour se le représenter mentalement. Pour cela, ils doivent l'entendre en entier, le comprendre pour être capable de faire une bonne segmentation des énoncés en mots.La dictée est souvent un exercice individuel qui prend alors valeur d'évaluation. La dictée n'est pas une activité gratuite, elle a pour objectifs :

- de faire réaliser la correspondance phonie/graphie,
- d'initier à l'orthographe des mots,
- d'évaluer la maîtrise des graphèmes.
- de mettre en place la vigilance orthographique c'est-à-dire développer cette attitude réflexive qui consiste à mobiliser les acquis linguistiques de la relation phonie / graphie dans une situation d'écrit.

La place de cette activité dans le déroulement de la séquence est fonction de l'objectif visé. Il existe différentes sortes de dictées :

- **la dictée phonétique :** il s'agit de passer de la phonie à la graphie ou aux graphies d'un son étudié.
- la dictée préparée : elle est faite sous la dictée de l'enseignant. L'orthographe des mots est travaillée à l'avance.
- **l'auto dictée** : il s'agit de mémoriser un mot, un court texte parfois préparé en classe (repérage des difficultés) afin de le restituer de mémoire par écrit.
- **la dictée à un camarade, la dictée à l'adulte** ...

La maîtrise de l'orthographe passe aussi par l'échange de points de vue. Exemple : les élèves questionnent sur un mot qui leur pose problème (une transcription de son, un accord ...). L'élève en difficulté précise sa question, les autres proposent des indices sans donner tout de suite la solution finale. Ex : [**f**] de **phoque** s'écrit comme [**f**]de photo, etc.
La correction de la dictée peut être immédiate ou différée, elle peut être collective ou individuelle. Mais de toutes les façons, elle doit impliquer l'élève et l'inviter à se corriger seul. Il peut disposer du texte complet, repérer lui-même ses erreurs et tenter de les expliciter avec l'aide de l'enseignant. Les problèmes le plus souvent rencontrés sont des problèmes de segmentation, des problèmes de discrimination auditive ou des problèmes de liaison.

L'orthographe maîtrisée devient un outil au service de l'expression écrite de l'élève.

- La grammaire :

Nous rappellerons que la délimitation du champ disciplinaire a été définie comme suit dans les programmes:

« *Pour le palier, deux ensembles complémentaires, grammaire de texte et grammaire de phrase sont retenus :*

- les faits de langue qui entrent en jeu dans la grammaire de texte c'est à dire tout ce qui donne sa cohérence à un texte entre autres les connecteurs et les marques de l'énonciation. Dès qu'on apprend à lire et à écrire, on fait de la grammaire de texte.

-les faits de langue qui assurent à la phrase sa grammaticalité (catégories de mots, groupes constitutifs de la phrase, accords…) et sa charge sémantique (choix lexical et ordre des mots…) ***en vue de la construction de la langue et de la construction du sens ».***

En 3^e^ AP, l'apprentissage est conçu uniquement dans la pratique orale permettant à l'élève d'intégrer les formes linguistiques dont il a besoin. Les notions ont été abordées dans l'interaction et de manière implicite. En 4^e^ AP, elles feront l'objet d'un **enseignement explicite**. L'élève apprend à nommer les faits de langue tout en continuant à faire des manipulations linguistiques

par le biais de transformations, substitutions…dans le cadre d'une **démarche inductive** à partir d'un texte écrit.

- Démarche

La consigne de lecture doit servir un objectif d'apprentissage déterminé. Exemple : faire retrouver les différentes appellations d'un même personnage (Le petit prince, il, le petit garçon…).

1-*Observation* : Les élèves sont d'abord placés en situation d'observation guidée par des questions ciblées de l'enseignant. On peut ainsi dégager le corpus (microsystème) à étudier.

2- *Analyse* : C'est à l'aide d'exemples et de contre exemples que l'enseignant fera peu à peu dégager la règle. A partir des interactions avec les élèves, l'enseignant aide à la construction du savoir : règles de fonctionnement d'un texte ou règles de fonctionnement de la langue au niveau de la phrase. C'est dans des exercices variés que se fera la généralisation de la règle dégagée pour s'approprier le fait de langue.

3- *Production* personnelle des élèves pour réinvestir les savoirs mis en place. Ceci sera réalisé dans des activités variées et utiles d'écriture ou de réécriture.

4- Activités d'évaluation (en auto- évaluation ou bien en co- évaluation).

- Contenus ?

Les contenus sélectionnés dans le programme permettent d'aller vers la construction de la langue par une maîtrise graduelle du fonctionnement des règles morphosyntaxiques. C'est toujours en contexte que les faits de langue seront étudiés dans un souci de lier les manipulations à la communication orale et /ou écrite. La langue est au centre du dispositif, c'est à dire que les points à travailler sont déterminés par les exigences des types de textes à lire ou à produire.

Cela suppose une grammaire qui ne soit pas d'étiquetage, jamais gratuite ou enseignée pour elle-même, mais toujours au service des activités discursives de la classe (dialoguer, donner des informations, raconter, décrire).

La langue devient **objet d'étude**, un objet sans cesse en construction sur le plan textuel puis sur le plan phrastique.

Exemple : **Etude des pronoms personnels sujets.**

Champ disciplinaire	Activités	Objectifs
	En lien avec la lecture : - identification des pronoms, - relevé des pronoms personnels, - relevé des substituts (noms	- Retrouver l'organisation d'un texte (progression thématique à thème constant) pour une

Grammaire de texte	propres, noms communs, noms de lieux…).	bonne compréhension du texte. - Assurer la cohérence d'un texte produit à l'écrit.
Grammaire de phrase	- Grammaire : identifier et nommer la catégorie.	- Nommer le fait de langue. - Analyser le fonctionnement au niveau de la phrase.
	- Vocabulaire : varier les substituts.	- Eviter les répétitions.
	- Orthographe : écrire correctement les pronoms.	- Respecter des marques du genre et du nombre. - Accorder les terminaisons des verbes.

Ne l'oublions pas, la communication est la fonction essentielle du langage et l'objectif majeur de l'apprentissage d'une langue.

La production écrite

L'apprentissage de l'écrit est introduit dès la première année de français à travers des activités variées allant de la copie à la production de courts textes.

En 3e AP, l'élève a appris à raconter, décrire, expliquer, donner un avis dans des situations de communication essentiellement orales.

En 4e AP, il a développé des compétences allant de la copie à la (re)production d'un court texte narratif ou documentaire.

En 5e AP, dernière année du cycle primaire, il faut mettre en place une pédagogie de l'écrit qui repose sur des principes didactiques et une démarche pédagogique cohérente, l'écrit étant une activité complexe qui mobilise des opérations intellectuelles simultanées (l'élève doit se représenter l'écrit à produire, chercher des informations, les planifier, les organiser, utiliser une langue correcte pour produire et relire le texte pour l'améliorer).

La production écrite est l'objectif à atteindre dans le cadre du projet pour faire produire différents textes : pour raconter, pour décrire, pour informer et/ou pour dialoguer.

Quels principes didactiques ?

- développer chez l'élève des compétences qui relèvent des « savoirs pour faire » c'est-à-dire des savoirs procéduraux (comment planifier sa tâche, comment relire son texte …) et des « savoir sur… » c'est-à-dire des savoirs déclaratifs (comme les outils linguistiques que sont la grammaire, le vocabulaire, l'orthographe et la conjugaison...).

- confronter les élèves à des tâches d'écriture régulières et variées car c'est en s'exerçant que l'élève apprend à écrire.
- inscrire l'écriture dans une démarche d'évaluation formative. Il est très important de privilégier « le processus d'écriture » plutôt que le texte fini, c'est-à-dire le produit.

Quelle démarche ?

La compétence scripturale, c'est-à-dire l'ensemble des savoirs et des savoir-faire qui permettent de produire différents textes, s'appuie sur la lecture de textes, leur identification (par le relevé des indices linguistiques et non linguistiques) pour arriver à la production.

Après avoir lu et compris les textes, l'élève est amené à produire collectivement ou individuellement un texte. Cette démarche comprend plusieurs moments :

Un moment d'écriture :

- Présentation de la tâche d'écriture aux élèves.
- Analyse collective de la tâche à travers la consigne.

A l'aide d'un questionnement, amener l'élève à s'interroger sur le texte à produire (pour raconter ? pour décrire ?), sur le choix de l'énonciation (dois-je utiliser « je » ou « il » ?…) et sur l'organisation du texte(en fonction du texte à produire).

- Préparation et mobilisation des outils linguistiques
- Identification des critères pour bien écrire.
- Ecriture individuelle (1er essai d'écriture).

Un moment d'évaluation (enseignant/élève ou élève/élève):

- Evaluation par l'enseignant : l'enseignant évalue les productions des élèves à partir des critères de réussite retenus.
  - S'il repère une difficulté collective comme la non maîtrise de la situation finale (les élèves ne parviennent pas encore à écrire une phrase de clôture), il planifie des activités de remédiation pour l'ensemble des élèves.
  - Si l'enseignant diagnostique une difficulté individuelle récurrente, il mettra en place des activités de remédiation dans le cadre d'une pédagogie différenciée.
- Evaluation par les élèves : les élèves par binômes ou par groupes évaluent soit leur production, soit celle de leur camarade en co-évaluation. Les élèves soulignent, annotent au crayon tout ce qui est incomplet, incompréhensible, incohérent, incorrect… Ils font des propositions de réécriture pour améliorer le texte produit. Ils peuvent également construire en groupes des outils d'aide comme : un tableau de conjugaison, le canevas de la structure narrative…

Un moment de réécriture :

La réécriture recourt à différents procédés selon le cas. On peut réécrire **en supprimant** un mot, une phrase ; **en ajoutant** une information ; **en déplaçant** une expression ou un groupe de mots ; **en remplaçant** un mot par un autre, un temps verbal par un autre…

La réussite d'une pédagogie de l'écrit suppose une nouvelle organisation de la classe avec un aménagement spatial et une gestion du temps qui alterne temps collectif et temps individuel.

Pour conclure, on peut dire que c'est dans le projet que l'activité d'écriture, qui est une activité de communication, trouve sa finalisation. C'est le projet qui inscrit la production écrite dans une situation qui lui donne du sens par son enjeu social.

3.4 – Travailler le texte poétique

Pour l'éducation à la poésie, il faut procéder à un choix de poèmes faciles à dire et à mémoriser. Des activités doivent cibler :

- l'amélioration de la prononciation
- la mémorisation de textes poétiques dont la structure est très marquée (refrain, rime récurrente, sons réguliers…),
- l'expression du plaisir : goûter au beau, à la musicalité des sons, à la richesse des images visuelles,
- la sensibilisation à la création de petits textes poétiques.

Les activités sur les textes poétiques, qui s'inscrivent dans une éducation esthétique, doivent en plus de la mémorisation (récitation), proposer des « jeux » sur la langue et des activités de re-création « sur le modèle de ».

- **Lire un poème :**

Les moments de lecture de la poésie doivent être diversifiés :

- lecture plaisir à la fin d'une séance de grammaire ou pour « souffler » entre deux leçons,
- lecture à l'occasion d'un événement (journée de l'enfance, saison nouvelle : le printemps, …).

- **Dire un poème :**

Les activités de mise en voix d'un poème permettent :

- la maîtrise des différentes intonations (gaie, triste, enjouée, vive,…),
- l'exploration et la modulation de la voix (forte, criée, chuchotée, murmurée…),
- la mise en scène du poème (en chœur, répartition des voix, mimique).

La mise en voix fait découvrir la fonction de l'intention expressive (la fourmi est moqueuse, la grenouille envieuse, la pluie triste …). Elle facilite la mémorisation totale ou partielle du poème.

Il est bon de rappeler que le poème doit être dit avec justesse (et non crié) pendant la récitation.

- **Ecrire un poème :**

Chaque élève peut écrire d'après une consigne d'écriture ou selon sa fantaisie.

Ex : - changer la rime,
- écrire sur le modèle de …,
- varier la structure.

- **Démarche possible :**

- Lecture à haute voix par l’enseignant(e)ou par un bon lecteur de trois ou quatre petits poèmes sur le même thème. Cette lecture doit être expressive pour permettre aux élèves de choisir le poème à étudier.

- Le poème choisi sera relu par l’enseignant pour le faire apprécier davantage par les élèves. Il leur demandera d’identifier le thème.

- Assurer la compréhension globale du poème à l’aide d’un questionnaire : chacun va dire ce qu’il voit (la ponctuation, la silhouette du texte, les mots connus, les mots inconnus…), ce qu’il comprend (résumé du contenu en quelques phrases), ce qu’il ressent (impression de joie, de rythme, de tristesse…) ou ce qu’il entend (récurrence d’un son, musicalité des sons, sonorités se faisant écho d’un vers à l’autre).

- Emploi d’un vocabulaire spécifique à la poésie : *poésie, strophe, rime, vers …*
- Les élèves feront une lecture silencieuse et une lecture oralisée. Celle-ci peut être individuelle ou collective pour mettre en voix le poème. A chaque élève de lire et de dire le poème en partie ou en entier.
- Le poème sera recopié dans le cahier de poésies. L’enseignant peut proposer de le recopier selon l’une ou l’autre forme d’écriture (majuscule, cursive…).

- **Prolongement :**
  Le cahier de poésies sera divisé en deux parties : l’une pour le travail de copie, de reproduction, d’illustration… l’autre sera l’espace libre où chaque élève est appelé à recopier des poésies qu’il a aimées, appréciées en 3^{e} et 4^{e}AP, qu’il a trouvées dans des livres, qu’il a lues ou entendues.
  Les élèves peuvent écrire un ou des poèmes au gré de leur fantaisie, de leur imagination.
  La pratique de la poésie en classe de langue contribue à développer la créativité, à stimuler l’imagination par la richesse des sonorités et des images visuelles qu’elle évoque. C’est la note de fantaisie et de culture que l’on donne à l’élève pour cultiver sa sensibilité et sa recherche du beau.